

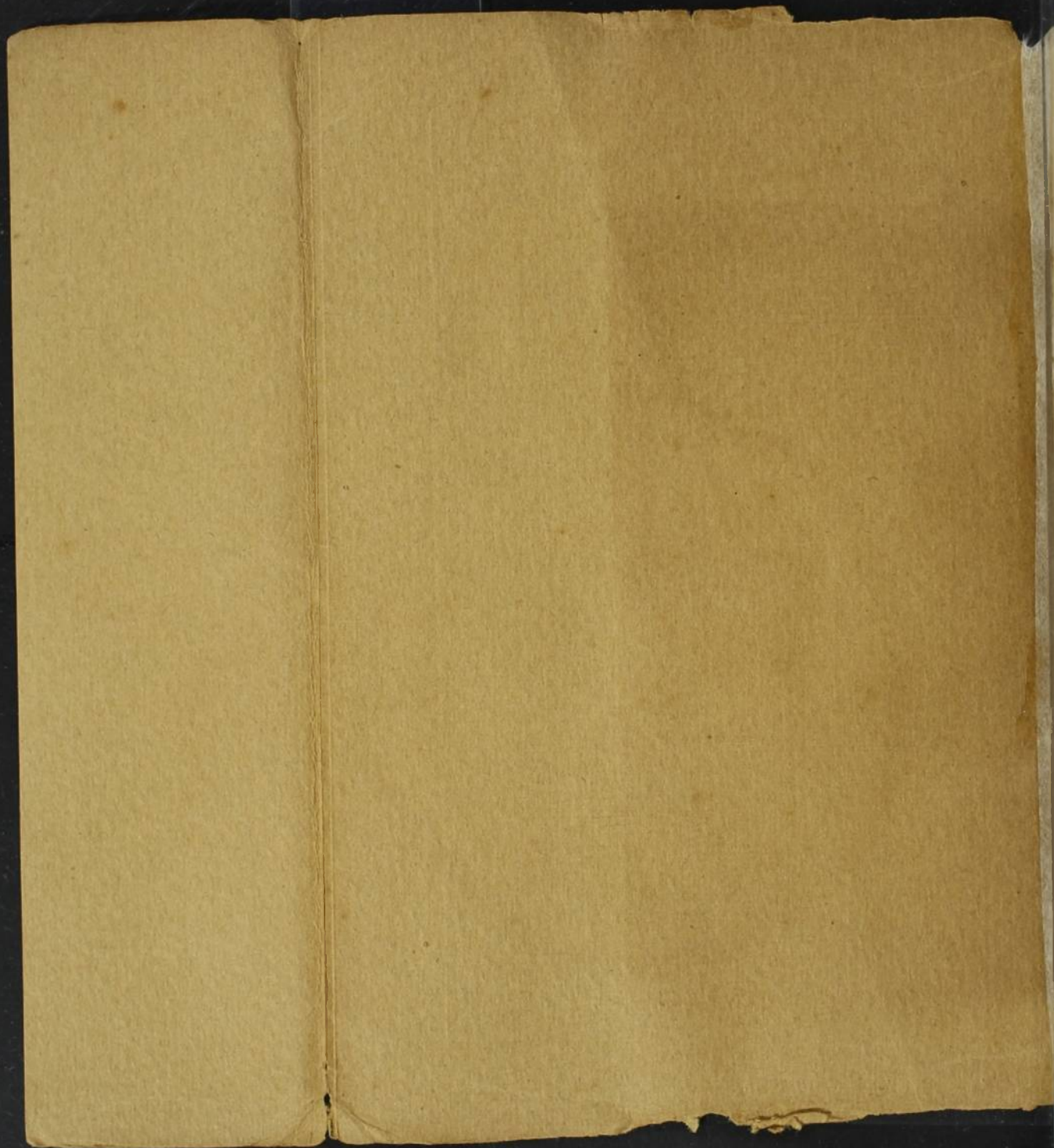
RELATION
SUCCINTE & SINCÈRE
De la Mission du père Martin
de Nantes, Prédicateur Capu-
cin, Missionnaire Apostolique
dans le Brésil

Edição fac-similar publicada por
FREDERICO G. EDELWEISS



1952

TIPOGRAFIA BENEDITINA LTDA. - BAHIA



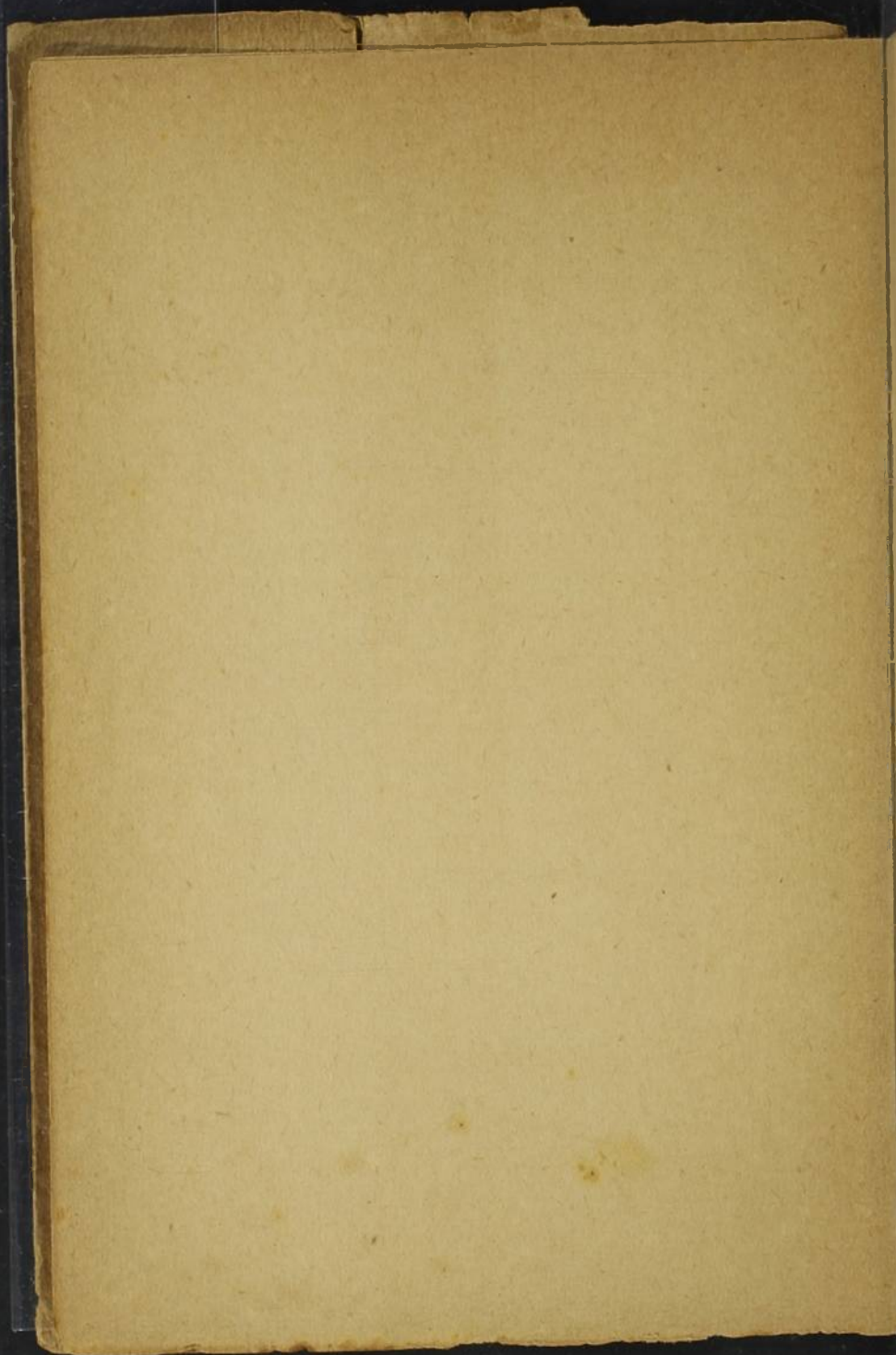
d. José S. Mindlin

oferece E. de Barros

Bahia, 10/2/68.

RELAT
DE LA M

RELATION SUCCINTE & SINCÈRE
DE LA MISSION DU PÈRE MARTIN
DE NANTES



RE

SUCCE

De la M

de Nam

cin, M

Édité

Paris

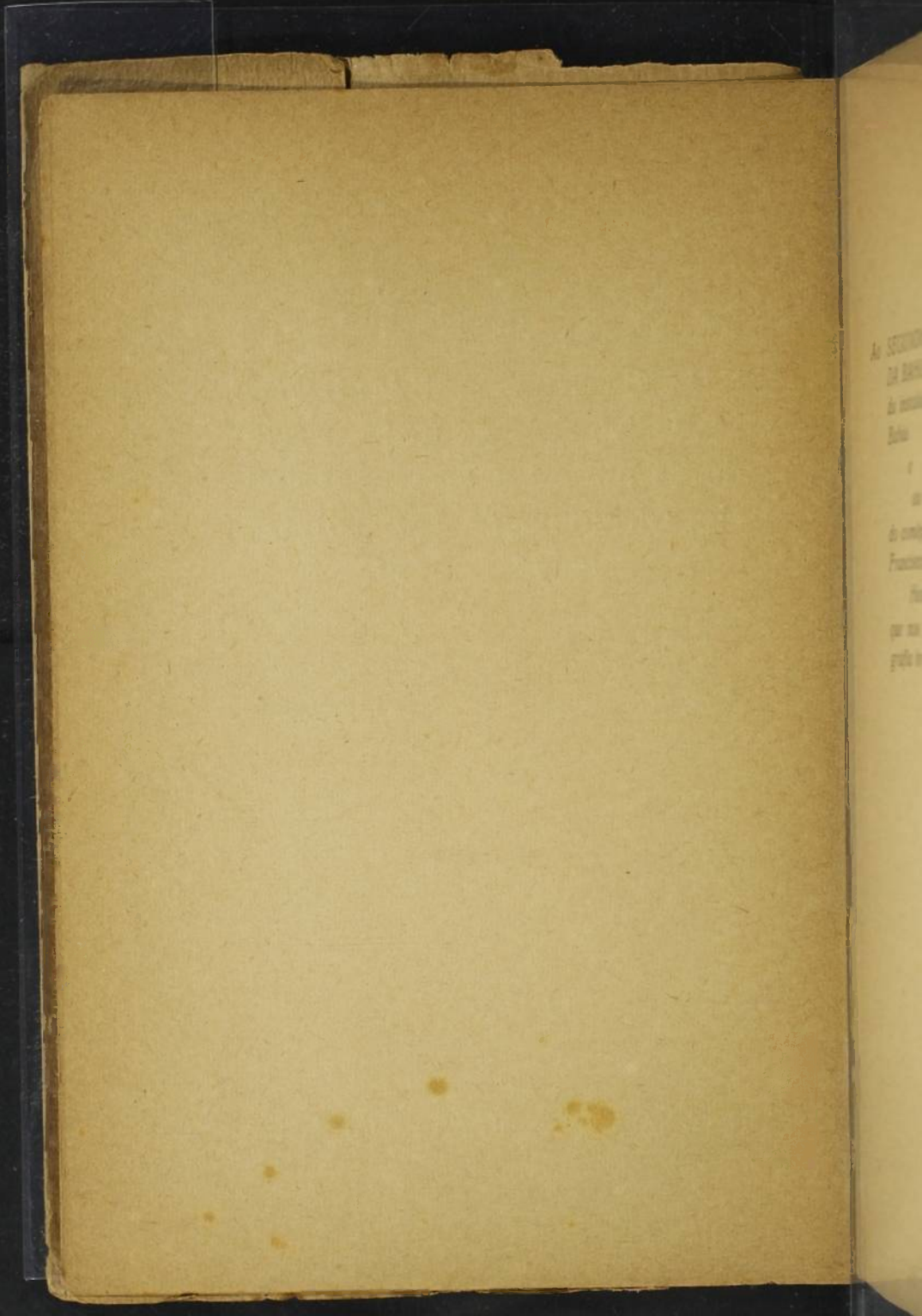
TRON

RELATION
SUCCINTE & SINCÈRE
De la Mission du père Martin
de Nantes, Prédicateur Capu-
cin, Missionnaire Apostolique
dans le Brésil

Edição fac-similar publicada por
FREDERICO G. EDELWEISS

1952

TIPOGRAFIA BENEDITINA LTDA. - BAHIA



Ao *SEGUNDO CONGRESSO DE HISTÓRIA
DA BAHIA*, comemorando o *IV Centenário
da instalação da Diocese de S. Salvador da
Bahia*

e

ao *PRIMEIRO CENTENÁRIO*
do comêço do levantamento do Rio de São
Francisco, pelo engenheiro

Henrique Guilherme Fernando Halfeld,
que nos deu aquêles monumento da carto-
grafia brasileira,

o editor

dedica

esta reimpressão

O l'ordine de
e q' se a ca
Certo, e vna
franc' abru
coro uno de
Francos.

Inspiciti
p'prietate
Giovane de
Martino de

Anda no
e Domingo
l'ordinato
col de d'ordine

Ma, a re
espectiva. C
de l'brana
p'cia q'p
no q' l'br

Esti no
e indio
est mudo
a fove. A
do, p'cia
p'p'cia e m

JUSTIFICAÇÃO

O livrinho de frei Martinho de Nantes não é apenas o capítulo inicial da catequese dos Cariris, o relato colorido de um Capuchinho francês abrasado pelo fogo sagrado; — é o recorte vivo de uma época da história do São Francisco.

Impossível estudar o ciclo do curraleiro, o povoamento do sertão bahiano e das regiões limítrofes do Norte e Nordeste, sem consultar Martinho de Nantes.

Ainda não apontara o nativismo. O mafrense Domingos Afonso Sertão alargava os seus latifúndios ao lado das sesmarias dos mamalucos de dinâmica prosápia.

Mas, as refregas com o batavo não estavam esquecidas. O ódio contra o estrangeiro ainda lavrava fundo. Gozavam de relativa simpatia apenas os italianos, companheiros de lutas que foram na expulsão do invasor.

Está no auge a luta dos curraleiros contra o índio que dizimava o gado em represália aos maus tratos ou simplesmente para matar a fome. A crueldade é acirrada, de lado a lado, pela série interminável de intrigas, vinganças e traições.

E o missionário, entre os dois, sempre a defender os índios, os mais fracos, os verdadeiros donos da terra, cujas necessidades vitais, por força do direito natural e divino, proclamava acima das doações do rei. Essa atitude havia de forçosamente prejudicar, quando não anular, a sua atividade, desmoroçar o seu prestígio, pela ineficiência das suas reclamações e pelo atrevimento impune dos seus inimigos...

* * *

Vem de longe o nosso desejo de tornar acessível a "Relação Sucinta e Sincera", de ha muito extremamente rara e da qual só vimos, até hoje, o exemplar da Biblioteca Nacional.

A presença de Eugênio Gomes naquele estabelecimento tornou finalmente possível a obtenção de uma cópia fotostática e esta veio a sugerir a reedição fac-similar. — A comemoração do quarto centenário da chegada do primeiro bispo da Bahia e do Brasil forneceu pretexto e incentivo para a sua feitura imediata.

Infelizmente, ao corpo da letra e à impressão irregular do original juntara-se a ação do tempo para dificultar a nitidez da reprodução. Haverá, por isso, alguns trechos de leitura difícil; não cremos os haja ilegíveis.

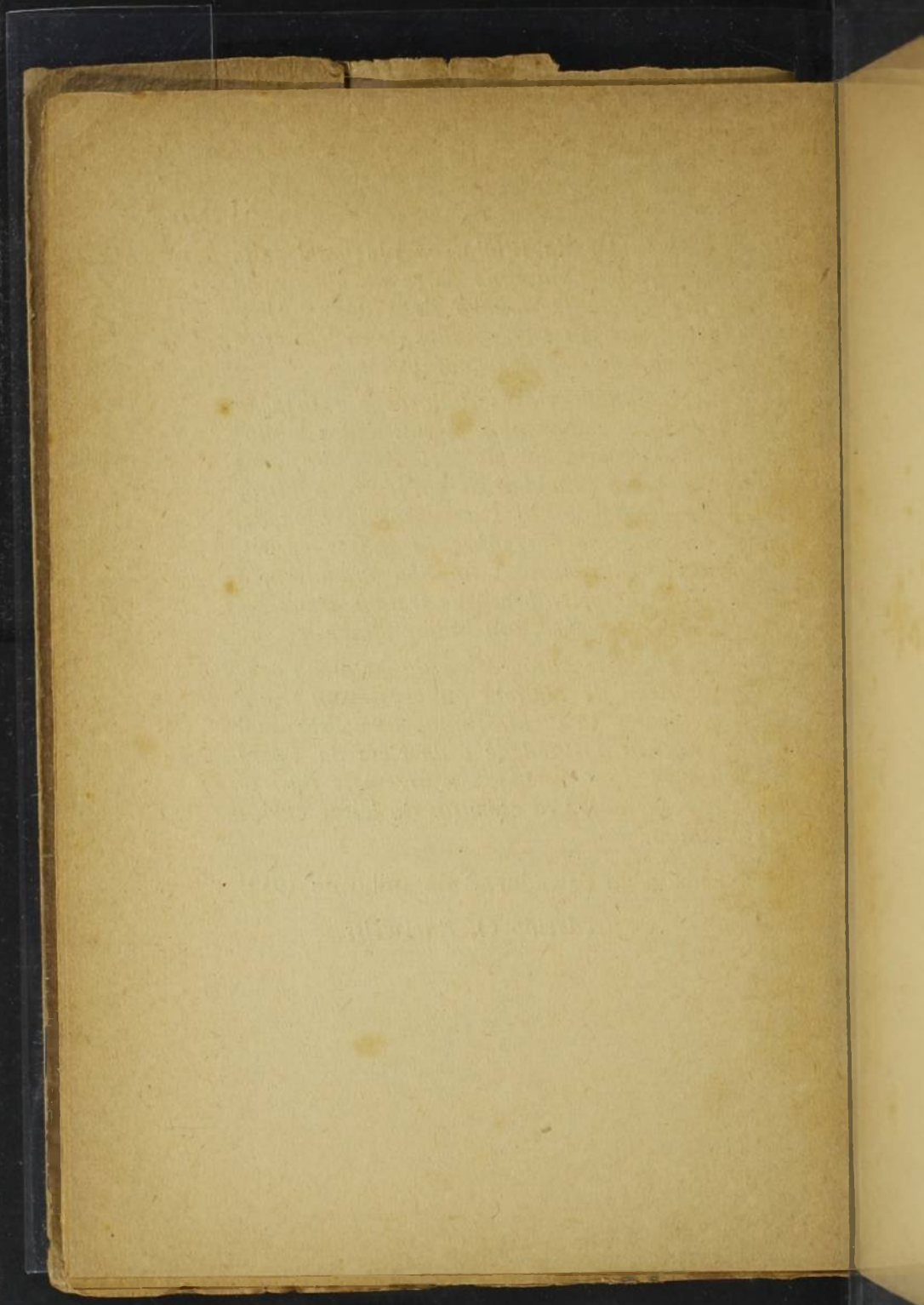
No exemplar da Biblioteca Nacional falta a última folha com uma parte da aprovação final, de 31 de Dezembro de 1706. — Dificuldades materiais e escrúpulos de ordem estética impediram-nos de a completar.

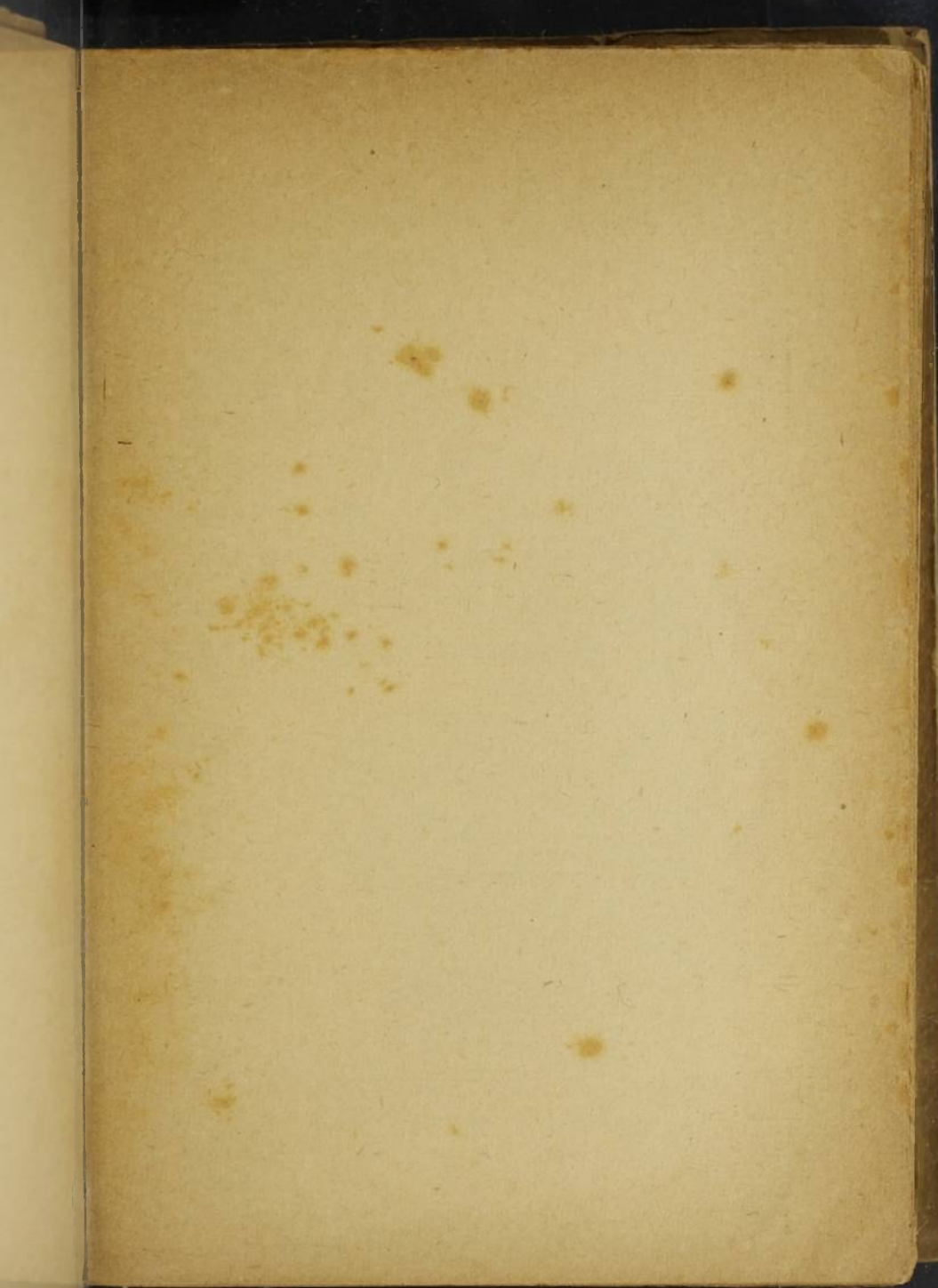
Para facilidade dos estudiosos e satisfação dos amadores elaboramos: alguns dados bibliográficos da "Relação" de frei Martinho, uma série de notas elucidativas ao texto, o histórico da fundação do Convento da Piedade, algumas informações sobre os índios carirís, um quadro das missões no São Francisco, a lista das principais obras que tratam desses assuntos e, finalmente, um índice alfabético.

A reprodução fotográfica do pequeno trecho do Atlas de Halfeld onde estavam situadas as missões do P. Martinho, uma vista atual do Convento da Piedade e da Casa da Torre constituem, sem duvida, um arremate ilustrativo que merecerá os aplausos do leitor curioso e amigo.

Cidade do Salvador, 2 de Julho de 1952.

Frederico G. Edelweiss





REL
SUC

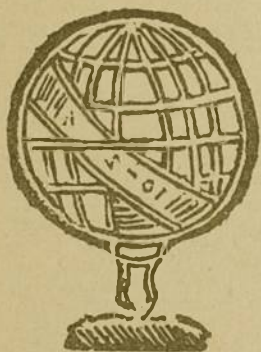
SI

De la M
de Nam
pouin,
que dan
Indien

A
Cité JE
du Roy

RELATION
SUCCINCTE
ET
SINCERE

De la Mission du Pere Martin
de Nantes , Prédicateur Ca-
pucin , Missionaire Apostoli-
que dans le Brezil parmy les
Indiens appellés Cariris.



A QUIMPER,
Chés JEAN PERIER, Imprimeur
du Roy , du Clergé & du Collège.




Fautes à corriger dans l'impression.

Pag. 38. lig. 4. leur, *lisés* leurs. pag. 50.
lig. 11. regarda, *lisés* regarde. pag. 81.
l. 18. ils y avoient, ôtes y. pag. 83. l. 15.
sejour, *l.* retour. pag. 123. l. 9. pag. 2. l. 5.
pag. 130. dernière ligne jugerent, *l.* juge-
pont. pag. 132. lig. 4. ils me conterent, *l.*
m'écouterent. Il y a aussi quelques points
ou virgules omises ou transposées que le
présent Lecteur suppléera facilement &
charitablement.



A JÉSUS-CHRIST
le Redempteur du Monde.

 *Dorable Sauveur,*
prosterné aux pieds de
vôtre Divine Maje-
sté, avec les sentimens de la
plus profonde humilité & d'une
reconnoissance la plus ten-
dre qu'il m'est possible. Je vous
offre ce petit Ouvrage, & le
mets aux pieds de votre Croix,
reconnoissant que le simple re-
cit que j'y fais des amoureux
effets de vostre grace à l'égard

DEDICACE:

des pauvres Sauvages à la conversion desquels il vous a plu m'appeller, quoy qu'indigne, sont le fruit du sang que vous avés répandu pour le Salut de tous les hommes. Mon juste regret est de n'avoir pas contribué de ma part de tout ce que je devois pour seconder les desseins amoureux de vostre misericorde sur ces pauvres Misérables, & de n'avoir pas cueilli une moisson plus abondante pour vous la presenter; je vous offre du moins ce peu que j'ay fait avec le secours de vostre grace, d'un cœur reconnoissant

DEDICACE.

Et avec un sincere aveu, que
tout le bien qui s'est fait dans
ma Mission vous appartient,
Et au contraire que tout ce
qu'on y pourra remarquer de
defectueux, est l'effet de ma
foiblesse Et de mon peu de ver-
tu Je vous supplie aussi tres-
humblement, ô mon divin Re-
dempteur! par l'amour que
vous nous portés, Et le zèle
ardent que vous avés du Salut
de nos Ames, d'inspirer effica-
cement ceux que vous connois-
sés capables de cét employ si
important à vostre Gloire, de
se sacrifier de bon cœur à cette

DEDICACE.

Mission d'autant plus agréable
à vos yeux & avantageuse à
ceux qui s'y employeront, que
ces pauvres Indiens sont dispo-
sés à recevoir la Foy & à dé-
venir bons Chrétiens, si on
s'applique comme il faut à leur
conversion Je souhaite aussi
que tous ceux qui liront cette
petite Relation joignent leurs
prières aux miennes, pour ob-
tenir de vostre miséricorde ce
que je luy demande pour le Sa-
lut de ces pauvres Indiens.

Amen.



P R E F A C E.

Vous serés peut-être surpris, mon cher Lecteur, de ne pas trouver dans cette Relation les actions éclatantes, les aventures, & les merveilles que vous aurés lû dans les Relations des Missions du Jappon, du Perou, de Siam, de la Chine, de la Cochinchine, du Tonquin & de quelques autres Royaumes dans les Indes, où tant de grands Missionnaires ont signalé leur zèle, & plusieurs ont scellé leur Mission de leur sang, aussi-bien que plusieurs de ceux qu'ils ont convertis à la Foy. Il a plû à Dieu de faire

P R E F A C E.

Éclater la puissance dans ces
Royaumes policés & peuplés
de plusieurs millions d'Âmes,
parce qu'il l'a jugé nécessaire
pour leur conversion : mais
n'ayant pas été appelé de Dieu
à ces grands emplois, qui sur-
passoient mes forces, & nos
Missions de la Province de Bre-
tagne étant limitées au Brezil &
à la Palestine, je n'ay travaillé
qu'à la conversion des pauvres
Savages, qui n'ont ny Rois,
ny Loix, ny Gouvernement,
ny arts, ny sciences, ny écri-
tures, & qui vivent plutôt en
bêtes qu'en hommes, (sur quoy
je vous prie de faire reflexion)
Dieu n'a pas fait des choses si
extraordinaires pour leur con-
version, parce qu'il ne l'a pas

P R E F A C E

jugé nécessaire, quoy - qu'il en ait fait assés pour leur faire connoître la verité & pour les mettre dans la voye de leur Salut. L'occasion du martyre ne s'y presente pas non plus pour nos Missionnaires, ny pour les nouveaux convertis, parce qu'il n'y a ny Princes ny Loix qui menacent de mort ceux qui prêchent l'Évangile, ny ceux qui le reçoivent. Il y a néanmoins assés d'occasions de souffrir, & par le défaut des commodités de la vie, par les persecutions du dedans & du dehors, & par les perils où on se trouve exposé, si on veut s'acquitter de son devoir, comme vous le verrés dans cette Relation. Vous y trouverez aussi-bien des motifs d'admirer

P R E F A C E.

la bonté de Dieu dans la conversion de ces pauvres Sauvages : vous y verrez les merveilleux effets de la grace , & une Providence toute amoureuse pour la protection des Missionaires ; ainsi vous aurés dequoy contenter vôtre curiosité & vôtre pieté. Mais ne vous scandalisés pas du recit de quelques actions qui vous paroîtront un peu trop hardies ou trop fieres , ou même temeraires , ce qui ne convient pas à un Ministre de l'Evangile qui ne doit avoir que de l'humilité , de la douceur & de la patience. Souffrés que je vous dise que les Missionaires parmi les Sauvages sont obligés de faire l'Office de Gouverneurs , de Jugés , de Medecins , de peres

P R E F A C E.

Et de meres, & de Protecteurs
contre les injustices & les vio-
lences des Portugais habitans
de ces lieux, dont la plûpart
sont des criminels exilés de Por-
tugal, ou des gens vicieux, qui
se voyans éloignés des gouver-
nemens de 150. lieues ou plus;
opprimeroient les Indiens, &
commettroient une infinité de
desordres, comme ils faisoient
avant leur arrivée, à l'ombre de
l'impunité & du défaut d'oppo-
sition, si les Missionnaires ne pre-
noient de l'autorité, & ne mar-
quoient de la resolution pour les
empêcher: il faut même faire
paroître du courage aux Indiens
pour les reduire à leur devoir,
comme l'experience le fait voir;
car s'ils apperçoivent de la timi-

P R E F A C E.

dité dans un Missionnaire, ils le mépriseront, & ne feront que ce que bon leur semblera, ne connoissant pas ce que c'est que vertu dans ces commencemens. Il faut donc faire une grande difference des Missions parmy des peuples policés qui ont des Princes & des Magistrats, à celles qui se font parmy des hommes qui vivent plutôt en-bêtes qu'en hommes, & qu'il faut par consequent dompter, & qu'il faut aussi protéger comme foibles, contre les violences de ceux qui les oppriment. Pardonnés aussi, mon cher Lecteur, à la simplicité du style qui ressent l'âge de son auteur. Je ne pensois à rien moins que rendre cette Relation publique, ne Payant
faite

P R E F A C E.

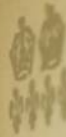
faite que pour obeir à mes Superieùrs, qui souhaitoient être informés de ce qui s'étoit passé dans nôtre Mission, ce que j'ay fait succinctement & dans la simplicité d'une information qui ne devoit paroître qu'à leurs yeux. Mais feu Monseigneur l'Evêque de Cornouaille FRANÇOIS DE COËTLOGON, ayant eu connoissance de cette Relation par un entretien, que j'eus l'honneur d'avoir avec luy : il me marqua desirer de la voir, & s'en étant fait faire la lecture, il me pressa de la faire imprimer. Enfin après plusieurs instances qu'il eut la bonté de me faire sur le même sujet, il me fit l'honneur de m'en presser encore par lettre, dans des termes les plus obligeans,

P R E F A C E.

jugéant qu'elle seroit d'édifica-
tion aux Lecteurs, & qu'elle ser-
viroit d'instruction à ceux que
Dieu appelleroit à cét employ,
leur faisant connoître par ce
simple recit les travaux auxquels
il faut s'exposer, pour réüssir
dans cette entreprise si impor-
tante à la gloire de Dieu, & au
Salut du prochain. Le respect
& l'obeissance que je devois à
cét illustre Prélat plein de bon-
tés pour moy & pour toute nô-
tre Religion, m'a donc obligé
à la faire imprimer, toute sim-
ple qu'elle est, avec la permis-
sion de mes Superieurs, qui à
la verité auroient souhaité que
le style en eût été plus châtié:
Mais le temps & l'embaras m'ont
empêché de la retoucher: usés

P R E F A C E.

donc, mon cher Lecteur, de
condescendance à mon égard sur
ce sujet. J'auray lieu d'esperer
que vous entrerez dans les mê-
mes sentimens de cét Illustre dé-
funt, auquel j'aurois pris la li-
berté de la dédier si Dieu ne Peût
appellé de ce monde avant qu'on
en eût imprimé le tiers; c'est
pourquoy vous y lirés le Nom
de Monseigneur en quelques en-
droits. J'espere enfin que cet-
te Lecture vous portera à rend-
re graces à Dieu des faveurs
qu'il a fait à ces pauvres Sauva-
ges, & à le prier de leur en-
voyer de fervens Missionaires
pour continuër à travailler à leur
conversion. C'est ce que je vous
demande humblement & instam-
ment, & part en vos prieres. Vale.



RELAT

6 Jan
1714
de
re
par



re, pour
la Fion.
doul, de
allay dans
Peramb
dient qu'
quel dem
re Capoc
dore de L
trec des M
à caile de
depuis quelq



RELATION SUCCINTE
& sincere de la Mission du
Pere Martin de Narvez, Préd-
icateur Capucin, Missionai-
re Apostolique dans le Brezil
parmy les Indiens.

L'Obedience de nôtre Re-
 verend Pere Provincial
 Ange de Memers du 13.
 Février 1671. m'envoya
 premierement à Lisbon-
 ne, pour passer de-là au Brezil dans
 la Flotte. J' arrivay au Brezil le 30.
 Aoust, de-là à peu de temps je m'en
 allay dans une Aldée à 70. lieues de
 Pernambuco, parmi une Nation d'In-
 diens qu'on appelle Cariris, avec les-
 quels demouroit un digne Missionai-
 re Capucin, nommé le Pere Theo-
 dore de Lucé, qui est mort à la hau-
 teur des Isles, retournant du Brezil
 à cause de ses infirmités continuelles
 depuis quelques années. Ce Religieux

Relation succinte

Étoit en grande estime à Pernambuco, où il a esté Supérieur, après plusieurs années de Mission. Il mourut cette année dernière 1686. Cette Aldée ou Bourgade d'Indiens fût découverte l'an 1670. par un Portugais nommé Antonio Dolivera, qui cherchant un pâturage propre pour y mettre du betail, rencontra sur la riviere de Paraiba une troupe de ces Indiens, qui peschoient à 50. lieues ou environ de la Ville de Paraiba. Ce Capitaine ayant obtenu d'eux la liberté & la seureté de mettre là du betail, après leur avoir donné quelques petits presens, il vint incontinent à Pernambuco, voir s'il ne trouveroit point quelque Missionaire qui voulut s'établir parmy ces Indiens, à la faveur duquel son betail pût être en seureté. Il trouva chés nous le Pere Theodore Capucin arrivé depuis peu, qui cherchoit l'occasion d'aller en Mission parmy les Indiens. Il partit donc avec l'obedience du Supérieur du lieu, accompagné de ce Capitaine, qui le fit escorter par une douzaine d'Indiens, appellés Caboucles, ses voisins & amis, qui étoient des Aldées dora

*Com-
mence
ment
de la
Mis-
sion.*

de la Mission du Brazil.

nous avions l'administration à 10. & 11. lieues de Pernambuco ; & qui avoient connoissance des Cariris susdits. Ils eurent d'assés notables rencontres faisant chemin parmy ces vastes deserts. Ils rencontrèrent au milieu d'une grande forêt qu'ils traversoient, une grande pierre de grain de la hauteur d'environ neuf pieds, large de six, tres-bien taillée, sur laquelle étoit gravée la figure de la Croix du haut au bas, & au dessous étoit un globe, à côté deuz Personnages qu'on ne pouvoit bien distinguer à cause de la mousse, & au tour une maniere de Rosaire gravés: cette rencontre surprit le Pere, & causa une extrême joye aux Indiens qui l'accompagnoient, qui luy dirent qu'ils avoient connoissance de cette pierre par tradition de leurs Ancêtres, qui leur avoient dit qu'il y avoit une certaine pierre dans les bois, laquelle étant trouvée par des Peres blancs, serviroit de signe, qu'ils seroient Chrétiens comme les blancs. Le succès de nôtre Mission a montré la verité de cette tradition Prophetique.

Je restay 8. mois seulement dans

*Ren-
contre
admi-
rable*

4 *Relation succinte*

cette Aldée avec le Pere Theodore ; où ayant appris de ces mêmes Indiens, dont un parloit un peu Portuguais ; qu'il y avoit sur le fleuve de S. François quantité d'Aldées de leur même Nation, je me resolus d'y aller : Je retournay pour ce sujet

Mon départ pour le fleuve de Saint François. à Pernambuco d'où après peu de séjours, je m'embarquay avec la Benediction du Superieur pour aller au fleuve de S. François, accompagné d'un jeune Indien d'environ 15. ans qui avoit bien voulu me suivre, porté en partie de curiosité de voir les Cariris de cette contrée. Le Pere François de Domfront qui étoit aussi venu à Pernambuco pour chercher les besoins pour sa Mission des Rodelles sur le même fleuve, s'embarqua aussi avec moy pour y retourner. Arrivez heureusement au fleuve, nous allâmes à 20. lieues plus haut à l'Aldée du Pere Anastase d'Audierne Capucin, avec lequel j'avois fait mes études & passé de Lisbonne au Brezil, lequel pendant que j'étois à l'Aldée de Paraiiba, s'étoit venu établir depuis 6. mois parmi une Nation appelée Aramou-roux.

de la Mission du Bresil.

Le Pere Anastase étoit un Reli- *Mission*
gieux qui avoit bien des talens na *du B.*
turels, & un zèle merveilleux & in- *Pere*
fatigable pour le service du pro- *Ana-*
chain. Il a beaucoup travaillé non *stase*
seulement au Salut des Indiens, mais
aussi au Salut des Portuguais, qui
n'avoient point ou peu d'assistance
que de luy environ 12. ou 15. lieues
à la ronde, & qui avoient en luy
une tres-grande confiance, & qui
profitèrent beaucoup de ses avis sa-
lutaires: il a souffert de grands tra-
vaux & échappé de grands perils:
j'ay esté témoin & compagnon de
quelques uns. Il fit une fois trois *Son*
cens lieues pour délivrer 10. ou 12. de *zelo.*
ses Indiens, qu'on avoit pris captifs
injustement dans une Guerre, & il
fut si heureux, Dieu récompensant
son zèle, qu'il en délivra plus de
500. autres, faits prisonniers dans
une Guerre injuste. Les Reverends
Peres Jesuites eurent aussi part à
cette action de charité, sollicitans
leur liberté, mais luy seul eut le tra-
vail de ce long & tres-penible voya-
ge, & luy seul prit le soin de les re-
conduire dans les lieux qui leur su-
rent assignés par le Gouvernement;

car on avoit brûlé leurs Aldées & ené près de 200. hommes d'armes. Enfin après tant de fatigues Nôtre-Seigneur l'a appelé au repos éternel à Pernambuco après avoir assisté les pestiferés avec une charité extraordinaire, non seulement leur administrant les Sacremens, dont la plupart sans luy en auroient manqué; mais servant d'infirmier jour & nuit par tout où il pouvoit. Il rendit aussi avant de mourir les derniers devoirs à Monsieur l'Evêque de Pernambuco, dans le Convent de sa Congregation, de l'Oratoire où il avoit appelé ce Pere par l'estime & l'affection qu'il avoit pour luy; comme partageant avec luy par son zèle, le soin tres-zelé qu'avoit ce digne & saint Evêque pour son troupeau.

Je ne m'arrêrè pas à faire à Votre Grandeur une description exacte du fleuve de S. François, ny des Indiens qui habitent sur les rivages, le Pere François de Lucé Capucin, témoin oculaire, en a faite une fort exacte. Je luy rapporteray seulement le fruit qu'on a fait & qu'on peut faire parmy la Nation des Cariris & des autres qui sont le long de ce fleuve à

De la Mission du Brezil.

proportion, & c'est ce que Vôtre
Grandeur desire plus particuliere-
ment, & afin qu'elle en juge plus
clairement, je vais luy représenter
premierement l'état où étoit cette
Nation avant d'être convertie à nô-
tre sainte Foy. En second lieu,
l'état où elle se trouve depuis sa con-
version.

Quant au premier, il faut suppo-
ser que ces pauvres Indiens, n'ayant
ny Foy ny Loix, ny Roy, ny arts,
qui sont les aides & les guides d'une
vie raisonnable & politique, ils
étoient tombés dans tous les desor-
dres que peut causer ce défaut gene-
ral, & ils étoient tellement abrutis
par leur maniere de vie tres-groslié-
re, & toute dans les sens, qu'on
peut dire qu'ils n'avoient que la si-
gure d'hommes & les actions de bê-
tes, & quoy qu'il eussent quelque
espece de culte à l'égard des Dieux
qu'ils s'étoient imaginés, il étoit
aussi ridicule & honteux que les
choses qu'ils adoroient. Ils avoient
un Dieu qui présidoit aux legumes
que la terre produit: un autre à la
chasse: un autre aux rivières & aux
poissons, & à tous ces Dieux ils fai-

*Plan
de la
rela-
tion*

*Idee
de la
Reli-
gion
des
Carib-
rien*

B *Relation succincte*

soient en certains temps des Fêtes ;
& leur rendoient leurs adorations &
leurs presentoient quelque espee de
Sacrifice des mêmes choses qu'ils en
recevoient , avec des ceremonies peu
differentes qui consistoient en dan-
ses , peintures sur leurs corps, festins

Sans & presque toujours impudicités, fai-
son - sant peu d'état dans ces occasions
verno. des adulteres mêmes. Les femmes
mons. ordinairement dominoient leurs ma-
ris , les enfans ne respectoient point
leurs peres & meres , & n'en étoient
jamais châtiés. Quoy-qu'ils eussent
en chaque Aldé un Capitaine ou
Gouverneur, il n'avoit aucune au-
torité qu'en temps de Guerre. Il y
avoit parmy eux des sorciers ou pour
mieux dire certains trompeurs , qui
devenoient à ce qu'ils pensoient , les
choses futures , & qui guerissoient
les maladies , & les donnoient aussi,
j'ay lieu de croire que quelques uns
de ceux-là avoient quelque commer-
ce avec le Diable , ils n'avoient pour
remede à tous maux que la fumée
du tabac & certaines conjurations ,
en chantans certains airs , aussi sau-
vages qu'eux sans prononcer aucuns
mots. S'il arrivoit que le malade ne

de la Mission du Brazil. 5

se trouvat pas micuz de leur remede,
ils en imputoient la faute à quel-
qu'un qui l'avoit ensorcelé & qui em-
pêchoit l'effet du remede, & ils ac-
cussoient qui ils vouloient, pour cou-
vrir leurs impostures, & aussi-tôt
les parens du malade, sans autre
preuve que l'accusation de ce mal-
heureux, alloient tuër l'accusé, sans
que personne ordinairement s'y op-
posât de crainte d'être accusés eux-
mêmes; de sorte qu'il arrivoit peu
souvent qu'il mourut quelqu'un qui
fût aimé & qui eût appelé ces im-
posteurs pour le guerir, qu'ils ne
tuassent quelqu'un devant ou après
sa mort; le plus souvent devant la
mort du malade, afin qu'il guerit;
car ils ne croyoient point mourir na-
turellement: mais par la malice seu-
le des sorciers quand ils mourroient
de maladie, s'ils ne mourroient dans
une extrême vicillesse: ainsi person-
ne n'étoit assuré de sa vie, pouvant
être accusé d'être sorcier par quel-
qu'un de ses ennemis. C'est pour-
quoy ils se porttoient avec ardeur à
tuër & brûler ceux qui étoient accu-
sés d'être sorciers pour n'être pas
soupçonnés de l'être eux-mêmes;

Er-
veurs
pernic-
ieuses.

laissant tuër , & tuant quelque-fois
 eux-mêmes leurs plus proches : &
 ensuite les parens de celuy qui avoit
Homi- esté tué , ne manquoient pas dans
cides une autre occasion d'accuser ou fai-
fre - re accuser les meurtriers ; ainsi ils
gens, perissoient miserablement sans y fai-
 re reflexion. Le Demon les entretie-
 noit dans cette erreur par des succès
 qui paroissent des preuves incon-
 testables de leurs observations ; par-
 ce que tombans quelquefois malades
 par la seule imagination d'avoir été
 enforcelés par quelqu'un , comme je
 l'ay vû ; lorsqu'on tuoit le sorcier ac-
 cusé , le malade perdoit la crainte,
 & recouvroit la santé. J'ay été moy-
 même la cause innocente de la mort
 d'un homme d'une autre Nation, qui
Cas b. s'imagina que je l'avois enforcelé ,
tran- parce que je l'avois menacé de paro-
ge. les , pour avoir fait sur une femme
 de nôtre Aldée , qui avoit une leger-
 re douleur à un bras, ces sortes de
 conjurations que nous tâchions d'ô-
 ter. Cét homme fût saisi d'une telle
 crainte au seul son de ma parole ,
 car il n'entendoit pas le Portuguais,
 qu'il ne fût s'en aller du lieu , il fal-
 lut l'emporter , & il mourut de-là à

de la Mission du Brazil. 11

peu de jours, frappé de la seule imagination. C'est pourquoy ceux qui étoient venus avec luy me menacèrent de me tuer. Ces pauvres aveugles s'imaginent que les Prêtres & les Religieux sont les sorciers des Blancs : c'est ainsi qu'ils appellent les Portuguais & tous ceux qui sont blancs : mais ils sont persuadés que ceux qu'ils appellent les Sorciers des Blancs, en sçavent beaucoup plus que les leurs ; c'est pourquoy ils les craignent extrêmement, & ils sont tellement abusés de cette erreur qu'il est tres-difficile de les persuader du contraire. Leur abus m'a servi dans plusieurs occasions où j'étois en peril de ma vie ; car sans la crainte que je leur jettasse quelque sort qui les fit mourir, ou que je leur envoyasse quelque maladie, ou leur fisse quelqu'autre mal, ils ne m'auroient pas épargné ; je parle des autres Aldées qui n'estoient pas Chrétiennes, & avec qui je ne demourois pas, & encore plus des sauvages d'autres Nations, parmy lesquels je me suis trouvé en diverses rencontres.

Comme ils étoient extrêmement

Leur abrutis, & que leur nudité leur avoit nudité fait perdre la honte naturelle, il n'y eût pas a sorte de déreglemens contre la pudeur. tant qu'ils ne commissent, jusques dans des âges si tendres que cela pourroit paroître incroyable: en un mot, c'étoit un desordre effroyable. Il n'est pas à propos d'en dire davantage pour ne pas faire de la peine aux Ames chastes qui pourront lire cette petite Relation.

Leurs Ils étoient tellement adonnés aux augures, que si sortans de leurs maisons & allans par les chemins, ils rencontroient certaines especes d'oiseaux, ou les entendoient chanter, ils en tiroient incontinent des présages de ce qui leur devoit arriver, & si c'étoit des oiseaux funestes dans leur estime, ils leur disoient mille injures & leur donnoient mille malédictions, ils avoient la même superstition ou observation à l'égard de beaucoup d'autres choses. 2. Pour être heurieux à la chasse & à la pêche, ils faisoient brûler quelques os de leur chasse, & quelques épines de leur poisson en certain temps. & les Maîtres des Ceremonies en faisoient boire aux jeunes gens dans du suc de certaines

Bertaines herbes ameres, & scarifiant plusieurs parties du corps de cette jeunesse, avec des dents d'animaux tres-aiguës & arrangées dans de la cire, ils frottoient ces scarifications de cette cendre & la faisoient entier dans leur peau avec douleur fort sensible, & pendant dix jours que duroit cette Pêre; il falloit que toute cette jeunesse regalât de chasse & de poisson tous les Anciens, sans qu'ils y goûtassent un seul morceau; on ne leur donnoit pendant tout ce temps qu'une boullie fort claire faite avec de la farine de mil ou de cassave, & passoient la nuit à danser & à chanter, & retournoient de grand matin à la chasse & à la pêche, en sorte que cette diete & cet exercice leur étoit tres-penible, & les faisoit maigrir notablement.

On faisoit aussi aux filles des scarifications sur les bras & sur les mains afin qu'elles fussent bonnes filandieres. C'est ainsi que le Demon abusoit & martyrisoit cruellement ces pauvres miserables, & ils étoient tellement attachés à ces observations qu'il fut tres-difficile de les leur ôter, & si quelqu'un en laissoit quelque

chose, & que dans la suite il luy arriva quelque disgrâce, il croyoit aussi-tôt que c'étoit pour avoir laissé les anciennes coutumes. Les Anciens plus particulièrement les entretenoient dans cette opinion, & s'opposoient autant qu'ils pouvoient aux bons desirs de la jeunesse, qui plus facilement auroit renoncé à ces Ceremonies, qui leur étoient fort à charge & tres-penibles.

C'est là une partie de l'état déplorable où j'ay trouvé les Indiens de cette Nation, qui est la moins dépravée de toutes les autres, puisqu'ils ne mangent point de chair humaine, ny certaines especes de serpens & autres immondices, & ne font pas d'autres abominations que font les autres Nations, lesquelles ils appellent Fêtes du Diable; elles le sont en effet, & je n'ose dire en quoy elles consistent pour ne pas offenser la pudeur quoy-que d'ailleurs ils fussent dans des desordres effroyables.

Dieu ne permit pas que je connusse d'abord tous leurs déreglemens; car j'aurois crû qu'il eût été moralement impossible d'en faire jamais de

bons Chrétiens ; ainsi , je peux juger que^o je les aurois abandonnés. Mais comme ils sont naturellement timides , ils faisoient si bien les hypocrites , qu'on auroit dit qu'Adam n'auroit pas peché en eux. Je ne découvris donc que peu à peu leurs miseres , & par laps de temps y appliquant les remedes avec le secours de Dieu : mais avec des peines incroyables , & souvent avec peril de vie ; car le Demon ne marqua pas de me susciter des ennemis de toutes parts dedans & dehors , parce que je veulois détruire son Royaume.

Il ne faut pas s'étonner que des Indiens , sans Foy , sans Loix , sans écriture & sans arts , soient tombés dans de si prodigieux desordres , puisque nos Histoires nous apprennent que nos Ancêtres , dans l'aveuglement du Paganisme , en ont commis d'effroyables par le motif de Religion même , quoy qu'ils eussent tous les autres avantages pour la vie civile & morale. Le Demon qu'ils adoroient dans les Idoles, ne se plaisant qu'à les abîmer de plus en plus en toute sorte d'abominations. Il

16 *Relation succinte*

Faut donc se persuader que tout ce qui peut naître d'une nature corrompue, instiguée par le Demon, se trouve parmy les Indiens, n'étans conduits que par ses illusions avant leur conversion; il n'y a de difference que du plus & du moins. Il s'en est néanmoins trouvé quelques uns parmy le grand nombre qui se contentoient beaucoup dans les limites de la Loy naturelle, entre autres le Capitaine de l'Aldée d'Ouracappa. Il y en a plusieurs de l'un & l'autre sexe, qui ont le naturel tres-docile, & qui facilement se portent à la vertu quand ils la connoissent.

Cela supposé il me reste maintenant à faire voir l'état où se trouve à present la Nation des Cariris sur le fleuve de S. François, après avoir embrassé la Religion Chrétienne.

SECONDE PARTIE.

T'Ay experimenté à l'égard de ces pauvres Indiens ce que Saint Paul écrit dans son Epitre aux Romains, que *Voi abundavit peccatum, ibi superabundavit & gratia*; car depuis que j'eus appris leur langue avec

bien de la peine. faute d'Interprete, je leur fis voir si clairement l'absurdité de leurs erreurs, l'extravagance de leur culte & l'horreur de leurs abominations, qu'eux n'êmes en demeurèrent étonnés & rongissoient de leur bêtise; ainsi ils les quitterent peu à peu: premierement ceux qui étoient bien nés, ouvrant plus facilement leur cœur à la grace, qui ensuite fit de merveilles dans ces bons cœurs, comme une bonne semence dans une bonne terre; & les autres ensuite avec plus de résistance; & les derniers ne se rendirent qu'aux châtimens qui leur ouvrirent les yeux.

Comme je les trouvoy plus bêtes qu'hommes dans leur maniere de *Moy* vie, je m'appliquay premierement *ens de* à les former peu à peu à une vie *leur* raisonnable & civile, leur parlant *sou. cōven-* vent dans les discours que je leur fai *sion.* sois tous les jours, de ce qui se pratiquoit parmy les gens pollicés, leur representant par le détail selon la portée de leur esprit & leur état, l'utilité de la vie civile, ce qu'ils approuvoient assés dans la specularien; & au contraire le desordre & le malheur de ceux qui vivoient sans

loix & sans gouvernement, leur rendant le tout sensible par leur propre experience. Pour leur faire mieux comprendre ce que je leur disois, j'envoyois les jeunes gens autant que je pouvois, à la Ville de la Baye, pour s'informer là par leurs yeux de ce que je leur disois, ne pouvant se former une idée vray-semblable ny de maisons, ny de Palais, ny d'Eglises magnifiques, ny de Republique, ny de richesses, n'ayans jamais rien vû de tout cela. Ainsi ils ne sçavoient ce que c'étoit que beauté, magnificence, grandeur, ny même la quantité, que par la veüe, ne sçachant compter que par les doigts de leurs mains & de leurs pieds, sans pouvoir former un nombre, & pour marquer une multitude, ils montroient les cheveux de leur tête. Il étoit donc tres-difficile avec une telle ignorance, de leur donner une idée des choses spirituelles & invisibles, ne pouvant s'élever à leur connoissance par la beauté des choses sensibles qu'ils ne connoissoient pas. Et voilà pourquoy je les envoyois à la Baye dans toutes les occasions qui s'en présentoient. J'y en-

voyay même le Capitaine.

Ensuite à force de comparaisons des choses qu'ils voyoient devant leurs yeux sans y faire reflexion, comme le Soleil, la Lune, les étoiles, leurs influences, leur grandeur que je leur rendois sensible par la comparaison des choses éloignées, qui plus elles étoient éloignées, plus elles paroissoient petites jusqu'à disparaître; & par la relation de ceux qui revenoient de la Ville tous pleins d'admiration de ce qu'ils y avoient remarqué: ils vinrent peu à peu à se former des idées sublimes de la grandeur de Dieu & de ses perfections, de l'excellence des biens de la vie future, & aussi des peines après cette vie, de ceux qui auroient mal vécu. Mais sur tout la grace de Dieu operant dans leurs Ames, beaucoup plus que toutes les demonstrations humaines, leur entendement fut éclairé & ils prenoient un singulier plaisir ensuite à m'entendre parler de ces charmantes nouveautés, que je leur rendois sensibles autant qu'il m'étoit possible, par des comparaisons à l'œil, ou de la portée de leur esprit.

*L'écri-
sure.*

Entr'autres choses ils admiroient les écritures, qui conservoient si fidelement la memoire des choses passées. Car je leur parlois de la Création du Monde la Bible à la main, que j'appellois le Livre de Dieu. Je leur nommois nôtre premier pere Adam & Eve nôtre premiere mere, & leurs descendans & leurs actions memorables, l'espace de leur vie & le temps de leur mort, comparant la Sainte Ecriture avec ce qu'ils me voyoient faire, pour me souvenir de leurs noms, de la naissance, mariage & mort de leurs enfans, parce que j'écrivois le tout pour en laisser la memoire certaine à ceux qui viendroient après nous, & je vins là-dessus dans un grand détail pour leur faire mieux comprendre; de sorte qu'ils demurerent tres-persuadés que l'écriture conservoit la memoire inviolable des choses passées, & que sans écriture tout s'oubloit, & on prenoit l'erreur pour la verité, comme ils le voyoient par l'esperience de tous les jours, oubliant peu à peu ce qu'ils avoient appris.

J'introduisis peu à peu parmy eux quelque gouvernement, établissant

de la Mission du Bresil. 21

des Officiers pour l'Eglise & pour le *Com-*
civil, que j'autorisois de mieux qu'il *mence*
m'étoit possible, & que j'attachois *ment*
à moy par de petits presens, & par *de*
le respect & l'obeïssance que je leur *gou-*
faisois rendre, afin qu'ils m'appuyas-
sent dans le besoin. *verne-*
ment

Pendant tout ce temps-là je ne
baptisois aucun adulte sans le voir
en peril de mort, ny même les en-
fans, à cause de l'incertitude où j'é-
tois de demeurer avec eux. Je dis
pendant le temps que je ne sçavois
pas la langue, qui fut plus de trois
ans. Mais après environ un an de-
puis mon arrivée étant survenu une *Mala-*
espece de peste, qui en enleva beau-
coup, je baptisois ceux que je voyois *dic.*
en peril évident de mort, les instrui-
sans le mieux que je pouvois, & ju-
geant de leurs bonnes intentions par
leur assiduité à la priere. Mais com-
me ils remarquerent que tous ceux
que je baptisois mourroient, plusieurs
par crainte de la mort ne voulurent
pas être baptisés, & ne laisserent
pas de mourir. Je tâchay donc de
leur faire remarquer que dans les
autres Aldées où je n'avois pas d'ac-
cés, ils mourroient encore en plus

grand nombre, faite de secours ; cela eut quelque effet à l'égard des plus raisonnables, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu montrer à ces pauvres aveugles, les merveilles de sa grace par l'efficace du Sacrement de Baptême & des autres Sacremens, rendant la santé à plusieurs malades, au moment qu'ils les recevoient, & à d'autres à qui apparemment la santé n'auroit pas été avantageuse pour leur Salut, leur donnant du soulagement dans leurs douleurs, & une entière soumission à la volonté de Dieu. J'en rapporteray icy quelques effets des plus considerables dans les deux Aldées que j'administrais & que j'ay fonde ; par le recit desquels on peut juger de ce qui est arrivé dans les autres Aldées, Dieu les ayant favorisées des mêmes graces, ayant besoin des mêmes aides, pour leur faire embrasser la Foy.

Effets
mer
veil.
leux
du
Bap.
sême.

La premiere merveille du Baptême se vit dans la sœur du Capitaine de l'Aldée d'Ouracappa âgée d'environ 40. ans, c'étoit une veuve, laquelle étant à l'extrémité & sans parole, le roumillon ou le ralle dans la gorge, n'ayant rien avallé depuis

à la Mission du Brazil. 23

près de deux jours, comme je le
scûs après. Son frere me vint ap-
peller à l'entrée de la nuit avec beau-
coup d'empressement pour la bapti-
ser; j'y courus incontinent & pen-
say la baptiser sans ceremonie, crain-
te qu'elle ne mourût avant le Baptê-
me, je les fis néanmoins avec beau-
coup d'attention pour ne la pas lais-
ser mourir sans le luy donner: si-
tôt qu'elle eût reçu l'eau du Baptê-
me & que j'eus prononcé la forme;
elle jeta un profond soupir & dit en
sa langue, en presence de tous les
assistans qui étoient en assez grand
nombre: Ah! que cette eau de Dieu
est bonne qui m'a rafraichie, & qui
a fait fuir le Diable qui me vouloit
étouffer. En même temps elle de-
manda à boire & à manger, demeu-
ra sans douleur & sans fièvre, & vé-
cut cinq jours, aussi paisible que si
elle n'avoit point été malade. Pen-
dant ce temps-là, je l'instruisis & la
fis instruire par mon jeune Indien
que j'avois amené de Paraïba, qui
sçavoit l'essentiel pour un Chrétien.
Au bout des cinq jours elle mourut
paisiblement & sans aucun travail:
ce qui donna de l'admiration à tous

les Indiens, & leur donna de l'estime du Saint Baptême.

La seconde merveille fut à l'égard d'un enfant de trois mois que sa mere m'apporta de nuit à grande hâte, parce qu'il se mouroit, je le baptisay incontinent avec les ceremonies, & toute la précaution nécessaire afin qu'il ne mourut pas sans Baptême, & aussi-tôt qu'il l'eût reçu il demeura sain, & a vécu environ six ans.

La troisième fut encore d'un'autre sœur du même Capitaine veuve, âgée d'environ 45. ans, laquelle étant à l'extrémité, par la maladie qui re-
gnoit, je la baptisay le soir, & le lendemain matin étant allé voir si elle étoit morte, je fus fort surpris de ne la point trouver à la maison, je demanday où elle étoit, on me répondit d'un air fort joyeux: Mon Pere elle est guerie, elle est allée chercher des Ambous avec les autres; elle passa le fleuve à la nage qui a plus de mille pas de large, & revint chargée de fruits avec les autres: elle a vécu long-temps depuis, & de paresseuse qu'elle étoit de venir à l'Eglise, elle fut ensuite tres-fide-
le &

le & diligente.

La quatrième fut à l'égard d'un petit enfant de trois semaines, qui sembloit être plus mort que vif, quand on me l'apporta pour le baptiser, sa mere qui le tenoit entre ses bras étoit toute éplorée. Mais aussitôt qu'il eût reçu l'eau du S. Baptême il se leva en son séant, & me tendit sa petite main en souriant, & demeura sain; je le laissay en vie & en santé quand je partis de la Mission.

La cinquième fut à l'endroit d'un jeune homme d'environ 28. ans, pour lequel on me vint appeller de l'autre Aldée au coucher du Soleil, elle étoit distante de deux lieues d'Ouracappa, & il y avoit deux bras de rivières à passer. J'arrivay à une heure & demie de nuit bien fatigué, je trouvay le malade sans jugement & sans parole, & si par intervalle il disoit quelque chose, c'étoient des extravagances, & après luy avoit jetté de l'eau benite & fait le signe de la Croix sur son front, sur sa bouche & sur sa poitrine, afin de faire fuir le Demon, dont je me déshois fort dans cette occasion, & après avoir invoqué par les chemins & sur

le lieu le secours de la Sainte Vierge dont je portois une belle Image dans un cadre doré, la parole & le jugement luy revinrent peu à peu, & après luy avoir fait consentir d'être baptisé & instruit le mieux que je pûs, je le baptisay; pour lors il recouvra parfaitement le jugement, je l'hortay autant que je pûs à souffrir avec patience & soumission à la volonté de Dieu; & voulant me retirer pour reposer, car j'étois fatigué, il me demanda l'Image de la Sainte Vierge pour le garder, dit-il, du Diable qui l'avoit beaucoup inquiété auparavant. A peine étois-je endormi qu'il mourut, cette Image entre les mains, sans même que ceux qui étoient là presens pour le veiller s'en fussent apperçûs; c'est pourquoy ils furent fort surpris de le voir mort sans souffrir d'agonie, & eurent plus de respect pour le S. Baptême.

Il me mourut aussi un jeune homme marié, âgé de 20. ans, à la Baye où j'étois allé pour quelque affaire importante de la Mission, avec des signes si évidens de Salut, que je n'en ay jamais douté, il n'avoit commis aucun peché mortel depuis son Bap-

de la Mission du Brazil. 27

tême, il y avoit plus de trois ans, il étoit tres-obeïssant à son pere & à sa mere, & il étoit quasi toujours le premier à l'Eglise, & auroit toujours voulu me servir la Messe, après s'être confessé, il prit de ma main le Crucifix, & après avoir baisé toutes ses sacrées Playes avec bien de la devotion, & avoir demandé humblement pardon à Dieu de tous ses pechés, il me le rendit en m'embrassant & me rendant graces de l'avoir fait Chrétien. Quelque temps après il me redemarda le Crucifix, & baisa comme devant ses sacrées Playes, & me layant rendu, il dit, cela suffit. J'étois pour lors incommodé moy même & fort lassé; ainsi je me retiray dans une chambre vis-à-vis, après l'avoir exhorté, afin de reposer un peu, à dessein de le communier le lendemain. Mais je n'étois pas encore bien endormi, qu'un sien cousin que j'avois laissé pour le veiller, & qui étoit assis sur le pied de son lit, s'aperçût plutôt qu'il étoit mort qu'il ne vit aucun signe qu'il fût prêt de mourir, & il vint incontinent m'avertir. Pendant sa maladie il chantoit souvent le *Pater*

noster & l'*Ave Maria*, & le *Salve Regina*, & après sa mort, il parut plus beau & plus aimable, que lorsqu'il étoit plein de vie & de santé. Il fut enterré à la Miséricorde à la Baye.

La sixième merveille & qui me paroît la plus grande, où Dieu fit paroître davantage sa miséricorde, fut à l'égard d'une pauvre Indienne d'une autre Nation, qui demouroit depuis peu avec les Cariris, & qui entendoit leur langue, laquelle étant malade depuis trois mois, étoit devenue si maigre qu'elle paroissoit un squelette, n'ayant que la peau sur les os, néanmoins elle étoit grosse de cinq ou six mois, sans que personne en sçût rien, si ce n'étoit son mary qui ne me savoit point dit, & son ventre paroissoit attaché à son dos, bien loin de paroître grosse, il sembloit qu'elle n'eût pas d'entrailles. Un soir passant devant sa maison pour aller un peu me promener, je sentis en moy-même un pressant mouvement de la voir, j'entray & la trouvay dans un extrême peril. Je retournay incontinent sur mes pas & sans aucun délay, je son-

J'ay la cloche & fus la baptiser à sa maison, croyant qu'elle ne passeroit pas la nuit. Le lendemain matin je fus dire la Messe à mon ordinaire, je la finissois toujours au lever du Soleil pour la commodité des Indiens qui ensuite alloient à leur travail ou à la pêche. Je fus bien surpris quand finissant le dernier Evangile, on me tira par la chasuble, & on me dit que cette pauvre malade étoit accouchée d'une fille, qu'on avoit apportée pendant ma Messe à l'Eglise pour la baptiser promptement crainte qu'elle ne mourut sans Baptême. C'étoit une merveille de voir cette petite créature si maigre, avoir les yeux ouverts & si vifs qu'il sembloit que son Ame se rendit visible par ses yeux. Si-tôt qu'on l'approcha de moy, elle fixa ses yeux sur moy, & autant de tours que je faisois pour préparer & prendre ce qui étoit nécessaire pour la baptiser, elle me suivait des yeux, avec une telle attention, qu'il sembloit qu'elle eût connoissance & desir de ce qu'on luy vouloit faire. L'Eglise étoit pleine d'Indiens, qui ne se pouvoient tenir de donner des marques de leur ady

miration, & qui faisoient effort pour s'approcher afin de voir cette merveille ; ils me faisoient même de la peine par le bruit & les paroles que l'admiration tiroit de leur bouche. Lorsqu'il fallut luy mettre le sel benin dans sa bouche, elle l'ouvrit elle-même & la referma sans crier, & après avoir reçu le Saint Baptême, elle mourut incontinent & sa mere aussi, & furent enterrées en même fosse. Il est évident que l'une & l'autre n'attendoient que le Baptême pour sortir de ce monde, & que Dieu ne conserva la vie à la mere que pour ce sujet.

Il est mort quantité d'adultes après avoir reçu les derniers Sacramens avec des marques moralement certaines de leur Salut.

Au. Le Sacrement de l'Extrême-Onction a conféré à d'autres avec la santé de l'Âme, celle du corps aussi, & a fortifié & consolé ceux qui mouraient. Dieu a souvent récompensé leur Foy, rendant la santé aux malades par la vertu de l'eau benite; de sorte que leur esperience propre de ces heureux effets, les y faisoient recourir, aussi-tôt qu'ils étoient

malades ou leurs enfans : leur recitant aussi l'Evangile de la Mission des Apôtres, plusieurs recevoient la santé ; de sorte qu'y ayant un grand cours de fièvres, d'environ 20. qui se presenterent un jour après la Meffe sur lesquels je lus l'Evangile, il n'y en eut que trois qui ne furent pas gueris de leur fièvre. Etant né une si prodigieuse quantité de rats qu'on auroit dit que c'étoit une des playes d'Egypte, & ces animaux de différente espeece devorant tout, & naissant jusques dans les maisons en tres-grande quantité, après leur avoir représenté le châtiment de Dieu, & les avoir exhorté à recourir à sa misericorde, je leur ordonnay trois jours de jeûne, pendant lesquels nous fimes chaque jour une Procession ; chantant les Litanies, & après avoir beni une bonne quantité d'eau je la partageay à tous, & ie les envoyay jeter cette eau benite sur leurs plantes & dans leurs maisons, & dans trois jours, tous les rats disparurent : cela arriva deux fois. Toutes ces merveilles qui ont été des graces de la pure bonté de Dieu, contribuèrent beaucoup à confirmer les

52 *Relation succincte*
Chrétiens dans la Foy, & à conversa-
tir ceux qui ne l'étoient encore pas,
& à les faire vivre en bons Chré-
tiens.

Confession Lorsque je les voulois disposer aux
Com- munion. Sacremens de la Confession & de la
Communion, outre les instructions
que je leur avois données & repetées
tant de fois, je ne leur parlois huit
jours devant que des dispositions &
de la maniere de recevoir utilement
ces Sacremens, & eux-mêmes s'y
disposoient avec beaucoup de zèle,
ils jeûnoient inmanquablement la
veille de leur Confession jusques aux
enfans de dix & douze ans, plusieurs
jeûnoient deux & trois jours, & pre-
noient la discipline avec ferveur.
Quelques uns plus devots de l'un &
l'autre sexe, venoient à l'Eglise outre
les heures ordinaires du matin & du
soir pour demander à Dieu les gra-
ces de recevoir dignement les Sacre-
mens, faisant plusieurs Actes de con-
trition, & baisoient la terre. J'en ay
trouvé un bon nombre de l'un & l'autre
sexe, qui après leur Baptême
n'ont pas commis un peché mortel,
dans six ans de temps. S'il arrive,
comme il est arrivé quelque fois,

que quelqu'un de ceux qui ont commandé, tombe dans quelque peché scandaloux qui vienne à la connoissance des autres, ils le luy reprochent vivement, & luy en font de la confusion; & si la faute est bien prouvée, il en est châtié par les Officiers députés à cet effet, & il se soumet au châtiment.

Ils ont de coûtume de chanter *Le* tous les soirs la Couronne de la Vier- *Cha-*
ge partagés en deux cœurs, chacun *pelet,*
de son sexe, & cela après leur souper, & ils chantent à la maniere Portugaise fort agréablement avec une espee de faux bourdon. Pour les y encourager, nous faisons tous les ans une Fête solemnelle dans chaque Aldée, où les autres Aldées ne manquent pas de se trouver. On élit tous les ans un Provôt & quatre Officiers avec luy, & aussi une Provôte & quatre Officieres, prenant toujours les plus honnêtes & les plus devots de chaque sexe; de sorte qu'ils s'en font un honneur. Leur Office est premierement de présider à la Fête & de pourvoir tout le necessaire, & pendant le cours de l'année, d'avoir grand soin qu'on soit ponctuel

à se trouver à l'Assemblée pour chanter le Chapelet tous les soirs. Les hommes font un labourage particulier pour fournir aux frais de la Fête, à sçavoir, de cassave, de pois & de mil, où tous les autres les aident à certains jours; ce qui ne se consume pas au jour de la Fête est vendu aux Portugais pour avoir des ferremens. Les femmes ont soin d'appeler les femmes, de balier l'Eglise & laver ce qu'il faut laver: nous donnons à tous ces Officiers & Officières un present chaque année pour les animer à bien faire, à sçavoir au Provôt & à la Provôte un habit décent, & aux Officiers & Officières, que les Portugais appellent Mordomes, aux hommes une culotte & aux femmes une juppe, & tous les Dimanches ils viennent en corps à l'Eglise portant leurs baguettes à la main, qui sont belles & ornées de quelques rubans. Nous donnons aussi deux aunes de ruban à chacune pour tresser les cheveux. Ces petites presens & ces ceremonies ne contribuent pas peu à leur faire avoir du respect pour nos Solemnités & à les rendre pieux, & à leur faire oublier

de la Mission du Brésil.

leurs anciennes superstitions. Enfin après le Service on fait un repas ou banquet où tous ceux qui sont présents ont part, pour ce sujet ils font amas de poisson & de chasse, on tue des moutons & des chèvres, quelquefois un bœuf. Tout cela se partage parfaitement bien, y ayant grand nombre d'Officiers & Officières députés à ce sujet; en sorte que quoy qu'ils viennent des deux autres Aldées à Ouracappa, & d'Ouracappa aux autres Aldées à leur rang, en grand nombre, néanmoins tout y est si bien ordonné que tous s'en vont contents, & même les hôtes des autres Aldées sont les mieux partagés par honneur. Les Officiers & Officières ont leurs tables distinguées. Nous avons pour ces jours 4. ou 5. paires d'habits d'hommes & autant d'habits de femmes qui sont fort propres, & qui servent aussi pour les Mariages. On tâche de faire toujours trois ou quatre Mariages ensemble, pour éviter la dépense; car il se fait toujours un festin où toute l'Aldée a part & concoure aussi, mais les Missionnaires font le principal de la dépense; il se trouve toujours

dans toutes ces occasions bon nombre de Portuguais, qui apportent des guitarres & violons pour la solemnité, & qui chantent des motets, & qui tirent même plusieurs coups de fusils pour une plus grande réjouissance. Tout cela, comme j'ay dit, aide beaucoup à leur faire estimer toutes ces Solemnités, & leur donne une idée pleine de respect pour le Mariage, d'autant plus grande qu'ils ne faisoient rien de semblable, & pour l'augmenter encore on fait toujours une exhortation publique.

Pour Dans la Semaine Sainte depuis la Fê- Mercredi jusqu'au Samedi, nous te de nous assemblons tous les Missionaires dans une Aldée à l'alternative; Pas- quoy-que le plus souvent à Ouracapa- ques. pa, comme plus commode, étant située au milieu des autres, & étant la plus ancienne dans le Christianisme & la plus réglée; il y vient des Portuguais de 20. & 30. lieues à la ronde: on fait toutes les Ceremonies avec bien de la devotion. On fait même la discipline trois nuits de suite. Portuguais & Indiens; car ils sont fort volontiers ce qu'ils voyent faire. Ainsi ce saint temps se passe
fort

De la Mission du Bresil.

Fort saintement & avec beaucoup de devotion.

En tous temps les Indiens sont fort modestes à l'Eglise & dans un grand silence, les hommes séparés des femmes, toujours à genoux ou debout, sinon pendant les exhortations. Les petits enfans que les meres tiennent entre leurs bras, ont cette belle propriété, qu'il est tres-rare qu'ils crient, & si-tôt que quelqu'un crie, la mere sort aussi sous le parvis de l'Eglise. Il y a toujours trois Officiers avec leur baguette de commandement postés; de sorte dans l'Eglise qu'ils veillent sur tous, afin qu'il ne s'y fasse rien contre le respect dû à nos saints Mystères.

Tous les Dimanches on donne l'eau benite, on fait la Procession, & on chante la Messe, les Indiens étans instruits à cela, & au lieu du pain benit qu'on donne dans les Paroisses en France, on benit de la farine de cassave qu'on distribuë, & qu'ils reçoivent & mangent avec devotion.

Plusieurs d'eux sont bien éclairés, l'usage des Sacremens y ayant le plus

Sacri- mens. contribué, & ils conçoivent bien la grandeur des récompenses qu'ils espèrent dans le Ciel, & font voir clairement par leur œuvres qu'ils desireroient d'y parvenir. Entr'autres le Capitaine d'Ouracappa qu'on peut appeller un veritable Missionnaire pour le zèle qu'il a de la gloire de Dieu & du Salut des Ames, exhortant luy-même en plusieurs occasions à haute voix publiquement tous ceux de l'Aldée à vivre Chrétienement, & même allant dans les autres Aldées faire la même chose. Il est en tres-grande estime parmy les Portuguals, aussi-bien que parmy sa Nation, & il le merite sans doute.

Justi- ce & subor- dina- tion.

Il y a maintenant de la subordination & de la Justice. Les Officiers châient les crimes publics; mais toujours avec douceur, sans laisser néanmoins de faire sentir suffisamment la peine aux delinquans pour les punir, & donner de la crainte aux autres.

Les femmes sont maintenant soumises à leurs maris, & les enfans à leurs peres & meres qui les châient avec la verge, ce qui n'étoit pas autrefois. Il y a quantité d'enfans de

de la Mission du Bresil. 39

sept ans qui sçavent fort bien se confesser, & qui sçavent fort bien servir la Messe; ils y prononcent tout tres-distinctement & posément, aussi-bien que leurs prières, & ils apprennent facilement la Doctrine Chrétienne en leur langue.

La grace de Dieu, ou ses effets, *Au-*
se sont répandus jusques sur les corps *tres*
des Indiens selon l'aveu des Portu. *offits*
guais, aussi-bien que la remarque
des Indiens mêmes, leurs enfans
naissans plus beaux & ayans plus
d'esprit. Les adultes mêmes qui sont
Chrétiens ayans perdu cet air affreux
qu'ils avoient auparavant, & qui
étoit comme le caractère de la bête,
je veux dire du Demon, sous l'em-
pire duquel ils vivoient, & l'ayant
changé dans un air gracieux & une
maniere affable & honore, en sorte
qu'on les distinguoit facilement des
autres sans les connoître. Il y a eu
aussi quelque cause naturelle de ce
changement, par le changement de
leur vie bestiale, tant elle étoit gros-
siere, & d'alimens tres-grossiers, se
contentans des choses qu'ils vou-
voient le plus ordinairement sans
cultiver que fort peu la terre, & man-

geant tout fort mal-proprement ; ainsi le sang & les esprits qui se forment de ces alimens leur étoient conformes. Mais nous les avons obligés à semer & à planter , & enseigné à préparer proprement leur nourriture ; l'utilité & le plaisir les y applique à present eux-mêmes : nous avons coûtume dans toutes nos Aldées de fournir aux malades leurs besoins , & nous leur servons de Medecins & de Chirurgiens ; il y en a presentement plusieurs d'entr'eux qui sçavent saigner.

Pré- Nous gardions uniformement cette methode , de ne baptiser aucun **adul-** adulte s'il n'avoit donné des mar-
ques, & de bonnes preuves de son
desir d'être Chrétien par la fidelité à
garder toutes les pratiques des Chré-
tiens, en sorte que nous les voulions
voir Chrétiens d'œuvres avant de l'être
de caractère. Pour ce sujet tous
nos Missionnaires parmy les Caiis,
mirent peine d'abord d'apprendre
leur langue , sans usage de laquelle
il est impossible d'en faire de verita-
bles Chrétiens , puisque c'est être
barbare à barbare. Seroyent des sin-
ges qui seroyent ce qu'ils verroyent

de la Mission du Brazil. 41

faire, & des perroquets qui diroient ce qu'on leur auroit appris par memoire sans le concevoir, & par consequence sans Foy & sans connoissance de ce qu'ils doivent sçavoir. Etant arrivé le premier parmy cette Nation, & cinq ans entiers devant aucun autre Missionaire, j'ay fait un Dictionaire de la langue des Cariris, un art ou rudiment de la Doctrine Chrétienne, & un modèle d'examen pour la Confession, & j'ay traduit la vie de quelques Saints, & fais des cantiques spirituels sur les Mystères de la Foy sur le ton des Hymnes, dont le chant est plus agréable, pour faciliter aux Missionaires l'usage de la langue.

L'an 1685. deux Reverends Peres *visite*
Missionaires Jesuites dont l'un avoit *des*
au moins 30. ans de Mission, vinrent *Rever-*
expressément de 70 lieues voir nos *rends*
Mission à cause de la grande renom- *Peres*
mée qu'elles avoient, & demeure *Jesuit*
rent trois mois entiers avec nos Mis- *sons.*
sionaires sur le fleuve de S. François,
& les aiderent à confesser nos Indiens
à Pâques, l'un d'eux qui se nommoit
le Pere Joan de Barros Portuguais,
sçavoit parfaitement la langue des

Cariris peut avoir demeuré long a temps avec eux , à Canabrava & à la Jacobina , l'autre étoit Italica de Nation de grande vertu & de grande qualité. Ils demurerent l'un & l'autre si édifiés de la pieté de nos Indiens , & du bon ordre où ils trouverent nôtre Missiou , qu'ils en donnerent des témoignages tres-avantageux à Monseigneur l'Archevêque de la Baye , à Monseigneur le Marquis des Mines le Gouverneur , au Reverend Pere Provincial des Jesuites, & à tous les Principaux de la Ville, qui m'en feliciterent avec bien des éloges. Monseigneur l'Archevêque & Monseigneur le Gouverneur en écrivirent à la Cour de Portugal , & à nôtre Reverend Pere Provincial pour luy demander plus grand nombre de Missionaires. Et lorsque je retournay à Lisbonne où j'eus l'honneur de rendre mes respects au Roy , il eut la bonté de m'en marquer sa joye & sa reconnoissance. Ils porterent même leur éloge jusqu'à dire de l'Alde d'Ouracappa qu'elle ressembloit mieux à un Convent de Religieux bien réglés qu'à une assemblée de Châtains laïques, principalement à

de la Mission du Brazil. 43

cause de leur ponctualité à l'Eglise,
& de leur entiere obeïssance au Pere
Missionnaire, qui est telle que celle
des enfans bien nés à l'égard de leurs
peres & merts.

Les susdits Reverends Peres Jesuites furent priés par nos Peres, qui *Mis-*
pour lors assistoient dans ma place, *son*
à prendre part au fruit qu'il y avoit *non-*
à faire sur le fleuve parmy les Gentils *vellen*
& d'y fonder une Mission, ce qu'ils
firent, & nos Missionnaires les ont
aidés avec une charité si liberale,
qu'ils n'auroient pas pû faire davan-
tage pour des Capucins qui y fussent
venus; car ils partagerent avec eux
ce qu'ils avoient de commodités, &
ces Reverends Peres en furent si re-
connoissans, qu'outre les témoigna-
ges avantageux qu'ils donnerent de
nos Missions dans ces lieux, comme
j'ay dit, ils avoient bien l'humilité
de dire que nous étions les fonda-
teurs de leur Mission.

Toutes ces belles roses, Monsei- *Perse*
gneur, ne se sont cueïllies qu'au mi- *cutido*
lieu des épines, parce que le Demon
à son ordinaire, n'a pas manqué de
susceiter contre moy des persecutions,
aussi-bien que contre les autres Mil-

tionnaires ; mais par la grace de Dieu il a toujours été vaincu. Je ne viens pas au détail de ces persecutions, quoy - que je puisse dire avec verité qu'elles seroient une partie considerable de cette Relation ; parce que je ne veux scandaliser personne : mais il suffira de dire en general, qu'on n'a rien obmis pour nous faire de la peine, & pour nous obliger à abandonner la Mission, jusqu'à soulever les Indiens contre nous, bien plus jusqu'à interesser l'état par des calomnies ; je ne dis pas seulement tres-noires, mais indignes des personnes de jugement. Mais enfin Dieu a toujours decouvert la verité. & defendu sa cause ; car il vouloit le Salut de ces pauvres Indiens, outre que jamais il n'abandonne ceuz qui le servent. Il a même fait voir par des châtimens terribles & évidens de plusieurs qui ont servi d'instrument pour nous persecuter, & de ceuz qui ont causé des desordres & des scandales dans quelques unes de nos Aldées, débauchant des Indiennes & les retenant dans leurs maisons avec scandale, sans s'amender après en avoir été repris par les Mis-

sonaires : Dieu a fait voir dis-je, par des châtimens rigoureux, qu'il ne fait pas bon s'opposer à ceux qu'il envoie pour sauver les Ames.

Le plus animé contre nous & qui par ses calomnies nous donna le plus de peine, ce fut un homme tres-connu par sa vie scandaleuse. Nous obtinemes contre luy un ordre du Roy de Portugal pour le faire sortir de ces lieux ; il fit enfin tant d'excès qu'il fut excommunié par le Seigneur Evêque, & il donna ordre de l'arrêter ; mais Dieu en voulut faire luy-même la justice selon les apparences & l'opinion de tout le monde ; car passant le fleuve dans un canot avec trois ou quatre hommes, il tomba d'assis sur sa face dans le canot où il y avoit un peu d'eau, & mourut subitement & devint fort difforme.

Un autre qui pensoit beaucoup meriter auprés de certaines Personnes puissantes, en nous calomniant & nous persecutant, allant exprés à la Baye pour nous accuser, eut de notables disgraces dans le chemin & une perte considerable, il devint blême comme un mort, & de bien-aimé qu'il étoit de tout le monde,

il devint odieux à tous, & rejeté de ceux-là même à qui il vouloit plaire, & enfin il perdit tout ce qu'il avoit gagné en dix ans avec bien du travail par des accidens funestes, il devint tout languissant, & enfin abandonné de tous; il se vid réduit à se venir refugier chés nous, où on le reçût charitablement.

Un autre qui avoit écrit des faussetés contre nous, & qui étant un ennemy couvert, vouloit passer à nos yeux pour amy, eut la même main emportée d'un pistolet qui luy creva dans les mains, fulminant véritablement de grandes menaces contre nous en présence d'un autre Portugais qui la rapporté.

Un autre eut encore le même sort dans une autre occasion, qui faisoit aussi la même chose que le précédent.

Deux autres Portugais qui débauchoient des Indiennes, & les retiroient chés eux avec un grand scandale. Ne s'étant pas amendés après plusieurs remontrances charitables des Missionnaires, sont peris miserablement de-là à peu de temps: l'un ayant été tué dans le lieu même

de la Mission du Brazil. 47

où il avoit si long-temps continué ses crimes ; & l'autre mourut subitement en présence d'un autre Portugais, avec des paroles infames & scandaleuses dans la bouche. Ce qui est à remarquer icy, c'est que le jour précédent le Pere François de Lucé Capucin étoit venu exprés à sa maison, luy faire une correction charitable qu'il tourna en raillerie, sur quoy ledit Pere luy dit avec serueur : Allés malheureux, Dieu vous châtierra : Vous dites que l'année prochaine vous retournerés en Portugal, pour jouir du bien que vous avés amassé icy, & moy je vous dis que vous n'emporterés pas vos os d'icy.

Deux autres furent encore tués miserablement peu de temps après que je leur eus dit, que Dieu ne tarderoit pas à les châtier ; non seulement parce qu'ils persecutoient nôtre Mission : mais parce qu'ils faisoient gloire de leurs pechés & de se declarer nos ennemis. L'un fût tué au bout de trois ou quatre mois, & l'autre quinze jours après m'avoit insulté revenant de la Ville de la Baye dans une maison où nous nous sen-

contrâmes le soir, parce que je le repris des sottises qu'il prenoit plaisir de dire en ma presence, & des jurmens & menaces qu'il faisoit contre nos Indiens, se repentant, disoit-il, qu'il n'avoit cassé la tête d'un coup de fusil au premier qu'il avoit rencontré dans le chemin: Voyant donc une ame si noire & qui prenoit plaisir à offenser Dieu, je jugeay qu'il étoit tombé dans le sens reprouvé, & que Dieu ne tarderoit pas à le punir. Il fut tué cruellement 15. jours après près la Ville de la Baye.

Un Indien qui dans une occasion prit le Pere Anastase à la gorge le voulant étrangler, devint fol & alla errant parmy ies bois.

Un autre Indien qui par sollicitation de quelques ennemis Portuguais étoit allé à la Baye pour nous accuser injustement, nous imposant des calomnies, n'ayant pas réiissi dans son dessein, au contraire ayant été mis au tronc par l'ordre du Gouverneur dans le Corps de Garde des soldats pour peu de temps néanmoins; car je demanday sa grace au Gouverneur de-là à quelques heures: si tôt qu'il fut de retour dans son Aldec.

déc, il s'enfuit dans les bois avec sa famille, & y mourut incontinent. Sa femme & ses enfans épouvantés, retournerent aussi-tôt à l'Aldée, & dirent qu'il étoit mort repentant de sa faute, sentant bien que Dieu l'en châtoit.

Un an ou environ après mon entrée dans la Mission sur le fleuve de S. François, un ennemy puissant en biens, sentant bien que je serois contraire à ses intentions & à ses vexations, eut assés de malice & de pouvoir pour faire fuir une bonne partie de l'Aldée d'Ouracappa par le moïen de quelques presents qu'il leur fit, & de promesses qu'il leur feroit venir un autre Pere qui leur seroit beaucoup plus de bien que moy, afin de m'obliger à abandonner cette Mission. Mais Dieu châtia incontinent les mêmes suyards, par la mort de deux d'entr'eux, ce que les autres voyans, & connoissans clairement que c'étoit un châtiment de Dieu, ils retournerent incontinent fort épouvantés. Il est arrivé plusieurs autres châtimens moins considérables à des particuliers, Portuguais & Indiens, pour avoir persécuté la

R

Mission & les Missionnaires. Il y en a eu un qui pendant plusieurs années a toujours cherché les moyens de nous nuire ; mais comme il me semble s'être amendé, je ne le nomme pas pour ne pas le scandaliser.

Quoy-que tout ce que je viens de dire en général des persecutions que nôtre Mission a soufferte, & des châtimens que Dieu en a fait sur ceux qui la persecutoient, regarda plus particulièrement celle que j'ay fondé parmy les Cariris ; néanmoins il y a quelque chose qui regarde aussi la Mission du Pere François de Domfront Capucin parmy les Rondelles, & celle du Pere Anastase d'Audierne Capucin parmy les Aramourous sur le même fleuve de S. François.

Le fruit de la Mission ne s'est pas terminé aux seuls Indiens, les Portuguais en ont tiré un avantage considerable, pour le temporel aussi-bien que pour le spirituel. Les Habitans du fleuve ont eu le moyen de recevoir les Sacremens, sains & malades, ce qu'ils n'avoient pas faute de Prêtres dans les lieux éloignés & incommodés pour la vie ; il n'y avoit qu'un Chapelain pour plus de cent

de la Mission du Brazil. 51

lieux de pais. Pour ce qui regarde le temporel, ils ont vécu en assurance dans leurs maisons : la conversion des Indiens leur ayant ôté la crainte des incursions des Sauvages, qui souvent les venoient tuër dans leurs maisons, lorsqu'ils y pensoient le moins. Ils craignoient même les Indiens qui se sont convertis, parce qu'il étoit difficile de vivre toujours en bonne intelligence avec eux, les Portuguais leur donnant de leur part assés souvent des sujets de mécontentement, dont il arrivoit des desordres. De plus ils mangeoient du bétail des Portuguais pour se dédommager de leurs terres, disoient-ils, que les Portuguais leur avoient usurpées.

Aujourd'huy non seulement ils n'ont rien à craindre de la part des Indiens qui se sont convertis, mais aussi de la part des Sauvages, parce que les Chétiens leur servent de rempart contre eux; ils n'osent plus rien entreprendre; ils ont même été avec les Portuguais leur faire la Guerre, & les ont entièrement mis hors d'état de ce côté-là d'oser rien entreprendre, la plupart ayant été

tus ; ils avoient avant leur défaite tué dans une nuit 85. Portuguais & Negres dans leurs maisons , & sans les nôtres ils auroient tué tous les Portuguais du fleuve , & seroient demeurés Maîtres de plus de cent cinquante mille têtes de bêtes à corne. L'état a donc tiré avantage aussi de notre Mission , non seulement pour les raisons susdites , mais aussi par l'accroissement de nouveaux Sujets fidèles , toujours disposés à le secourir dans le besoin selon leurs forces , comme il est déjà arrivé par le secours d'une Nation appelée Caboucles , avec lequel les Portuguais chasserent les Hollandois du Brezil , & sans lequel il le leur auroit été impossible.

Voilà , Monseigneur , ce qui est arrivé de plus notable dans ma Mission plus particulièrement , & le fruit qui s'y est fait par la grace de Dieu , d'où Votre Grandeur peut inferer ce qui s'est fait dans les autres Aldées par nos Missionnaires , chacun d'eux ne s'étant pas épargné , & par tout Dieu a donné sa benediction à leur zèle par le Salut de beaucoup d'Ames de ces pauvres Indiens , comme

de la Mission du Brezil. 55

il est à présumer de la Divine miséricorde. Mais quand il n'y auroit que les enfans morts après le Bapême, le fruit de nôtre Mission seroit toujours tres-considerable, & les Missionnaires seroient tres-dignement employés pour sauver ces Ames. S. François Xavier étant arrivé aux Indes après un tres-long & tres-penible voyage, ayant baptisé un seul Indien, mit les genoux en terre & rendit graces à Dieu de cette conquête, disant qu'il étoit déjà payé de son voyage, quand il n'en convertiroit pas davantage.

Il n'y a point d'Aldée où Dieu n'ait fait voir quelque merveille de sa puissance, pour montrer qu'il approuve nos travaux, & qu'il appelle les Indiens au giron de l'Eglise, quoy-qu'à la verité dans les unes plus que dans les autres. Nous avons actuellement sur le fleuve de Saint François six Missions, de plus une à Paraiiba, & une autre au Rio de Geneiro, parce que les Paulistes nous en ont enlevé une par force. Le Roy de Portugal a envoyé ordre de la rendre, mais je doute fort qu'ils le fassent. Dieu veuille au-

gmenter le nombre des Fidèles dans
ce nouveau Monde pour sa gloire,
& conserver longues années Vôte
Grandeur, pour y contribuer avec
le zèle qu'elle fait paroître, en tout
ce qui regarde son service.

Fin de la premiere Relation



SECON

MONSE

J'ay
le
Viller
qui le
ce
de
lay
redre
l'ar
dale
cun
be
ta
pelle
J'ay
mes
res
prop
cun



SECONDE PARTIE.

MONSIEUR,

Je présentay cette Relation à Monsieur le Nonce en Portugal dans la forme qu'elle paroît icy. Ce digne Prélat ne desirant sçavoir que le fruit qui se faisoit dans nos Missions pour en informer la sacrée Congregation de *propaganda fide*, comme il fit, la luy envoyant. Mais ayant reçu un ordre exprés de nôtre Reverend Pere Provincial, le Reverend Pere Anastase de Nantes, de faire une Relation complete, je lay faite par l'obéissance que je luy dois, par le détail succinct & sincere des travaux, perils & obstacles de la Mission que j'ay faite, & de ce que j'ay vu seulement, laissant aux autres Missionnaires à faire chacun la sienne de sa propre Mission, tant parce que chacun sçait mieux ce qu'il a fait, & ce

qui s'est passé de remarquable dans la Mission que moy, que parce que chaque Nation a ses maximes, ses abus, & ses obstacles differens. Je termine ma Relation à ma sortie des Aldés d'Ouracappa & du Cavallo, pour aller être Supérieur à la Ville de la Baye, où je bâtis un fort beau Convent ou Hospice, & à ce qui se passa à la Baye, y étant Supérieur, jusqu'à mon départ l'an 1686. au mois d'Août sur la fin. Le Reverend Pere Bernard de Nantes que je laissay en ma place à Ouracappa & à l'Aldée du Cavallo, donnera connoissance de ce qui s'est passé de remarquable depuis ma sortie de ces lieux, jusqu'à son retour en Portugal. Je seray obligé dans cette Relation de toucher quelque chose de ce que j'ay dit cy-dessus, ne pouvant exposer les travaux & perils de ma Mission, sans cette petite redite, le tout dans un style fort simple, comme il est assez évident, ne m'arrêtant pas à mon âge assez avancé, à chercher les fleurs du style qui regne aujourd'huy, m'étudiant seulement à dire naturellement la verité de ce qui s'est passé plus particulièrement à mon égard

de la Mission du Brezil. 57

dans ma Mission, dont toute la gloire appartient à Dieu & je la lui rends, avec un sincere aveu de mon indignité.

Dieu, par sa pure misericorde; m'ayant appelé, autant que je le peux juger, à la Mission parmy les Sauvages du Brezil, pour travailler avec le secours de sa grace à leur conversion à nôtre Sainte Foy. J'expose selon nôtre Regle ma vocation à nôtre Reverend Pere Provincial, pour lors Ange de Memers sous qui j'eus le bonheur de faire mon Noviciat & ma Profession. Je ne sus pas accepté, non plus que trois autres, de six qui avions demandé la même chose à la fin de nôtre étude, après avoir été examinés pour l'Office de la Prédication. Mais l'un des deux qui avoit été accepté étant tombé malade quelques jours avant l'embarquement, le Reverend Pere Provincial m'envoya l'obedience pour prendre sa place. Je la reçus comme me venant du Ciel les genoux en terre & avec action de graces envers la bonté de Dieu, qui vouloit bien se servir de moy tout indigne que j'étois pour un si glorieux employ.

Je partis de Rennes dès le lendemain & me rendis à S. Malo, trop tard pour m'embarquer avec le Reverend Pere Anastase d'Andierne mon compagnon d'étude & de Mission. De-là à peu de jours je trouvay une autre occasion favorable que je pris, & me rendis le 9. Mars à Lisbonne, ayant party de S. Malo le premier du même mois. Nous partîmes de Lisbonne le 3. May & arrivâmes en santé grâces à Dieu le 7. Août au port

Mon de la Ville de la Baye de tous les *arri-* Saints, c'est la principale & la plus *vée au* belle Ville du Brezil: le voyage ne *Brezil* fut pas sans perils, entre autres une nuit approchant de la ligne équinoxiale nous crûmes tous être perdus; néanmoins il plut à Dieu de nous

Du- délivrer de ce danger. Nous eûmes *vant le* pendant notre voyage la consolation de dire quasi tous les jours la *voya* Messe, & notre présence & conversation servit beaucoup pour établir la piété dans le vaisseau, où nous étions environ 50. hommes. Tous les Dimanches je faisois une exhortation, ce qui les porta à frequenter les Sacremens; en sorte que tous se confesserent & communierent & plu-

leurs plusieurs fois. Le Capitaine qui d'ailleurs étoit tres honnête homme & genereux, mais emporté comme un Lyon, devint doux comme un agneau, & jeûnoit ordinairement deux fois la semaine, se confessant & communiant souvent. Il étoit François, natif de la Ciutat près de Marseille.

Dieu voulut bien se servir de moy pour convertir un jeune Hollandois, âgé d'environ 20 ans qui étoit dans le vaisseau, il étoit Calviniste: je n'eus pas le même bonheur à l'égard de nôtre Pilote François, natif de Dieppe, Calviniste aussi, quoy-que je l'eusse convaincu grand nombre de fois par sa propre Bible, de son heresie; il me répondoit pour lors, que j'étois un homme de lettres, & luy un ignorant, que si son Ministre eût été present, il m'eût répondu. En sorte que dans l'occasion du peril, où luy aussi-bien que tous les autres pensions perir, le pressant de se convertir pour sauver son Ame, il me répondit qu'il vouloit absolument mourir dans sa Religion: ô Abyme inscrutable des Jugemens de Dieu
Arrivés le 3. Aout au port de la Baye

mettant le pied sur le Quay j'eus le bonheur d'empêcher deux Portugais de se tuer l'un l'autre par une querelle qu'ils prirent ensemble sur une injure que l'un dit à l'autre, pour laquelle ils mettoient actuellement l'épée à la main, s'entretouchant quasi.

Nous fûmes aussi-tôt rendre grâces à Dieu, le Pere Anastase & moy, à la prochaine Eglise de nôtre heureux voyage. De-là nous fûmes rendre nos respects au Prélat qui tenoit la place du défunt Archevêque de la Baye, comme le plus ancien. Je luy fis mon compliment en Latin, ne parlant pas encore bien Portugais, & luy presentay mon Neophite, luy disant que c'étoit le premier fruit de nôtre Mission, que nous souhaitions consacrer à Dieu par ses mains. Il accepta la proposition & fixa le Dimanche suivant pour luy donner l'absolution publiquement dans la Cathedrale à la fin des Vêpres. Je le priay en même temps de trouver bon que j'eusse prêché en François dans cette occasion, y ayant beaucoup de François dans la Flotte, dont le tiers ou environ étoit d'heretiques.

de la Mission du Brezil. 61

riques, qui tous viendroient infalliblement au Sermon, parce que j'avertirois les Capitaines. Il m'accorda ma demande. Nous fûmes à l'heure marquée le Dimanche suivant à la Cathedrale, lorsqu'on commençoit Vêpres, & presentant mon Neophyte, accompagné de deux Capitaines, *Je* qui luy servoient de témoins & de *don-* *nay* cautions, je luy fis une profonde *l'abso-* reverence; mais je fus fort surpris *lusion* quand il me dit que j'eusse moy-même *de l'he* fait la Ceremonie, ne m'y étant *refie* pas préparé. Je fus incontinent à la *dans* Sacristie pour prendre les ornemens. *la Ca;* On me fit l'honneur de me presenter *the-* les plus précieux, c'étoit une riche *drale* aube toute blanche, une étolle & à un *à un* une chappe toute semée de flammes *Holan* d'or en broderie, avec un bonnet *dois,* carré; cependant que je prenois ces *de y* ornemens, le Pere Anastase qui étoit *prê-* un homme d'esprit, & qui avoit de *chay.* tres-belles qualités naturelles, me lisoit les Rubriques du Pontifical, & il me les montrait si à propos en faisant les Ceremonies, que je les fis avec une grande liberté. Le concours étoit grand dans l'Eglise, parce qu'on avoit publié dans la Ville

cette abjuration & le Sermon; c'étoit chose nouvelle, & peut-être qui ne s'étoit encore pas vûë dans le lieu, d'entendre prêcher en François. Quoy qu'il n'y eut que les François qui entendissent le Sermon & peut-être cinq ou six Portugais, l'attention ne laissa pas d'être fort grande & generale pour la nouveauté du fait. L'abjuration faite avec toutes les Ceremonies, nous fûmes avec nôtre Neophite & les deux Capitaines qui le conduisoient, remercier le Prélat qui nous marqua bien de la joye de cette conversion, souhaitant que nous en fûssions faire plusieurs autres.

Voyage de Pernambuco. Au bout de 22. jours nous partîmes pour Pernambuco, où nous avions un Hospice, n'en ayant encore point à la Baye de tous les Saints. Monseigneur le Gouverneur eut la charité de nous pourvoir d'embarquement, & de tout le nécessaire pour le voyage, avec une affection & un zèle qui marquoit qu'il étoit & amy des Capucins & un bon Chrétien, il l'étoit en effet. Il mourut deux ans après fort regretté de tout le monde.

de la Mission du Brezil. 63

Nous arrivâmes à Pernambouc, où le Reverend Pere Superieur avec deux Religieux, qui y étoient, nous receurent avec toutes les marques possibles de joye & de tendresse: deux jours après arriva de sa Mission le Reverend Pere Theodore de Lucé, qui étoit entré parmi la Nation des Cariris de Paraïba il y avoit environ 15. mois, de la maniere que je l'ay rapporté dans ma Relation précédente. Il ne me reste à dire que le principal sujet de sa venue à Pernambouc dans cette occasion, il y avoit environ six mois qu'y étant venu pour se pourvoir du necessaire, & ayant amené avec luy le fils du Principal ou Gouverneur de cette Aldée, âgé d'environ 16. ou 17. ans, il fût baptisé à Pernambouc. Un François de consideration habitué dans la Ville depuis long-temps, fut son parrain, & luy donna un habit fort propre. De-là à peu de jours, s'étant écarté un peu de nôtre Hospice en se promenant, il fût attaqué d'un malheureux Negre qui luy voulut ôter son chapeau, ce jeune Indien résistant, le Negre luy donna un coup de couteau & le tua. Les Cariris

*Vn Indien
tué
par un
Negre
& les
suites
de
cette
mort.*

sentirent vivement cette mort, & la vouloient absolument venger: pour les appaiser on met le Negre prisonnier, & on leur promet de le punir de mort; mais la Justice ne s'en faisant point par les sollicitations de ceux à qui le Negre appartenoit qui ne vouloient pas perdre leur argent, les Cariris se mutinerent contre le Pere Theodore & le voulurent tuer: il se resolut donc de venir à Pernambouc avec une troupe d'Indiens qui vinrent demander Justice. C'est ce qui me donna occasion d'aller incontinent à la Mission parmy eux, laissant le Pere Theodore à Pernambouc avec quatre Indiens seulement, où il resta plus de deux mois après moy.

*Tra-
vaux
de mon
voya-
ge
pour
la Mis-
sion.*

Cette Mission, comme j'ay dit, est distante de Pernambouc d'environ 70. lieues ou plus, c'étoit incontinent après la Fête de tous les Saints, nous étions par consequent en nôtre Carême devant Noël. Je portay pour le voyage un peu de poisson frit & des œufs: le poisson se gâta aussitôt, & le Negre qui portoit les œufs tomba & les cassa tous, en sorte que le second jour toute ma provision

fut perduë, il ne me resta que la farine de cassave & un peu d'huile & de vinaigre dans une bouteille d'environ demie chopine : ainsi il fallut me contenter de ce viatique, avec de l'eau pendant le reste du voyage : heureux encore quand nous la trouvions ; car elle nous manquoit souvent au besoin, du moins qui fut bonne. Nos Indiens tuèrent de la chasse qu'ils mangerent & nous marchions depuis le matin jusqu'au soir pendant les ardeurs du Soleil sous le huitième degré & demy de la ligne du côté du Sud, & dans le temps le plus chaud de l'année de ce Pais-là. Ce ne fut pas là le plus grand travail, car n'y ayant point de chemins battus, il nous falloit percer au travers des halliers épais & des forêts de cannes sauvages, creuses au dedans, grosses de la moitié du bras, & armées d'épines tres-fortes & tres-belles à tous les nœuds, de la hauteur d'une picque ou davantage, entrelassées les unes dans les autres, & parce qu'elles s'abbaroient par leur propre poids les unes sur les autres, & qu'elles étoient tres-serées, il falloit que nos Indiens ouvrirent le

chemin au milieu à coups de grands
couteaux de la longueur d'un pied
& demy, coupant en haut & en bas
pour passer dessous, comme sous une
voûte; & parce que ces pauvres In-
diens ne pouvoient pas nettoier en
si peu de temps le chemin, & qu'il
falloit avoir l'œil aussi-bien en haut
comme en bas pour ne pas se blesser
au visage, je buttois souvent contre
les sicots des cannes avec une fort
grande douleur, en sorte que je n'a-
vois doigt aux pieds qui ne fût blessé
plusieurs fois: pour comble de mi-
seres & de travail, je sortois de là
tout couvert de carrapates. Ces car-
rapates sont de petits animaux, gros
seulement comme des pussions, qui
entrent dans la chair & grossissent en
fort peu de temps, & causent une
démangeaison effroyable. Il falloit
tous les soirs faire un bon brasier &
passer l'habit dessus de tous côtés, &
me faire tirer ces carrapates, qui
commençoient à entrer dans la chair
avec des plaques de cire du País,
qui est propre à cela. Il y a encore
une autre espèce de petits insectes,
qui entrent sous les ongles des pieds,
que les Portuguais appellent Bicho,

de la Mission du Bresil. 67

& penetrant dans la chair, ils croissent incontinent & font des creux au dedans dans quatre jours, & multiplient prodigieusement, & font pourrir le pied si on ne les tire soigneusement avec la pointe d'une éguille, ou épingle, ce qui est douloureux.

Entrant dans des solitudes vastes *Solid*
& affreuses, je fus surpris d'une certaine frayeur, & d'autant plus qu'il n'y avoit pas une feuille sur les arbres, ils étoient pour lors comme ils sont en France en temps d'Hyver, & ils ne se couvrent de feuilles que lorsque les pluyes viennent vers le mois de Février & Mars. Le chant lugubre de certains oiseaux augmentoit encore cette frayeur; tout cela me paroissant comme l'image de la mort. De plus ce Pays-là est fort montagneux, & les montagnes sont fort hautes. Enfin après 13. ou 14. jours de chemin nous arrivâmes à l'Aldée; c'est ainsi que les Portugais appellent les Habitations ou Bourgades des Indiens. Je ne scay en verité si on peut être plus lassé & atterré que je l'étois, sans mourir; car je ne pouvois plus me soutenir de foiblesse.

Dans ce penible chemin je vis trois choses qui me parurent prodigieuses: la premiere fut une campagne, au milieu de laquelle nous trouvâmes une nuée de mouches jaunes, plus grandes que les mouches à miel, qui s'élevoit à perte de vue, & en telle quantité qu'on ne pouvoit pas voir à dix pas devant soy faisant un bourdonnement proportionné à cette multitude, & il nous falloit traverser cette nuée de mouches par l'espace d'environ mille pas. Je ne l'aurois jamais osé faire si les Indiens ne m'eussent assuré, qu'elles ne nous feroient point de mal, pourveu que nous ne leur en fissions point, ce qui fut vray.

Cho-
ses ex-
traor-
dinai-
res.

La seconde fut en passant un ruisseau d'environ 12. ou 15. pas de large qui n'avoit que demy pied d'eau de profondeur, lequel étoit tellement plein de petites couleuvres rouges, qu'il en étoit tout couvert: nous le traversâmes en courant de peur d'être mordus.

La troisième fut un essain de fourmis, plus grandes de la moitié que celles de ce Pays, qui étoit si prodigieux qu'il couvroit la terre entiere-

ment, l'espace d'environ cent pas de large, je ne pouvois appercevoir sa longueur. Mais on peut dire que le Brezil est le País des fourmis, elles se trouvent dans les maisons & dans les ruës des Villes dans des quantités prodigieuses, sortans de la terre lorsque les premieres pluyes viennent, & elles tirent dehors des morceaux de terre comme de gros mu- lons de foin dans les campagnes, el- les dévorent les plantes de castaves, les orangers, & toute sorte de le- gumes.

Dans cette Aldée nous avions abondance de pois & de mil; mais nous n'avions ny viande ny poisson, sinon de la chasse de temps en temps: le plus incommode étoit, que nous avions de fort mauvaise eau, (il ne faut parler là de vin que pour dire la Messe.) Je restay seulement huit mois dans cette Aldée; car ayant appris qu'il y avoit beaucoup d'Al- dées de Cariris sur le fleuve de Saint François, je me resolus d'y aller: pour ce sujet, je retournay à Per- nambouc avec presqu'autant de tra- vail comme j'en avois eu en allant, ayant toujours eu la pluye sur le dos

depuis le jour de mon départ jusques près de Pernambuco, au Carême près. Je pensay me perdre dans une forêt qui a 12. ou 14. lieues de traverse, m'étant égaré de nos Indiens par inadvertance, lesquels, lorsque je m'en appercûs, étoient déjà si éloignés, ayans pris un autre chemin que celuy que je suivois, qu'à grande peine purent-ils m'entendre lorsque je criay plusieurs fois de toutes mes forces.

Arrivé à Pernambuco où le Reve-

Mon rend Pere Superieur me reçût avec
voya- toute la charité possible, je cherchay
ge au incontinent un emba:quement pour
fleuve aller au fleuve de Saint François,
de St. avec un jeune Indien de l'Aldée d'où
Fran- je venois qui voulut bien m'y accom-
çois. pagner, & qui me servir beaucoup
dans la suite; mais le même jour
que nous nous embarquâmes nous
fimes naufrage à la verë du port il
n'y eut de perdu que le bâtiment &
quelques marchandises. De-là à
trois semaines nous trouvâmes une
autre occasion que nous primes &
arrivâmes heureusement au Penedo
petite Ville à 7 lieues au dessus de
l'emboucheure du fleuve. De-là nous

montâmes le fleuve dans une barque jusqu'à 20. lieues plus haut, où est située l'Aldée des Aramourous, avec lesquels le Père Anastase Capucin étoit venu s'établir pendant mon séjour à l'Aldée de Parayba; il nous reçût avec une tendresse qui ne se peut exager: après quelques iours de repos, le Père François de Domfront qui s'étoit embarqué avec moy à Pernambouc, continua sa route à son Aldée des Rodelles avec les petites commodités qu'il avoit apportées de Pernambouc. Pour moy, je fus obligé de rester pour me préparer au voyage, ne sçachant encore où aller, & n'ayant pas de chevaux pour porter mon bagage. Cependant que je fus dans l'Aldée du Père Anastase je vis le grand service qu'il rendoit aux Portuguais & à leurs Negres, aussi-bien qu'aux Indiens, il étoit infatigable, & alloit jour & nuit par tout où il étoit appelé; il alloit même à dix & douze lieues & encore plus loin, faisant sa Mission, confessant les Portuguais, leur faisant des exhortations pour les retirer de leurs mauvaises habitudes, & il y réussit si bien avec le secours de

la grace de Dieu, qu'ils changerent
entièrement à 10. & 12. lieues à la
ronde, se donnans à la pieté & fre-
quentans les Sacremens; en sorte
que les Dimanches il étoit toujours
prés de midy avant qu'il pût com-
mencer la Messe à cause de la mul-
titude des confessions: c'est pour-
quoy il étoit tres-estimé & tres-aimé
dans ce lieu-là, & avec bien de la
justice, puisqu'il travailloit avec tant
de zèle pour leur Salut.

Peril Pendant mon séjour en cette Al-
où je dée, il arriva un étrange accident
me qui nous pensa coûter la vie à l'un &
tron- à l'autre. Les Indiens ayant pris
vay querelle les uns contre les autres,
avec en étoient déjà venus aux fleches &
le Pere aux épées ceux qui en avoient; & il
Ana- y en avoit déjà cinq de blessés. Nous
stas- courûmes pour les separer, mais quel-
ques uns se tournerent contre nous,
& nous voulurent tuer à coups de
fleches. Dieu enfin nous délivra de
peril & nôtre Negre, à qui je paray
un coup d'épée qui l'auroit traversé
jusqu'à la garde, si je n'avois frappé
sur le bras de celuy qui le luy poussa
à bras raccourcy, il luy passa par
dessous l'aisselle sans le blesser, ayant
dévoué

détourné le coup qu'il luy portoit au milieu du corps. Nous appaisâmes enfin la sedition, nous pansâmes les bleissés, & il ne mourut qu'une femme qui avoit reçu trois coups de fleche & deux coups de couteau: elle avoit été l'auteur de la querelle. Après deux mois de séjour ou plus, la Divine Providence m'ouvrit les moyens de poursuivre mon voyage, & d'aller fonder une Mission parmy des Cariris. Un gentilhomme me donna en pur don un tres-bon cheval, le Pere Anastase m'en trouva un autre par le moyen de quelques Messes qu'on me demanda, & un amy du Pere Anastase m'en prêta un autre: je partis donc à pied avec cet équipage, accompagné de deux Indiens que le Pere Anastase me donna, & de rôte Negre & de l'Indien que j'avois amené de Paraïba. Nous eûmes tant de bonheur par les chemins, que quoy-qu'aucun de nous n'eût experience de charger & décha:ger des chevaux, & quoy-qu'il y ait des chemins tres-difficiles en d'autres des montagnes escarpées, dont l'une à près de demie lieue toujours à monter & autant à descen-

Mon
départ
de
l'Al-
de
du
Pere
Ana-
stase

dre, & si roide que j'étois étonné comment les chevaux ne renversoient en montant & ne culbutoient en descendant, néanmoins Dieu nous aida tellement que rien ne cassa, ny aucune charge ne tomba. Nous fûmes près de trois heures à passer cette montagne. Nous arrivâmes enfin aux Rodelles après huit jours de chemin, où le Pere François de Domfront, dont j'ay parlé, me reçût avec bien de la joye & de la charité. Après un jour de repos, nous allâmes au Pambou environ 22. lieuës au dessus sur le même fleuve de Saint François.

Effets Ce fut là véritablement que je
de la connus visiblement que la Divine
Provi- Providence veilloit à mes besoins,
dence & m'appelloit en ce lieu-là pour la
de conversion des pauvres Indiens, qui
Dieu. y demeurent, par les heureux rencontres que j'y eus; car étant arrivé sur le midy à la Chapelle du Pambou, bâtie par les Portuguais de terrasse seulement, où ils s'assemblent à Noël & à Pâques de trente lieuës & plus à la ronde, pour y faire leurs devotions, & où leur Chapelain demeure lorsqu'il a fait son

tour, c'est à dire, lorsqu'il a été plus de cent lieuës au dessus & trente lieuës au dessous, confesser les Habitans d'un côté du fleuve en montant & de l'autre en descendant, disant la Messe de dix lieuës en dix lieuës, où les Portuguais s'assembliant pour se confesser. Etant, dis-je, arrivé au Pambou, nous fûmes nous mettre à l'ombre, & nous reposer pour prendre nôtre refection sous une espece de Halle faite exprés pour se mettre à couvert au temps de leurs Assemblées, & couverte d'une espece de paille. Là préparant nôtre pauvre diner qui ne consistoit que dans un peu de viande sèche, quasi aussi-tôt cuitte qu'elle est présentée au feu, & de la cassave & de l'eau. Il arriva un honnête homme Portuguais nommé Francisco Rodriguez, peu après arriva un Moulate nommé Philippe da Costa homme d'esprit, & ensuite un Indien nommé Tapi-courou : ils furent tous surpris & joyeux de me voir, n'ayant jamais vû là de Capucins. Le Portuguais me demanda le sujet de ma venue, & le luy ayant déclaré, il m'en marqua bien de la joye, & aussi-tôt me

solicita de m'établir dans l'Isle de Pambou vis-à-vis, où il y avoit une belle Aldée de Cariris, & m'assura que tous les Habitans du fleuve seroient ravis de m'avoir, & que de sa part, il m'aideroit en ce qu'il pourroit. Le Moulare desiroit aussi que je m'approchasse de sa maison, & que j'allasse m'établir dans l'Isle d'Ouracappa où il y avoit une belle Aldée; c'est quatre lieues au dessus du Pambou. Tapicourou ayant eu pendant ce temps-là une grande conversation avec l'Indien que j'avois amené de Paraiba, qui luy dit beaucoup de choses à mon avantage, & luy fit entendre que c'étoit un grand bonheur pour eux en toutes manieres d'avoir un Missionnaire avec eux, luy racontant par le détail les avantages que ceux de Paraiba, qui sont de la même Nation, en avoient tiré. Cét Indien me fit dire par le sien, qu'il me prioit d'aller faire ma demeure à Ouracappa, que c'étoit la plus ancienne & la plus grande Aldée, ce que le Moulare me persuada aussi. Tapicourou fit aussi-tôt la diligence pour un canot, qu'il mena depuis le Pambou avec deux autres.

Indiens jusqu'à Ouracappa pour me passer le lendemain. Le fleuve étoit fort enflé & redoutable pour sa violence & la multitude de ses rochers, qui font des courans impetueux en plusieurs endroits. Je suis encore dans l'admiration comment ils purent conduire ce canot parmy ces courans & ces rochers, le canot étant même percé en bien des endroits où ils ne mettoient que de la terre grasse pour boucher les trous. Enfin je passay le fleuve vis-à-vis l'isle d'Ouracappa, large de plus de mille pas avec bien de la crainte à la veüe de tant de perils. Tapicourou avoit déjà prévenu le Capitaine & toute l'Aldée de mon arrivée, leur ayant conté ce que mon Indien leur avoit dit, ils s'assemblerent aussi-tôt au tout de moy, lorsque je fus arrivé dans l'Aldée, me regardant avec étonnement: les enfans seuls jusqu'à l'âge de 12. ans se mirent à fuir la plupart, & retournerent après s'être rassurés. Mon Indien leur parla, ils l'écouterent avec grande attention; car jamais ils n'interrompent celuy qui parle: enfin ils me marquerent par leurs manieres,

Mon
entrée
dans
Ouracappa

& parce que mon Indien m'en pût faire entendre en Portuguais, dont il sçavoit quelques mots, que j'étois le bien venu, sur tout le Capitaine, nommé pour lors Oüarara, c'est à dire, Tambour, & qui ensuite fût nommé au Baptême Thomé Alurez; donna des marques singulieres de sa joye. Ce Capitaine a vécu saintement, aidant beaucoup aux Missionnaires depuis qu'il fût baptisé. Il avoit huit enfans qui tous ont été bons Chrétiens. J'en menay un en Portugal nommé Antoine, lorsque j'y retournay à cause de mes infirmités, qui me mettoient hors d'état de servir dans la Mission. Je parleray dans la suite de ce jeune Indien.

Cas notable. Avant de parler du commencement de ma Mission dans ce lieu il est à propos de rapporter un cas qui fera connoître clairement que Dieu appelloit ce Capitaine, & toute son Aldée à la Foy; car son frere aîné nommé Ouracappa, dont l'Isle porte le nom, étant mort quelques six mois avant mon arrivée. & n'ayant laissé qu'une fille mariée à un brave jeune homme, qui avoit déjà deux enfans d'elle, les Indiens furent pare

ragés dans leurs sentimens pour l'élection d'un nouveau Capitaine, les uns difans que ce devoit être le gendre du défunt, les autres voulans que ce fut son frere, parce qu'une fille ne pouvoit pas succeder dans le Gouvernement; ne s'accordans donc pas dans leurs sentimens, ils convinrent ensemble de prendre pour arbitres de leur différent trois Portuguais leurs voisins & affés amis. Les Portuguais qui regardoient leur interêt, ayans déjà connu les belles inclinations de Ouarara frere du défunt, & qu'il étoit toujours prêt à leur rendre service, décidèrent en sa faveur. Il fût aussi-tôt accepté & reconnu de tous pour Capitaine: mais luy s'y opposa & leur dit qu'il ne vou'oit point être Capitaine à moins qu'on ne le fit Chrétien. Les Portuguais luy répondirent que dans six Lunes, car ils comptent par les Lunes, il viendroit des Peres qui le baptiseroient. Il avoit vû baptiser quelque enfant, & on luy avoit fait entendre qu'il falloit être baptisé pour être sauvé. L'évenement fit voir que c'étoit une prédiction sans le sçavoir; car les Portuguais ne

ſçavoient aucunement que je deuffe venir là, puis que j'arrivay ſix mois après. C'eſt ce qui aida beaucoup à me donner une favorable entrée parmy ces Gentils : & ce Capitaine ſi bien intentionné, s'intereſſa ſi fort pour moy, que dans un mois, jour pour jour, j'eus une Eglise & une maiſon aſſés capables bâties, tous y travaillans avec ardeur juſques aux enfans ; j'en fus l'Architecte, & je ne réuſſis pas mal pour la première fois que j'en fis le métier. Le tout n'étoit que de bois & de terre & couvert d'une eſpece de paille, mais fort proprement. Le ſuſdit Francisco Rodriguez Portuguais me donna un fort grand bœuf pour cet effet, & me demanda quelques Meſſes ; je donnay ce bœuf aux Indiens qui le mangerent en travaillant, je n'en pris pour moy qu'environ 20. livres.

*Com-
men-
cements
de ma
Miſ-
ſion.*

Je commençay donc au nom de Nôtre-Seigneur au bout du mois, d'appeller les Indiens à l'Eglise au ſon d'une petite clochette, ils y vinrent incontinent : il eſt à croire que la curioſité les y menoit plutôt que la devotion. Je commençay donc à leur enſeigner à faire le Signe de

la Croix, me servant pour leur exemple de mon Indien; ensuite je leur enseignay le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, & tout le reste du devoir d'un Chrétien successivement en Langue Portugaise, ne sçachant pas leur Langue, & parce que c'est l'usage des Portugais parmy lesquels je demourois. Je fis ensorte que les personnes âgées apprirent comme les autres, quoy - qu'au commencement ils s'excuoient en me montrant qu'ils n'avoient plus de dents pour prononcer les mots; en ayant fait dire quelques mots à quelques uns, je les louois, encore qu'ils prononçassent tres-mal: ensorte qu'ensuite ils y avoient de l'émulation à dire les prières; les vieillards se plaignans si je ne les leur faisois pas dire. Ensorte que non seulement les jeunes gens, mais aussi les anciens de l'un & l'autre sexe apprirent leurs prières en Portugais, à quoy les aida beaucoup la coutume que nous avions de chanter tous les soirs la Couronne de la Sainte Vierge en faux bourdon comme j'ay dit. Ils y prenoient un singulier plaisir, à cause de l'harmonie n'ayant jamais rien entendu par-

En Relation succinte

my eux d'approchant. J'étois aussi charmé d'entendre louer Dieu & la SainteVierge par ces pauvres Indiens qui ne l'avoient jamais connu.

Je compris d'abord que si je pou-
Les vois gagner l'affection des Indiens ;
moyés je viendrois facilement à bout de
que je tout avec le secours de la grace de
pris : Dieu ; c'est pourquoy je n'obmis rien
de ce qui leur pouvoit faire com-
prendre que je les aimois sincere-
ment, & que le seul amour de leur
Salut m'avoit amené parmy eux.
Je m'interellois donc dans tout ce
qui regardoit leurs avanrages, leur
santé, leur repos, leurs interêts.
Je ne recevois jamais rien d'eux que
je ne le recompensasse au double :
j'avois les occasions tous les jours de
leur faire du bien, & j'en avois les
moyens par mes petits ménagemens
pour les aumônes des Portuguais,
par la retribution des Messes qu'on
me demandoit, dont je dépensois
fort peu pour mon entretien, em-
ployant le reste à leur acheter des
ferremens, des couteaux, de la toi-
le, du drap pour les vêtir ; en sorte
que peu à peu, ils furent tous de-
cemment couverts pour venir à IE-

glift. Toutes ces choses frappaient trop les sens pour ne leur pas faire comprendre que je les aimois cordialement : ainsi ils me regarderent comme leur pere , & veritablement je ressentois en moy-même une tendresse de pere & de mere , & j'épargnois pour leur donner.

Ils vinrent aussi dans la suite à un tel point de respect & d'obeïssance à mon égard , qu'ils n'eussent pas voulu s'absenter une fois de la Doctrine , ou aller voir leurs parens dans les autres Aldées sans ma permission , & si-tôt qu'ils étoient de retour , ils venoient me baiser la main ; ils faisoient la même chose lorsque je m'absentois pour quelques jours , allant dans une autre Aldée , ils venoient pour lors en corps me feliciter de mon retour. Je peux dire enfin qu'un pere & une mere se pourroient tenir heureux d'avoir des enfans aussi soumis & respectueux comme les Indiens d'Ouracappa l'étoient à mon égard.

Une Republique ne se peut pas gouverner sans Loix penales ; c'est pourquoy j'en établis , mais toujours tres-humaines , quoy-que assez sen-

84 *Relation succinte*

sibles pour retenir dans leur devoir les foibles, & pour punir les coupables; j'établis des Officiers pour cet effet, à qui je faisois quelques gratifications. Je dispoisois si-bien les coupables à se soumettre au châtiement qu'ils s'y soumettoient volontairement, & de tous ceux que je fis châtier il n'y en a eu qu'un qui ait cherché les moyens de se venger: c'étoit le fils d'un Capitaine âgé de 23. ans ou environ, marié: il étoit luy-même un des Officiers, & il se servit de son autorité pour faire mal. Il reconnut enfin sa faute dans la suite.

Les obstacles qu'il fallut surmonter pour faire la Mission.

IL y a eu des obstacles à nôtre Mission de la part des hommes & du Demon, quoy qu'à le bien prendre, on peut dire avec verité, que le Demon a été le premier auteur ou l'instigateur de tous ces obstacles, & qu'il s'est servy des différentes passions des hommes pour venir à bout de ses desseins, ne le pouvant luy seul. Le Demon est ce fort armé

de la Mission du Brezil. 27

armé de l'Evangile, qui détend
main armée son Royaume, autant
qu'il peut, contre celuy qui l'en veut
chasser, & il ne cede qu'à la force
du victorieux, c'est ce qui est arrivé
dans ma Mission, comme dans celle
des autres. Il s'est servy de l'avarice
de quelques uns, de la paresse, &
même de la jalousie de quelques au-
tres, de l'incontinence de plusieurs,
tant Portugais qu'Indiens, lesquels
ont poussé leur passion si loin, du
moins quelques uns d'eux, qu'ils ont
tâché d'interessier l'état dans nôtre ex-
pulsion du Brezil, par des calomnies
malicieuses portées jusqu'à la Cour
de Portugal, capables de donner de
la défiance de nôtre fidélité, parce
que nous sommes François. L'in-
terêt donc de quelques particuliers
qui avoient mis du bétail sur les ter-
res des Indiens, érans un peu traver-
sé par nos Missionnaires, qu'ils avoient
eus-mêmes appellés, plus pour la
seureté de leur bétail, que par zèle
de la conversion des Indiens, com-
me le succès le fit voir: ils se décha-
nerent contre eux, & employerent
toute sorte de moyens pour les chas-
ser. Nos Missionnaires se virent obligés

gés de s'opposer à l'usurpation violente des terres des Indiens par les Portugais, parce que la multitude du bétail devoit leurs plantes, & les obligeoit à se separer en divers lieux pour vivre, & par consequent elle empêchoit la Mission. C'est ainsi qu'en usa premièrement un certain Portugais, nommé Antonio Dolivera, qui avoit appellé, comme j'ay dit, le Pere Theodore de Lucé parmy les Cariris du fleuve de Parai-ba. Il s'adressa au Gouverneur & à la Chambre de Ville, qu'ils appellent Camara leur representant qu'on avoit bien du sujet de se défier de nous étans François: Pour le persuader, il nous accusoit d'enseigner aux Indiens à manier les armes. & que nous en avions déjà donné à quelques uns. Enfin il sçût si-bien colorer sa calomnie, qu'ils écrivirent en Cour contre nous; tous ensemble nous en fumes heureusement avertis par un amy, qui nous montra un fragment de Lettre écrite par le susdit Antonio Dolivera au Gouverneur & à la Camara, qui nous fit assez comprendre le surplus. Et quoy. qu'il fut ues-faux que nous

de la Mission du Brezil. 87

eussions donné des armes aux Indiens ny enseigné à s'en servir, & qu'au contraire le Pere Theodore avoit présenté sa plainte au Gouverneur, il y avoit quelque temps de ce que quelques Portugais leur en avoient donné: neanmoins la calomnie prévalut, & fût portée à la Cour. Ce qui m'obligea à prendre la liberté d'écrire une Lettre à la Reine de Portugal Françoisse de Nation, la suppliant de nous prendre sous sa protection: elle étoit pour lors Regente. J'envoyay la Lettre ouverte au Reverend Pere Supérieur des Capucins à Lisbonne le Pere Gabriël de Serrent, afin d'en user comme il jugeroit à propos. J'exposois succinctement & nettement à Sa Majesté le fait, répondant solidement aux charges, & en faisant voir clairement la fausseté; Dieu benit mon zèle pour la défense de la cause. Cette Lettre empêcha nôtre expulsion du Brezil: Mais elle ne pût empêcher que par l'ordre de la Cour on en fit des informations juridiques sur les lieux, lesquelles étant commises à des personnes de probité, nous justifient entierement & nous

autoriserent plus que par le passé. Le Reverend Pere Superieur me remercia fort obligement de ma Lettre & me dit que sans elle, il croyoit qu'on nous eût chassé du Brezil.

Second obstacle.

Cét orage passé, le Demon en suscita un autre trois ans après, sur le fleuve de Saint François, pareil à celuy de Paraïba, & pour le même sujet; mais le liberrinage de quelques uns se joignit à l'interêt des autres, parce que l'un & l'autre se vid opposé par nos Missionnaires; mais leur opposition eut le même sort que la première, après une information encore juridique sur les lieux, qui nous justifia glorieusement, & nous procura la protection des Gouverneurs de la Ville de la Baye & de Pernambuco, qui firent des ordres rigoureux contre ceux qui nous voudroient inquiéter dans nos Missions.

Troisième obstacle.

La jalousie du fruit que nous faisons parmy les Indiens, accompagnée de rancœur, ou de pure inimitié, en porta d'autres, que leur état devoit plus. ôs obliger à travailler avec

de la Mission du Brezil. 87

nous à la conversion des Indiens, qu'à nous traverser aussi, publiant par tout que nous ne faisons rien que baptiser des têtes; que si les Sauvages eussent été capables d'instruction, ils étoient aussi capables que nous de la leur donner, sans que nous eussions eu la peine de venir de si loin pour ce sujet: quo nous prenions enfin ce prétexte de Mission pour vivre à notre liberté. Ils en usèrent ainsi à l'ordre égard en partie, parce que le Gouverneur de Pernambouc dans une occasion leur reprocha d'une manière fort sensible leur négligence, leur disant que le Roy de Portugal leur donnoit de bonnes rentes pour faire la Mission, & qu'il falloit que des étrangers vinssent de bien loin la faire à leurs yeux, sans qu'ils s'animassent par leur exemple: il leur dit enfin plusieurs choses mortifiantes qui les anima injustement contre nous.

Dans ce même temps je me trou-
vay à Pernambouc, & étant allé
avec un Missionnaire mon ancien, au
Palais du Gouverneur pour quelque
affaire, nous trouvâmes dans une
salle particulière un Exgouverneur

d'Angole, & qui avoit aussi été Gouverneur de Pernambouc; mais pen amy des Capucins François, quoy qu'ils luy eussent rendu des services signalés aussi bien qu'à l'Etat, puisqu'ils ont été la principale cause du recouvrement de Pernambouc sur les Hollandois qui le possedoient depuis 24. ans. L'Histoire en seroit agréable & glorieuse aux Capucins: mais elle seroit longue & hors de mon dessein. Nous trouvâmes ce Seigneur accompagné de trois Superieurs de differens Ordres, de deux Ecclesiastiques considerables, & des principaux Officiers de la Place. Ce rencontre inopiné nous surprit un peu: ce Seigneur nous demanda la cause de nôtre venue, & luy ayant répondu simplement que c'étoit au sujet de nôtre Mission; ils en prirent le sujet de nous railler les uns & les autres. Quelques uns même osèrent avancer qu'il étoit impossible de convertir ces gens-là, qu'ils en avoient l'expérience, & qu'ils étoient assés de Prêtres & de Religieux au Brezil aussi capables & aussi zélés que nous, pour s'y employer, s'il y avoit eu quelque bien à faire. Après que nous

de la Mission du Brazil. 94

Un compagnon qui étoit un peu timide, eût répondu ce qu'il pût, je le priay de trouver bon que ie disse aussi mon sentiment à ces Messieurs. Je commençay en les priant de m'excuser sur ce que je ne parlois pas encore assés bien Portuguais, pour m'expliquer autant que je l'aurois souhaité sur le sujet proposé. Le Gouverneur me répondit d'un air & d'un ton railleux; c'est dequoy nous nous plaignons que vous ne parlez pas bien Portuguais. Je luy repliquay avec bien du respect, mais aussi avec une grande fermeté, que je pourrois donc aussi me plaindre de ce qu'il ne parloit pas François, parce que j'aurois eu un grand avantage pour faire valoir ma réponse sur le sujet proposé. C'est, Monsieur, luy disay-je, contre l'expérience de nos yeux, & même contre la Foy par des conseqences nécessaires d'avancer qu'il est impossible de convertir les Indiens du Brazil: Je le prouvay clairement en deux mots: on me donna une tres grande attention: on peut & on doit juger de la possibilité d'une chose par l'expérience du passé. Or nous

voyons devant nos yeux . non seulement dans nôtre Mission , mais dans celles des Reverends Peres Jesuites , plusieurs Indiens qui se sont bien convertis , donc il n'est pas impossible de les convertir. Secondement , les Indiens sont des hommes raisonnables comme nous , enfans d'Adam comme nous , mais tres-ignorans faute d'instruction : Jesus-Christ est donc mort pour leur Salut , comme pour le nôtre , donc il n'est pas impossible de les convertir , si on y apporte les moyens necessaires. J'ajoutay peu de chose à cela , & cela suffit pour leur fermer la bouche à tous , & pour les obliger à nous parler serieusement & avec honnêteté. Le Gouverneur même qui nous avoit raillé . nous fit un present pour nôtre Mission de la valeur de deux pistoles.

Il a fallu répondre sur ces mêmes objections dans une infinité d'occasions , parce que ceux qui se trouvoient interessés dans leur credit de ne point faire la Mission publioient qu'il n'y avoit rien à faire parmy les Indiens , que c'étoient des bêtes sous la figure d'hommes , & qu'ils se

avoient l'experience.

Ils avoient tous raison faisant comme ils faisoient ; car pour travailler à la conversion des Indiens, il faut avec la grace de Dieu, principalement quatre choses : la premiere apprendre leur langue, sans quoy on est barbare avec les barbares : la seconde une grande charité pour supporter leurs imperfections, leur grossièreté, leur ingratitude, jusqu'à ce qu'on les ait civilisés ; car l'ingratitude est fille de la grossièreté : la troisieme un grand desintéressement pour le temporel ; au contraire, il faut s'interessier beaucoup pour eux, & leur faire tout le bien qu'on peut, & les proteger contre ceux qui les oppriment : la quatrieme un grand amour de la chasteté, & prendre bien des précautions sur ce sujet à cause des objets perilleux où on est continuellement exposé, les Indiennes étant fort fragiles. Or toutes ces qualités se trouvent rarement dans les Portuguais. Premièrement, il y en a tres-peu qui se veuillent donner la peine d'apprendre la langue, sans quoy néanmoins il est impossible de les catechiser comme

me il faut, pour en faire de bons Chrétiens. 2. Ils ont presque tous un extrême mépris pour les Indiens, ils les traitent de chiens, & les traitent en chiens. 3. Ils sont interessés encore qu'en d'autres occasions ils soient liberaux jusqu'à la prodigalité. 4. Etans nés dans un Païs tres-chaud & vivans dans l'oïfiveté, & dans une grande liberté parmy des esclaves des deux sexes presque tous nuds, dont ils disposent à leur volonté. Il est tres-difficile que changeant l'état Laïque dans Ecclesiastique ou Regulier, qu'ils soient bien chastes, sur tout s'ils sont exposés aux occasions perilleuses, où les Missionnaires sont exposés inévitablement spécialement avant que les Indiennes soient Chrétiennes & bien penetrées des verités de la Foy, il ne s'en trouve que trop, qui sollicitent même au mal. Si elles apperçoivent la moindre foiblesse, ou si elles peuvent esperer quelque profit, parce qu'elles n'ont ny honte naturelle, ny crainte de Dieu dans cet état. C'est pourquoy un tres-prudent & saint Supérieur d'une Communauté de plus de cent Religieux, me répondit dans

de la Mission du Bresil. 95

une occasion, où je le sollicitois fortement d'envoyer des Religieux à la Mission, lay representant le fruit qu'il y avoit à faire; il me répondit: Mon Reverend Pere, mes Religieux sont la plupart nés dans le Bresil, élevés parmy les occasions que vous sçavés, je n'ose les exposer aux occasions qu'ils ont quittées pour se sauver. Dans le Convent, ils vivent selon leur état & avec exemple, vous le sçavés. J'ay sujet de craindre pour eux. Voilà ce qu'il me dit, & c'est la raison pourquoy y ayant tant de Prêtres & de Religieux dans le Bresil, il y a si peu de Missionnaires Portugais, la plupart de ceux qui sont Missionnaires, même parmy les Jesuites, sont étrangers.

Il y a un autre obstacle à la Mission bien considerable de la part des Indiens mêmes: il y en a parmy eux comme parmy nous, de dociles & bien nés, d'autres indociles & pervers. Les premiers se rendent facilement, les seconds résistent longtemps, & souvent pervertissent les autres: on ne les peut dompter qu'avec le temps & par la rigueur: ils sont fort attachés à leurs Ceremo-

nies Payennes & à leurs Traditions; parce qu'elles favorisent la plupart la sensualité, leurs Fêtes consistant dans des danses, festins à leur mode, & dans des impudicités. De plus il faut renoncer à la Poligamie qui étoit parmy eux, & vivre constamment dans le Mariage avec une seule femme jusqu'à la mort & ils les quittoient très-facilement pour en prendre d'autres: cette liberté étoit reciproque. Enfin il faut s'assujettir aux Loix du Christianisme, où la nature repugne, & sur tout à la Confession. Ils n'étoient pas moins attachés à leurs Traditions, quoy-que très-déraisonnables & même gênantes: deux exemples entre plusieurs le feront voir: le premier à l'égard des femmes nouvellement accouchées, lesquelles ne mangeoient ny viande, ny poisson, ny œufs, ny bouillons de viande, ny de poisson, mais vivoient de cassave, mil, pois & autres legumes, jusqu'à ce que les dents commençassent à venir à leurs enfans, se persuadant que leurs enfans seroient morts, ou n'auroient point eu de dents, si elles en avoient mangé devant ce temps-là, & comme

Ces choses leur manquoient assés souvent, elles devenoient comme des squeletes & leurs enfans aussi, & il en mourroit quelques unes de pure necessité. Je commençay à les détromper par la fille du Capitaine Thomas Alurez, qui ayant toujours été tres-vertueuse, fille & mariée, & ayant été fort obeïssante, je la fûs voir après ses couches, je luy portay un bouillon de viande avec un peu de viande, la priant d'en manger; elle s'en excusa sur leur Tradition: je luy donnay enfin tant de raisons & d'exemples pour la détromper, que pour ne me pas déplaire, elle se soumit à prendre de ce que je luy avois apporté: elle en mangea fort peu, & me dit que c'étoit assés, qu'elle m'avoit obeï. Je ne la voulus pas contraindre, de peur que la repugnance que son imagination luy causoit, ne luy fit mal; mais de-là à quelques heures étant retourné la voir, & luy ayant demandé l'état de sa santé, & si ce que je luy avois donné luy avoit fait mal, m'ayant répondu simplement que non, je l'obligeay à en prendre une seconde & troisiéme fois, & enfin elle mangea

ensuite librement de la viande : son exemple détrompa les autres.

Le second étoit au sujet de leurs Fêtes, augures & divinations. Ils en étoient tellement enivrés qu'ils furent long-temps à s'en desabuser, quelques raisons que je leur donnasse. Souvent ils se déroboient de l'Aldée sous prétexte d'aller à la chasse, ou chercher du miel dans les bois, pour faire en cachette leurs ceremonies. Il fallut donc en venir à la rigueur & châtier les coupables, ce qui ne se pût faire sans bieu de peril pour nous, spécialement dans une occasion, où ils se souleverent & penserent nous tuer. Enfin avec le secours de Dieu nous en vinmes à bout, ils nous offerent leurs Idoles, leurs habits de ceremonies, & tout fut traîné & brûlé publiquement; cela fait voir la constance qu'il faut à des Missionnaires pour ôter aux Indiens leurs superstitions, & les faire renoncer à leurs Traditions.

Perils Comme il fallut donc pour les
où je faire Chrétiens les faire renoncer à
m'ex- toutes les œuvres & pompes du De-
posay. mon, & aux déreglemens d'une vie
 libertine, je m'exposay plusieurs fois

de la Mission du Brezil. 99

a de tres-grands perils, plus spécialement quatre fois, & des quatre il y en eut deux où je ne peux douter que ce ne fût une espece de Miracle d'avoir échappé de leurs mains. Dans la premiere le Reverend Pere Anastase d'Audierne étoit present, & il me garentit d'un coup de sabre sur la tête. sautant au bras d'un Capitaine Indien tres-méchant, qui l'avoit déjà levé pour m'en frapper, je ne le voyois pas, parce qu'il étoit derriere moy, & j'étois fort embarrassé pour empêcher les autres qui sautoient à leurs fleches contre nous: il le desarma & se saisit du sabre. Pour lors une terreur les saisit tous, & ils mirent bas les armes & nous pacifiâmes tout; en sorte qu'ils me firent même un present de pois secs. Il y avoit aussi avec nous un Portugais, qui pensa mourir de peur dans cette occasion. Dans l'autre occasion j'étois seul avec un Indien d'Ouracappa, c'est Tapicourou, dont j'ay parlé, qui m'y étoit tres-fidele, où si je ne m'étois servi d'adresse pour les tromper, non seulement ils m'auroient tué, mais ils m'auroient mis en piéces, comme ils le firent bien

paroître, & le declarerent à un Portuguais; je sentis le peril par un mouvement interieur, & me retiray promptement. A peine étois-je à cent pas dans mon canot sur la riviere qu'ils parurent tous armés sur le bord, menaçans avec toutes les demonstrations possibles de leur fureur. Ces deux occasions arriverent dans l'Aldée d'Irapoa, où nous n'avions ny Eglise, ny maison, ny aucun Chrétien: le Capitaine étant tres-méchant & opposé à la Mission. Il empêchoit ses gens de se convertir à la Foy: ce fut le sujet du peril où je m'exposay. Mais enfin il fut tué luy-même par les siens & brûlé sous le nom de Sorcier. (S'il y en avoit quelqu'un parmy eux, & qui eut commerce avec le Diable, euluy-là en étoit un.) Il avoit été la cause de la mort d'un fort grand nombre d'Indiens qu'on avoit massacré & brûlé; parce que ce malheureux qui faisoit métier de deviner, les avoit accusé malicieusement d'être Sorciers.

Ter- Je ne peut douter que Dieu n'ait
veus jetté plusieurs fois la terreur dans
salu- l'esprit des Indiens pour leur Salut,

lorsque j'ay entrepris pour son servi *ta res*
ce des choses qui ne peuvent paroître *aux*
au dehors que teméraires, dont le *Indiës*
succés néanmoins a fait voir que
Dieu même me les inspiroit, & m'en
cachoit le peril, ou me le faisoit
mépriser; car cela ne se pouvoit
humainement: & les Portuguais
étoient dans l'admiration de ce que
j'osois entreprendre, étant tout seul
& sans armes, ce qu'ils n'auroient
osé faire étant plusieurs & armés.
Entre plusieurs occasions où j'ay vi-
siblement senti ce secours de Dieu,
dans les perils où je me suis exposé;
outre les deux cy dessus, j'en rap-
porteray encore quelques unes suc-
cintement.

La premiere fut, que les Indiens
d'Ouracappa étans fuïs la plupart de
l'Aldée à la persuasion du Colonel
Francisco Dias Davila, qui leur don-
na pour ce sujet quelques presens;
parce qu'il sentit bien que je m'oppo-
serois à ses desseins, comme injustes
& préjudiciables à la Mission, &
étans retournés de-là à quelques
jours; par la terreur que Dieu leur
imprima dans le cœur à la veüe de
la mort de deux de ceux qui avoient

suis, qui peut-être avoient induits les autres; je leur fis une correction severe, & prenant la discipline à la main je frappay indifferemment sur eux, & au lieu de se soulever contre moy. ils se jetterent par terre tous tremblans, eriant misericorde.

La seconde fut, qu'y ayant eu un' espece de soulevement contre moy pour avoir châtié quelques coupables, & prévoyant les suites de ce soulevement, après un peu de reflexion & m'être recommandé à Dieu je fus seul au milieu de l'Aldée, & leur criay à haute voix: Sortés, sortés de vos maisons, je suis seul, il ne vous sera pas difficile de me tuër si vous le voulés faire, je ne crains pas de mourir pour le service de Dieu en cherchant vòtre Salut. Prenés telle resolution que vous voudrés; car il faut ou m'obeir ou me tuër, étant resolu de châtier absolument les coupables, puisque vous m'avez appellé parmy vous pour vous faire Chrétiens. Je m'étendis beaucoup là-dessus pour leur faire comprendre les travaux que j'avois souffert à leur occasion & les consequences de l'impunité. Ce qui eut un tres-bon

effet.

La troisième fut, que le Capitaine de l'Isle du Cavalo qui étoit un homme fort fier & redouté, à cause qu'il avoit quantité d'enfans & neveux qui passoient pour vaillans, ayant mal reçu une correction verbale que je luy fis justement pour quelque faute. Il s'alla plaindre avec beaucoup d'exageration au Colonel Francisco Dias Davila, me calomniant auprès de luy, & par son conseil ayant changé d'Isle pour faire leur demeure, afin de m'obliger à les abandonner. Pour ne pas avoir la peine de bâtir une nouvelle maison & une nouvelle Eglise, j'écrivis au même Monsieur pour me plaindre, & luy dis que je le croirois autheur de leur fuite, s'il n'obligeoit ce Capitaine de comparoître devant luy en ma presence à tel jour & à telle heure que je luy marquois, sans faire connoître audit Capitaine Indien, que je m'y devois trouver. Le tout fut exécuté ponctuellement, parce que Francisco Dias prévint bien que j'aurois porté des plaintes contre luy au Gouverneur de la Baye. Lorsque le Capitaine Indien, qui vint accom-

pagné de trois des siens, me vit dans la salle où il étoit, il fût surpris, & chacun ayant pris place, Francisco Dias pria un Capitaine d'Ordonance Portuguais, qui sçavoit un peu la Langue des Cariris, de leur dire de sa part qu'il falloit qu'ils m'eussent obéi, & ne m'eussent pas donné du chagrin, & quelques autres choses, dont les Indiens tiennent fort peu d'estat. Après qu'il eût dit ce qu'il pût, je parlay à Francisco Dias dans ces termes: Monsieur, ce n'est pas ainsi qu'il faut parler à ces ingrats, qui m'ont outragé & calomnié, après avoir fait pour eux ce que vous sçavés vous-même, sans autre intérêt que leur Salut. Souffrés que je leur parle & leur fasse avotier devant vous leur faute & leur malice. Aussi-tôt regardant d'un visage couroucé ce Capitaine Indien qui étoit vis-à-vis, je luy dis d'un ton assés haut & severe en mettant mon doigt sur le milieu de mon front (regarde-moy là) je reperay deux autres fois les mêmes paroles avec la même demonstration, laissant quelque intervalle entre chaque sermone, & n'en falut pas davantage pour le rendre

tout interdit & le faire trembler si violemment qu'il en battoit des dents & ne sçavoit ce qu'il disoit, les autres souffrirent la même peine, & devinrent tous blêmes. Francisco Dias & le Capitaine Portuguais avec un autre qui étoit là present furent étonnés d'un tel effet, & s'entredisoient avec admiration: Voyés comme ils tremblent! ils perdent l'esprit! je reprochay pour lors à cet Indien sa malice & son ingratitude, rapportant le fait comme il s'étoit passé ce qu'il avoua, & après avoir exposé ce que j'avois fait pour eux, & montré qu'ils n'avoient pas de meilleur amy que moy, je leur dis avec fermeté qu'ils pouvoient voir, que quoy - que je respectasse beaucoup Monsieur le Colonel Francisco Dias, que neanmoins je ne dépendois pas de luy, que j'étois envoyé de la part du Pape avec l'agrément du Roy de Portugal, & sous sa protection pour les faire Chrétiens, & pour les sauver, s'ils vouloient correspondre à mes bonnes intentions, & que le Roy de Portugal ordonnoit aux Gouverneurs de m'autoriser dans mon ministère, aussi - bien que tous les

Missionnaires, avec menaces de châtimens à ceux qui s'opposeroient à nos Missions. Je conclus enfin la conference par des paroles si tendres & si zélées pour leur Salut, que ce pauvre Capitaine Indien parfaitement revenu de sa consternation & de son erreur, me demanda pardon de la faute, & protesta avec les autres qu'ils seroient ce que je voudrois: si je voulois ils me bâtiroient une nouvelle maison & une nouvelle Eglise plus belle que la premiere dans le lieu où ils s'étoient transportés, qui leur étoit plus commode que le premier, ou bien ils retourneroient à leur premiere demeure. Je consentis à venir avec eux où ils s'étoient nouvellement établis comme m'étant aussi beaucoup plus commode, n'ayant qu'un bras du fleuve à passer, & dans l'autre j'en avois deux tres-difficiles & tres-perilleux pour les courants violens, employant près de deux heures dans ce passage avec un travail extrême, le canot étant si petit qu'il ne contenoit que nôtre Negre & moy, & je me suis vû souvent en peril dans ce passage. Nous vécumes ensuite en paix &

*Chan-
gemēt
d'Al-
dée.*

tous me furent soumis, après que j'eus bâti une nouvelle Eglise & aussi une maison, l'une & l'autre plus belles & plus commodes que les précédentes. Ce même Capitaine Indien dans une autre occasion qui précéda celle que je viens de rapporter, ayant trouvé mauvais que j'eusse châtié un des siens qui ne venoit point du tout à la Doctrine, & qui donnoit mauvais exemple, & m'en marquant publiquement son ressentiment à la Doctrine, je le repris avec tant d'autorité qu'il devint tout blême & ne pût se soutenir sur ses jambes; il luy fallut s'asseoir sur la terre pour ne pas tomber. Je croy que ceux qui liront cecy jugeront comme moy, que Dieu operoit ces effets extraordinaires sur ces pauvres Indiens pour leur Salut, & qu'il me donnoit ce courage pour entreprendre ce qui surpassoit visiblement mes forces; parce que cela étoit nécessaire pour leur ouvrir les yeux, étant absolument impossible d'en faire jamais de bons Chrétiens, si on ne châtie les méchans. Mais si j'ay montré de la rigueur au commencement, je leur ay aussi donné tant de preuves de tendresse par les

108 *Relation succinte*

bienfaits continuels qu'ils recevoient de moy ou par mon moyen, qu'ils étoient obligés de reconnoître que je les aimois véritablement; & c'est ce qu'ils me disoient ensuite après avoir senti l'utilité de ma conduite, & que je leur representois l'état pitoyable où ils étoient avant que je les eusse policés; & ce qu'ils auroient toujours été si j'avois eu une lâche complaisance pour leurs inclinations & trop de timidité pour ne les pas corriger. Il est vray, me disoient-ils, nous ne connoissons pas nôtre bien, & nous nous y opposons faute de lumière. J'établis donc des Officiers qui dans les occasions châtoient les coupables: mais comme ils devinrent plus raisonnables dans la suite, je les gouvernay aussi avec bien plus de douceur.

Relation d'une Guerre où il me fallut aller par l'ordre du Gouverneur de la Baye avec nos Indiens, pour reprimer la fureur des Sauvages qui dans une nuit tuèrent sur le fleuve de Saint François quatre-vingt-cinq personnes, tant Portugais, que Negres, dans

CE fut environ 7. à 8. ans après mon arrivée dans l'Aldée d'Ouracappa, que cette Guerre se mit. Il y avoit environ 3. ans que j'avois reçu du secours dans ma Mission, y ayant été cinq ans tout seul, & n'ayant de plus proche voisin que le Pere François de Domfront dont j'ay parlé qui demouroit environ 22. lieues au dessous de moy, parmy les Kodelles, le Pere Anastase d'Audierne, & le Pere Joseph de Châteaugontier m'avoient joint. & avoient pris chacun son A'dée de Cariris au dessous de moy, le premier au Pambou & le Pere Joseph à 2. lieues plus haut. Je fus chercher le Pere Anastase aux Aramourous où il étoit 80. lieues au dessous de moy: il ceda sa Mission à ma prière au Pere Theodore de Luet, qui par mon conseil quitta la sienne de Paraïba, parce qu'il y faisoit peu de fruit. Ces Indiens étans fort adonnés au vice de la gourmandise & à ceux qui l'accompagnent ordinairement, & n'ayant pas la force de venir jusqu'cù j'étois il resta parmy les Aramourous. Il est

vray que le Pere Anastase eut de la peine à se résoudre à quitter sa Mission pour en venir prendre un autre avec moy ; car outre qu'on a toujours beaucoup d'inclination pour ses enfans spirituels , & que la separation en est penible , il avoit de grandes habitudes avec les Portugais de ces lieux-là , qui venoient en troupes tous les Dimanches à la Messe & recevoient les Sacremens ; en sorte qu'il étoit toujours près de midy avant qu'il commençat la Messe pour la multitude des Penitens : il en étoit beaucoup estimé & aimé avec justice. On n'entendoit plus parler de scandales ny de meurtres à dix & douze lieues à la ronde, quoy qu'auparavant cela fût tres-ordinaire ; il y avoit une grande reforme dans les mœurs , dans les Negres même , & tout cela servoit beaucoup pour la conversion des Aramourous. Enfin c'étoit un Missionnaire tres-zélé , toujours prêt à rendre service de jour & de nuit. Monsieur le Gouverneur de la Baye ayant appris le service qu'il rendoit aux Portugais , luy donna un beau canot tout neuf qui pouvoit porter vingt personnes ,

de la Mission du Brazil. 117

afin de luy faciliter ses voyages du haut au bas du fleuve : il alloit quelques fois jusqu'à vingt lieux au bas du fleuve faire Mission parmy les Portuguais, & quelques Indiens d'une autre Aldée ; en sorte qu'il rendoit de grands services à Dieu dans ce lieu. C'est pourquoy il fût fort regretté de tous, & quoy-que le Pere Theodore prit la place, & qu'il fut un saint & tres-zélé Religieux, il n'avoit la force ny les talens du Pere Anastase.

L'autre Missionnaire fut comme je viens de dire le Pere Joseph de Châteaugontier, mais il ne vint qu'environ un an & demi après le Pere Anastase, & ce fut luy-même qui ramena de la Ville de la Baye, où il étoit allé expressement pour délivrer 10. ou 12. Indiens de son Aldée du Pambou, qu'on avoit fait esclaves dans une Guerre que les Portuguais firent à la Nation des Cariris assés mal à propos ; ces Indiens se trouverent innocemment parmy ceuz qu'on supposoit coupables, étans allés les voir comme parens, sans sçavoir ce qui se passoit. Je voulus moy-même faire ce voyage, & nous

eûmes un conteste charitable le Pere Anastase & moy sur ce sujet, chacun de nous voulant épargner la peine à son compagnon : peine tres-grande, puisqu'il s'agissoit de faire au moins trois cens lieues, sans autre provision pour le voyage que de la viande seiche, de la farine de cassave & de l'eau, qui quelque fois manque par les chemins. Ensu je luy ceday la couronne où il avoit plus de droit que moy : ils étoient de son Aldée, & il me dit pour m'obliger à consentir, que ma presence sur le fleuve étoit plus necessaire que la sienne dans la conjoncture, & il étoit vrai; car cette Guerre donna bien à penser aux Cariris du fleuve craignans avec justice, qu'on ne leur en fit autant après, & j'étois plus capable de les pacifier que luy, ayant plus d'habitude avec eux, & scachant mieux leur Langue que le Pere Anastase, parce que j'avois demeuré plus longtemps que luy parmy eux, & j'avois aussi plus d'autorité sur leur esprit & sur l'esprit des Portugais, mais comme cecy arriva immédiatement après la Guerre, dont je veux parler, je reprene mon dessein.

de la Mission du Bresil. 113

L'Ordre m'ayant donc été signifié de la part du Gouverneur de la Baye par le Colonel Francisco Dias Davila, à qui toutes les terres du fleuve depuis 30. lieues en bas jusqu'à plus de cent lieues en haut appartenoient par don du Roy de Portugal, à l'exception de celles qui étoient nécessaires aux Indiens, je fus obligé de partir avec nos Indiens des 4. Aldées que nous avions sous nôtre conduite, qui furent encore joints par quelques autres Indiens des autres Aldées au dessus. Je voulus m'excuser de cet employ pour de justes raisons; car ces pauvres Aldées demouroient sans Pasteur, le Pere Anastase & le Pere Joseph. ne pouvans pas venir dans toutes les occasions assez promptement pour les secourir dans le spirituel. Mais les Indiens qui devoient aller à la Guerre me protestèrent qu'ils n'iroient pas si je n'allois avec eux, ils m'alléguerent leurs raisons que je trouvay justes. Je partis donc avec eux & avec tous les Portugais qu'on pût ramasser sur le lieu, qui ne montoient qu'à 120. hommes ou environ tous à cheval, le Chappellain ordinaire des Portu-

guais du fleuve & deux autres Religieux de Saint François se trouverent aussi dans cette occasion. Nous marchâmes aux ennemis qui étoient à 40. lieues au dessus de nous, Maîtres de toutes les métairies, qu'ils appellent Courrales, des deux côtés du fleuve, l'espace d'environ trente lieues, après en avoir tués les Maîtres & leurs Negres, comme j'ay dit, au nombre de 81. faisant tous les jours un grand dégât sur le bétail. Nos munitions de bouche consistoient dans de la viande seiche & un peu de farine de cassave pour le Colonel & quelques uns des Principaux, les autres Portugais n'en avoient pas, non plus que les Indiens. Nous utilisons du bétail par les métairies où nous passons selon nos besoins. Après plusieurs jours de marche, nous découvristes les ennemis par le moyen de six Cavaliers des mieux montés qui allerent à la découverte sans être appercûs. Après leur retour on fit halte sur les 4. à 5. heures du soir, & peu de tems après nous appercûmes quelques uns d'eux qui traversoient le fleuve dans un canot. Apparemment ils nous ap-

perçurent, ou du moins ils prenoient bien leurs précautions pour n'être pas surpris, car le lendemain nous trouvâmes avant le lever du Soleil cinq espions, deux à cheval & trois à pied, à demie lieuë au dessus de nous. Ces deux qui étoient à cheval, se jetterent à terre & s'enfoncerent dans des halliers fort épais sur le bord du fleuve, où ils furent pris par nos Indiens, les trois autres se sauverent dans des endroits fort serrés, où on ne pût les suivre. On apprit de l'un de ces espions que les ennemis venoient à nous; car l'autre fût tué devant mes yeux par un Portugais, qui le traversa de deux coups d'épée dont il mourut sur le champ. C'étoit un jeune homme de 24. ans ou environ, fort bien fait, ce Portugais fût repris severement par le Colonel d'avoir tué un espion déjà prisonnier de sa propre autorité. On n'eût pas marché trois quarts de lieuë qu'on rencontra les ennemis: on les chargea plusieurs fois, sans beaucoup d'effet, à cause que les Indiens en se battant à coups de flèches sont dans un continuel mouvement, & ils voligent avec tant

de legereté qu'on ne peut les mirer avec le fusil, parce qu'ils ont toujours l'œil sur le bout du fusil qui les menace, & changent au moment de situation. Ils se défendirent pendant une lieue & demie se battant toujours en retraite en bon ordre, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à un gros ruisseau qui traverse, qu'on appelle Rio Dosaliré, qu'ils passerent promptement à la nage, soutenus de plusieurs d'entr'eux qui gardoient leur camp, qui se vinrent poster sur le bord de cette petite riviere couverte de halliers, d'où ils tirèrent quelques coups de fusils, & penserent tuer le Colonel Francisco Dias Davila, celuy qui étoit à son côté fut blessé de deux balles qui luy traverserent la cuisse. Nos gens n'oserent passer le ruisseau, parce qu'ils auroient été exposés aux coups des ennemis qui étoient couverts. Néanmoins les ennemis ne se crurent pas en seureté, craignans d'être forcés. Ils prirent le party de se jeter à la nage pour passer le steuve de S. François qui joignoit leur camp d'un côté, & comme ils se jetterent à l'eau avec trop de précipitation, leurs

flèches qu'ils avoient mis sur leurs dos, leur échapperent pour la plupart; en sorte que je croy qu'il y avoit près de dix mille flèches qui alloient à la drive. On tira plusieurs coups sur eux, mais comme ils étoient éloignés & qu'ils plongeoiient à tous momens, on leur fit peu de mal. Ils arriverent enfin sur une grève à plus de 800. pas de nous, on tira encore là sur eux, & comme ils sont nuds, on en blessa quelques uns. Dans tout ce choc selon leur aveu, ils ne perdiient qu'environ 50. hommes. De cette grève ils traverserent à nos yeux le reste du fleuve, & craignans que nous les eussions suivis, s'ils eussent marché le long du fleuve, ils se jetterent dans les bois, pour se rendre à un certain petit lac à 6. ou 7. journées du fleuve. Après cette expédition il fallut pourvoir au besoin pressant de nos gens, qui dans 36. heures n'avoient fait qu'un tres-foible repas, & qui étoient fort fatigués: on chercha quelque bétail qu'on tua à nuit fermante. Le lendemain on passa le ruisseau du Salitré, & on trouva dans le camp des ennemis beaucoup

de bœufs morts & écorchés, & quatre
tiré de chèvres, dont quelques unes
étoient à demy-rôries par quartiers;
mais comme tout cela avoit été tué
le jour précédent & avoit demeuré
exposé au Soleil, tout s'étoit cor-
rompu & jettoit une infection si
grande que nous avions bien de la
peine à passer. Nous fîmes donc à
trois lieus de-là dans une métairie
que les ennemis avoient brûlé après
avoir tué le Maître de la maison &
un Negre que nous trouvâmes, &
nous tuâmes bon nombre de bœufs
que nous fîmes seicher pour suivre
les ennemis. Après cinq jours de
séjour on passa le fleuve les Portu-
guais dans de petits canots qu'ils
trouverent, les Indiens & les che-
vaux à la nage. On suivit les enno-
mis à la piste & on les trouva à ce
petit lac, n'y ayant point d'autres
eaux que ce lac ou petit marais au
dedans de la terre de ce côté-là. Ils
étoient presque sans armes & demy-
morts de faim. Ils se rendirent à
condition qu'on leur donneroit la
vie; mais les Portugais leur ayant
fait rendre toutes leurs armes, les
lièrent, & à deux jours de-là tou-

rent de sang froid tous les hommes d'armes au nombre d'environ 500. & firent esclaves leurs femmes & leurs enfans. Par bonheur pour moy, je ne fus pas present à ce carnage, je ne l'aurois pu souffrir, comme injuste & tres-cruel après leur parole donnée de leur sauver la vie.

Je partis de ce lieu pour retourner chés nous, afin de me préparer au voyage de la Ville de la Baye, pour chercher le necessaire pour nôtre Mission, n'ayant plus les uns & les autres, ny vin pour la Messe, ny farine pour les Hosties, ny les autres choses necessaires: dans quatre ou cinq jours après mon arrivée à mon Aldée, je partis pour la Baye portant avec moy pour toutes provisions de la viande seiche & de la farine de cassave pour 25. jours de chemin; car il faut porter tout ce qu'on doit manger pendant 150 lieues de chemin ou plus. Le voyage fut assez heureux quoy que tres-penible; mais étant arrivé à la Baye il mourut un des 4. Indiens qui m'avoient accompagné; il mourut avec tous les signes de Salat qu'on peut desirer; c'est celuy dont j'ay parlé cy-devant.

Voyage
de
la
Baye

Le Gouverneur de la Baye étoit mort; quatre Mestres de Camp & le Chancelier tenoient le gouvernement en attendant un nouveau Gouverneur de Portugal : ces Messieurs me reçurent avec bien de la civilité, & me remercièrent du service que je venois de rendre à l'Etat dans cette Guerre, dont je leur fis le détail. Mais après ce remerciement, un d'eux dit, que quoy-qu'il fût vray que nous rendions beaucoup de service à Dieu & à l'Etat par nos Missions, néanmoins ils avoient sujet de craindre que nous ne tournassions contre l'Etat, même le grand credit & l'autorité que nous avions sur les Indiens en faveur du Roy de France. Ce reproche soupçonneux me fut sensible, n'ayant jamais eu non plus que les autres Missionnaires autre intention que de servir Dieu dans nôtre ministère & d'être fideles au Prince, dans les Etats duquel nous vivions. Ainsi je marquay un peu trop vivement dans cette occasion mon ressentiment, répondant avec émotion à ce Mestre de Camp, que le Roy de France n'avoit pas besoin de traitres, & quand il voudroit s'en servir,

vir, il ne cherchoit pas des Capucins, il avoit trop d'estime pour eux. Ils calmerent mon ressentiment par des paroles obligantes, & par une aumône de cent francs à nôtre Mission; & je reconnus moy-même que j'avois été trop vif dans cette occasion. Cette faute me servit pour d'autres occasions delicates qui se presenterent environ un an après, comme je vais dire.

Etant de retour à mon Aldée environ deux mois & demy après mon départ, & esperant vivre désormais en grande paix avec les Portugais, après leur avoir rendu un signalé service avec nos Indiens, il se mit incontinent une nouvelle Guerre *entre* lieux de nous, entre les Portugais & les Cariris de ces lieux-là, pour une cause assez legere & peu juste de la part des Portugais. Mais le Brezil est un exil & une retraite de plusieurs criminels, soit au Tribunal de l'Inquisition, ou à l'autre Tribunal: ce País se remplit plus d'Habitans défectueux & vicieux que d'autres, parce qu'on vit dans le Brezil avec beaucoup de liberté & de libertinage, & que le crime y regne assez

impunément. Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui vivent avec peu de Religion & de conscience, étans en grand nombre, trompent les Gouverneurs qui ne peuvent sçavoir des lieux éloignés de la Ville, que ce qu'on leur rapporte, & par consequent il se-fait des injustices. Ces mal intentionnés ayant appris de succès de la Guerre contre les Sauvages, & que les Portugais y avoient fait beaucoup d'esclaves, ils furent bien aise de trouver un prétexte pour en faire autant au Cariris, de Canabrava. (C'est le nom du lieu où ils demouroient.) Ils exagererent donc beaucoup au Gouverneur le tort qu'ils en avoient reçu, sans dire l'occasion qu'ils y avoient donné, les faisant passer pour des revoltés, qui les assassinoient s'ils ne les prévenoient. Le Gouverneur sur leur information ordonna qu'on leur feroit la Guerre. On la leur fit en effet avec avantage, parce que les armes n'étoient pas égales, & qu'ils sont faciles à tromper. Après quelques escarmouches ils se rendirent à composition, & ayant mis les armes bas sur la parole des Portugais, ils se saisirent de

leurs personnes, & les tuèrent de sang froid au nombre d'environ 180. hommes de Guerre, & prirent leurs femmes & leurs enfans au nombre d'environ cinq cens qu'ils firent captifs, parmi lesquels se trouverent dix ou douze Indiens de l'un & l'autre sexe du Pere Anastase, dont j'ay parlé cy-dessus page 2. de la premiere Relation. J'y aicûteray seulement qu'ayant prié le Cominandant avec toutes les instances possibles de luy rendre ses Indiens, luy prouvant leur innocence, & ne l'ayant pû obtenir. le P. Anastase luy dit avec une grande fermeté, & je m'en vais avec vous devant le Gouverneur, & je me promets du secours de Dieu, que vous ne ramenerés pas un seul de toute cette troupe que vous tenés captive, je les délivieray tous; ils partirent donc ensemble de ce lieu avec toute cette troupe d'esclaves prétendus, gardée soigneusement par les Portuguais comme leur butin; ils entrent en triomphe dans la Ville de la Baye, & se presentent comme victorieux devant le Gouverneur; ils demandent main-levée, & distribution de leurs esclaves. Le Pere Ana.

stase paroît aussi s'opposant à leurs prétentions, & s'offrant de prouver l'innocence de ces pauvres captifs. Les Reverends Peres Jesuites s'interessent avec luy pour les défendre: chacun fait son manifeste. On assemble la relation, c'est la Cour souveraine pour examiner le tout: on n'est occupé d'autres choses pendant trois ou quatre jours. Enfin les raisons des Reverends Peres Jesuites, & je peux dire avec verité, spécialement celles du Pere Anastase se trouverent si fortes, que le Gouverneur & les Juges prononcèrent en faveur de la liberté des Indiens, & obligèrent le même Commandant de les reconduire dans les Aldées voisines de la même Nation, administrées par les Reverends Peres Jesuites, c'est à dire, à Canabrava 70. lieues de la Ville de la Baye. Le Gouverneur fit fournir tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage. On peut juger de la joye de ces pauvres Indiens, se voyant en liberté après s'être vus esclaves, & à voir peada leurs peres & autres parens qui avoient été massacrés. Le Pere Anastase les accompagna seul jusques dans les Aldées

soldates, & quelque vigilance qu'il pût apporter ce mauvais Commandant, avec quelques soldats Portugais qui l'accompagnoient, déroberent dans le chemin quelques Indiennes. J'ay vû moy-même une partie de ces pauvres Indiens & Indiennes dans les Aldées des Reverends Peres Jesuites, leurs Aldées ayant été brûlées, lorsque je fis mon second voyage à la Ville de la Baye. Après cét heureux succès qui eût au Pere Anastase bien du travail: il retourna à son Aldée amenant avec luy ceuz qu'il étoit allé chercher; mais ce pendant qu'il étoit en chemin j'eus aussi de mon côté bien de la peine sur le fleuve, en voicy l'occasion.

Ces massacres injustes & cruels des Indiens dans les deux occasions dont je viens de parler, contre la Foy donnée, & principalement le dernier, qui étoit de ceuz de la même Nation des Cariris, donna beaucoup à penser aux nôtres, & leur fit craindre qu'on ne leur en fit autant, quoy qu'ils eussent servi si utilement dans la premiere Guerre, & que plusieurs d'eux eussent mérité & reçu de gloire

*Emu-
te sur
le fleuve
vci.*

rieux éloges pour leur valeur. Je les ay entendus des Portuguais qui avoüoient qu'on ne pouvoit montrer plus de bravoure qu'ils avoient fait. Cette crainte donc donna de la défiance aux nôtres, ils n'osoient plus aller si librement à leur chasse ny à leur pêche, ny dans les maisons des Portuguais. Les Portuguais prirent ombrage de ce procedé, & on ne manqua pas de semer de mauvais bruits sur ces imaginations sans me rien dire. Quelques uns des plus timides quitterent leurs maisons pour s'assembler plusieurs en une, afin de se mieux défendre: enfin la défiance reciproque augmentant & les précautions de part & d'autre, en moins de quinze jours je vis une disposition prochaine à une Guerre ouverte. Les Portuguais avoient déjà ménagé pour leur party des Indiens assés belliqueux, nommés Tammachioux, assés proches voisins, leur promettant un gros butin de la défaite des Cariris, & comme ils n'ont pas de jugement, ils leur avoient donné parole.

Informé de tout par les nôtres qui me dirent qu'il n'y avoit plus de seu-

reté pour eux, & qu'on les vouloit massacrer comme les autres, je me mis aussi-tôt en devoir de l'empêcher. Je fus incontinent chés un Capitaine d'Ordonnance Portugais nommé Emanuel de Souza fort honnête homme & mon amy, & luy ayant dit tout ce qui se passoit, dont il avoit déjà assés de connoissance: je le fis résoudre à venir avec moy pour appaiser cette émotion, répondant de mes Indiens. Nous partîmes tous deux avec un Indien nommé Tapicourou, dont j'ay parlé, & à 4. lieues au dessus de nôtre Aldée, nous rencontrâmes deux ou trois Portugais armés avec leurs Negres, dont l'un étoit fort mutin & temeraire, & redouté; il avoit déjà tué un ou deux hommes: il demanda au Capitaine Emanuel de Souza où il alloit, & s'il ne venoit pas se joindre avec les autres pour se défendre des Cariris qui les vouloient massacrer. Je pris la parole, & luy dis fort honnêtement qu'il étoit fort trompé, & qu'il s'allarmoît sans sujet aussi-bien que plusieurs autres. Il me traita fort incivilement & avec injure, me taxant de traître: je luy

repliquay selon que l'injure le méritoit : il me presenta le fusil à la poitrine, me menaçant de me tuer. Je luy répondis avec assurance que je n'avois pas tant de crainte de mourir comme luy de me tuer, & que si je n'étois pas ce que j'étois il n'auroit osé me parler de la sorte. Pour lors le Capitaine Portugais luy dit : Ah malheureux ! as-tu la temerité d'attaquer un Prêtre, & un Missionnaire qui nous est si cher ? il se calma un peu, mais ce pauvre malheureux ne tarda pas à être tué luy-même par un autre Portugais qu'il avoit offensé. Nous continuâmes notre chemin de l'un & l'autre côté du fleuve, rassurant par tout les Portugais jusqu'à 15. ou 18. lieues au dessus de notre Aldée. Pour lors ce Capitaine me dit qu'il étoit obligé de s'en retourner à sa maison pour quelque affaire, croyant tout pacifié, ou que le reste me-côûteroit peu. Mais incontinent après son départ, j'appris qu'un certain jeune homme Portugais sort matin, avoit le feu du soulèvement, & qu'il avoit attiré les Tammachions à son party avec d'autres Portugais qu'il

avoir abusé : il faisoit tout cela dans l'esperance d'avoir des esclaves. Je passay donc le fleuve pour aller chés luy avec mon Indien seulement, je trouvay dans sa maison environ une douzaine de Tammachious avec qui il formoit ses projets. Je l'informay du sujet de ma venue fort amplement, & de ce que nous avions fait le Capitaine Emanuel de Souza & moy. Pour le faire court, je n'omis rien de ce qui étoit capable de calmer son esprit & de le desabuser ; mais il me répondit en temeraire, & en homme qui ne cherchoit que l'occasion de faire des esclaves. Après donc avoir employé inutilement tous les motifs divins & humains pour le rappeler à son devoir, je laissay la voye de douceur & de prière, & me servis de menaces avec une telle fermeté qu'il en demoura étonné. J'adressay ma parole aux Tammachious en Langue des Cariris qu'ils entendoient, & leur dis qu'ils étoient de pauvres aveugles, & qu'après s'être servi d'eux pour détruire les autres, on les détruiroit aussi ; leur mettant devant les yeux les exemples. Ensuite adressant ma parole à ce jeune

homme Portuguais, je luy dis d'un ton fort haut & encore plus resolu : Vous n'avez qu'à venir, mon amy, avec vos Tammachious, & ceux qui voudront vous suivre, nous vous attendrons de pied ferme : vous n'aurez pas affaire à des Indiens pour les tromper ; mais à moy & à mes compagnons qui en sçavons pour le moins autant que vous, vous ne l'ignores pas. Vous sçaurons prévoir & prévenir vos ruses, elles sont grossières pour nous. Soyés enfin persuadé, que nous ne souffrirons pas qu'on massacre nos enfans spirituels, ny qu'on les fasse esclaves ; je les vais avertir de vos intentions, & en même temps Monsieur le Gouverneur de votre procedé. Je n'omis rien enfin pour luy faire connoître que je ne le craignois pas. Ce procedé paroitra peut-être un peu trop fier pour un Capucin Missionaire : Mais si on sçavoit le credit où nôtre interpidité dans des oecasions tres-perilleuses, nous avoit mis le Pere Anastase & moy, auprès des Portuguais du fleuve qui en avoient connoissance, & dont quelques uns avoient été les témoins oculaires, ils jugerent ce

procedé prudent & necessaire, la voye de douceur ne servant de rien dans cette extrémité. L'effet le fit connoître, puisque j'abbatis la fierté de ce matto jusqu'à luy donner de la crainte & le faire changer entierement de langage & de résolution, & il ne me parla ensuite que comme un homme qui craignoit, & je luy parlay avec autorité, & l'engageay aussi-bien que tous les autres à se trouver à la Chapelle du Pambou le jour que je marquay pour développer tout ce Mystere. Tous se trouverent au jour fixé de 20. lieues à la ronde par le moyen des billers qu'on envoya par des Negres, érans tous assemblés au Pambou, je leur representay fortement le peril où ils s'étoient exposés à l'aveugle, & pour l'ame & pour le corps, sans m'informer de ce qui se passoit après tant de preuves de mon affection & de celle de tous les Missionnaires; qu'ils devoient être persuadés que nous n'étions avec les Indiens que pour en faire de bons Chrétiens, & de fideles sujets du Roy de Portugal, & non pas pour nous joindre à eux pour leur faire la Guerre. Je m'écandis

fort là-dessus & sur les services rendus, & leur dis tout ce qui étoit capable de leur donner une entière confiance en nous : ils me conterent avec plaisir & reconnurent de bonne foy qu'ils avoient eu tort. Ensuite je leur dis qu'il falloit connoître l'auteur de ce mauvais bruit, & que je le découvrerois facilement, s'ils vouloient me laisser faire. Ils y consentirent, & aussi-tôt les ayant fait renger, les Portuguais d'un côté & les Negres de l'autre. Je m'adressay au premier, & luy demanday: Monsieur, qui vous a dit que les Cariris se vouloient soulever? il accuse aussi-tôt son auteur, & celui-là interrogé découvre l'autre, le second découvre le troisième, & ainsi des autres: je ne passay pas le nombre de 9. ou 10. que ie ne trouvasse le premier auteur de ce faux bruit; c'étoit un petit Portuguais d'environ quinze ans qui m'avoit servi, & que j'avois chassé pour quelque fripponnerie il y avoit six mois. Interrogé pourquoy il avoit dit cela, il répondit que la crainte luy avoit fait dire; parce qu'entendant parler les uns & les autres de ce que les Cariris n'étoient

toient plus si familiers avec eux comme devant, il s'imagina qu'ils se vouloient révolter & massacrer les Portugais. Je luy fis la correction comme il meritoit. Je tiray un grand avantage de cette découverte pour faire voir aux Portugais le malheur où leur credulité imprudente les auroit jetté sans ma diligence. Ils reconnurent leur faute & me remercièrent beaucoup : je chantay la Messe solennellement en action de graces à Dieu. Ils me firent une aumône d'environ vingt écus pour reconnoissance, & promirent de me consulter toujours, s'il arrivoit quelque cas semblable.

Il sembloit qu'après cela nous eussions dû vivre dans une grande paix avec les Portugais ; mais l'interêt de deux personnes fit bientôt naître un sujet d'une grande persécution contre nous. Le voicy.

*Nou-
veaux
STA-
VANXO*

Le Colonel Francisco Dias Davila sous prétexte que le Roy de Portugal luy avoit donné toutes les terres dévoluës du fleuve de Saint François pour les peupler de bétail, pour le service des Villes de la Baye & Pernambouc, se vouloit emparer &

s'emparoit en effet de ce que le Roy exceptoit formellement dans les Provisions qu'il luy avoit fait délivrer ; en sorte qu'il mettoit du bétail non seulement de l'un & l'autre côté du Beuve terre ferme , mais il mettoit aussi des cavalles dans les Isles où les Indiens s'étoient retirés , luy cedant tout le reste pour vivre en paix. Il y en avoit dans l'Isle du Pambou plus de 150. dans celle d'Oracappa bien 60. & comme il survint une tres-grande secheresse , ces cavalles déjà tres-incommodes aux Indiens , parce qu'il leur falloit fermer leurs labours , étant pressées de faim , forçoient les meilleures clôtures & dévorioient tout. J'en donnay avis à Francisco Dias , & le priay par tous les motifs capables d'attendrir un cœur , de les faire retirer , parce qu'elles mettoient nos Indiens à mourir de faim. Il vint sur le lieu pour entendre la Messe un Dimanche , & après luy avoir encore exposé le tout de vive voix , il me répondit que ce que je luy demandois ne s'accorderoit pas , & qu'il n'en feroit rien. Pour lors changeant de ton je luy dis avec une grande fermeté : Quoy

Monſieur ! n'avez - vous donc pour
Loy que ce qui vous accommode ou
incommode ? il n'accommode pas
euſſi à ces pauvres Indiens que ces
cavalles ſoient icy : & m'animant de
zèle pour la défenſe de la Juſtice,
je luy dis ; Monſieur, vous avez un
ſi petit corps, (il étoit fort petit,)
il vous faut ſi peu de drap pour vous
vêtir, & ſi peu de choſe pour vous
nourrir, & vous n'êtes pas content
de cinquante mille livres de rente ?
vous uſurpés le peu qui reſte aux In-
diens de toutes ces terres qui ſont à
eux par le droit des gens ; ils y ſont
nés & vous voulés qu'ils y meurent
de faim pour contenter vôtres ambi-
tion. C'eſt contre toutes les Loix
divines & humaines. Le Roy de
Portugal ne vous a jamais donné,
ny pû donner ce qui eſt neceſſaire
aux Indiens pour vivre. Ces pauvres
Indiens n'ont ny mains ny langue
pour ſe défendre, ils attendent tout
de moy : je les ſoutiendray & ne
ſouffriray point cette vexation qui eſt
notablement au préjudice de ma
Miſſion ; & ce qui m'eſt le plus ſen-
ſible, c'eſt que ces cavalles ne ſont
pas à vous, elles appartiennent à

Jean Alarez Pontez et vous luy faites present du bien d'autrui. Vous aimés mieux le faire riche aux dépens de ces pauvres Indiens nouvellement convertis, que de les laisser vivre dans leur propre. Après vous avoir fait & à l'État un service si signalé, il y a si peu de temps. (Je parlois de la Guerre où ils avoient été.) Vous m'obligetés, Monsieur, contre ma volonté à me plaindre au Gouverneur de votre procédé. En-En je n'omis rien dans cette occasion pour luy faire comprendre son devoir & ma resolution, dont il demeura assés surpris.

De-là à peu de jours il partit pour la Ville de la Baye, où comme un ingrat du service que je luy avois rendu avec nos Indiens, il m'accusa auprès du nouveau Gouverneur, me chargeant de toutes les calomnies qu'il voulut, & me faisant passer pour un seditieux & pour un homme dont l'État se devoit défaire. Le Gouverneur étoit un homme droit, fort resolu & tres attaché au service de son Prince, & qui avoit l'esprit fort penetrant. Francisco Dias ne se contenta pas de m'avoir calomnié

appelé Sr Gouverneur, qui s'appel-
loit Roch da Costa, il me décria au-
près de tout ce qu'il y avoit de per-
sonnes considerables dans la Ville de
la Baye, & comme il étoit le plus
riche du Brésil & le mieux apparen-
té, il souleva tous les esprits contre
moy fort facilement; en sorte qu'on
me regardoit plutôt pour un ennemi
que pour un Missionnaire, veu que je
m'opposois au bien de l'Etat & aux
ordres du Roy, pour peupler les ter-
res du Seuve pour la subsistance des
Villes de la Baye & de Pernambuco;
car c'est ainsi qu'il le faisoit enten-
dre, & de plus que j'avois un si grand
credit sur les Indiens qu'on pouvoit
craindre que je ne m'en servisse dans
quelque occasion contre l'Etat mê-
me. Il n'en falloit point tant pour
me faire autant d'ennemis qu'il y
avoit d'Habitans dans la Ville de la
Baye, dont les plus considerables
avoient aussi du bétail sur les terres
des Indiens: ainsi comme interessés
ils se banderent tous contre moy, &
se joignirent pour me mettre tres-
mal dans l'esprit du Gouverneur, luy
faisant entendre que j'étois un hom-
me fort enuoyezant & resolu. Je

ne sçavois rien de tout ce qui se passoit, il étoit donc facile à Francisco Dias de gagner sa cause & de me faire condamner, n'y ayant personne qui parlât pour moy; car il n'y avoit encore point de Capucins à la Baye. Quoy - que la nécessité des Indiens fut tres - grande, je voulus néanmoins prendre les voyes les plus douces pour la soulager, afin d'éviter le blâme & n'exposer pas nos Indiens à quelque peril, je me donnay l'honneur d'écrire au Gouverneur, luy representant naïvement l'injustice de Francisco Dias Davila à l'égard des Indiens, l'impossibilité où il les mettoit de vivre ensemble, & par consequent celle où il me mettoit de continuer ma Mission parmy eux & la juste plainte des Indiens: je n'omis rien enfin pour soutenir leurs interêts & la justice de ma requête, le suppliant d'ordonner qu'on ôtât les cavalles de l'Isle d'Ouracappa. Le Gouverneur ne me fit point de réponse. Je luy en écrivis une seconde plus pressante, faisant mention de la premiere, le suppliant de secourir les oppressés: il n'y répondit pas encore, parce que ces Mess

seurs qu'il appelloit à chaque fois, me mettoient dans le blâme, & luy persuadoient que tout ce que je disois étoit faux ou tres-exageré. Je luy en écrivis une troisiéme par deux Indiens que j'envoyay exprés, & qui la luy mirent entre les mains selon mon ordre, où je luy marquois en termes fort pressans qu'on reduisoit les Indiens au desespoir, & moy à la necessité d'abandonner la Mission, avec un grand préjudice du Salut de ces pauvres Ames, & même du service de l'Estat. Les Indiens resterent huit jours à la Baye attendant la réponse, & furent trois fois la chercher au Palais: à la dernière on leur dit qu'il n'y avoit point de réponse à faire, pensant que j'allois tout quitter: ces Messieurs luy ayant persuadé que c'étoit là le moien le plus propre pour m'y obliger. Les Indiens retournent à sept semaines de-là sans réponse, ayant fait dans le voyage au moins trois cens lieues. Nous demeurâmes tous étonnés d'un tel procedé, & je me resolus avec le consentement du Pere Anastase & du Pere Joseph d'y aller en personne, pour sçavoir la cause de ce silence &

pour conclure definitivement ce que nous avions à faire en cette extrémité. Tout cecy & ce qui suit merite bien de la reflexion.

Cependant la seicheresse augmentoit, la faim pressoit nos Indiens, & les voyant dans la derniere disette, & obligés de courir dans les bois chercher leur vie, avec un préjudice notable du bien de leurs Ames par de longues absences, je me resolus de leur dire qu'ils se servissent du droit naturel, & que puisqu'on ne leur faisoit pas justice par la voye de supplique, qu'ils missent eux-mêmes les cavalles hors de leur Iste, puisqu'elles les faisoient mourir de faim. Je pris cette derniere resolution à la veüe d'un dommage considerable que reçut dans la nuit précédente un pauvre Indien chargé d'enfans, qui le soir précédent ayant encore son champ plein de mil, de pois, & de cassave, par ses soins extraordinaires & sa vigilance, car je croy que c'étoit le seul qui avoit échappé les dents de ces cavalles, le lendemain matin se trouva entierement ravagé. Je le fus voir, & en fus si touché qu'il-bien qu'on luy, que je me resolus

de ne plus temporiser, je leur donnay le moyen de les mettre dehors par une estacade que je fis faire qui leur coûta quatre jours de travail, & à moy leur nourriture & mes soins, (car il faut supposer que ces cavalles n'étoient ni domestiques ni domptées,) les femmes & les enfans y travaillèrent, & on peut dire que ce fut comme une chasse au cerf. En passant le fleuve à plusieurs reprises il s'en noya quatre, & ensuite la plupart moururent de faim par la sécheresse qui tûa par tout beaucoup de bétail. Je prévis bien que cela aigrirait Francisco Dias Davila, & le feroit crier bien haut aux oreilles du Gouverneur, avec tous les autres intéressés; c'est pourquoy je me résolus de partir sans délai nonobstant la rigueur de la saison, & le peril où elle me mettoit.

Je partis donc avec deux braves *Secôd*
Indiens, courageux & confidens, *voya-*
le travail fut extraordinaire, la pro- *ge de*
vision n'étant que de viande seiche *la*
avec de la cassave pour environ un *Baye*
mois, & l'eau que nous trouvions *Gola*
par les chemins, qui nous manqua *sujes.*
bien des fois au besoin pour nous &

deux chevaux de voiture, qui dans trois jours pendant le voyage ne trouvoient pas dequoy faire une bonne repûe. Enfin nous arrivâmes à la Ville de la Baye un Samedi bien fatigués, ce fut la veille d'une grande Ceremonie qui se devoit faire à la Cathedrale pour le Mariage de l'Infante de Portugal avec le Duc de Savoye, qu'on croioit déjà conclu, & même entierement accompli, parce que la Fregate d'avis déçêchée de Portugal pour en porter la nouvelle au Bresil, donnoit aussi la nouvelle du départ de la Flotte de Portugal au nombre de 11. Navires de Guerre pour aller chercher le Duc de Savoye à Ville-franche, où il se devoit embarquer. J'assistay à cette Ceremonie, où on prononça un éloge magnifique à l'honneur des deux Contractans & de leurs Etats. Ce fut à l'issuë de Vêpres où le concours fut grand. J'entray dans le Chœur & on me fit l'honneur de me donner une place vis-à-vis Monsieur le Gouverneur, parce qu'on me reconnut, ayant paru dans la même Cathedrale, à l'occasion du jeune Hollandois à qui j'avois donné publiquement &

solennellement l'absolution de son
Heresie, & y avois prêché en Fran-
çois, comme j'ay dit cy-dessus.
Ayant apperçu Monsieur le Gouver-
neur, je luy fis une profonde reve-
rence, il eut la bonté de me la ren-
dre, & il connut aussi tôt à mon ha-
bit que j'étois celui dont on lui avoit
parlé: il y a même apparence qu'on
l'avoit déjà informé de mon arrivée.
Après la Ceremonie qui fut magnifi-
que en tout, j'allay au College des
PP. Jesuites, & ayant appris que le
Reverend Pere Provincial y étois,
je pris la liberté de le demander.
C'étoit sans doute un homme digne
de sa Charge: il me reçut avec une
honnêteté & affabilité qui me donna
confiance de lui exposer le sujet de
ma venuë, il m'écôuta avec beau-
coup de bonté, il goûta mes raisons
& me dit que mon procedé étoit
juste, & qu'il étoit déjà informé des
plaintes qu'on faisoit contre moy:
qu'elles avoient fait beaucoup de
bruit dans la Ville, & que j'allois
trouver de grandes oppositions à
mon dessein. Le Gouverneur étant
fort prévenu à mon desavantage, &
même toute la Ville, parce qu'on

avoit fait entendre les choses tout autrement que je les disois. Il ajouta que Francisco Dias Davila & son oncle Antonio Pereira, qui étoit un Prêtre, les avoit fort persecutés dans leurs Missions jusqu'à leur brûler deux Eglises & deux maisons; que cette affaire avoit été portée à la Cour de Portugal, & que néanmoins ils avoient été obligés de céder, parce qu'on avoit trompé la Cour. Je lui répondis: Mon Reverend Pere, c'est l'affaire de Dieu & non pas la mienne, je mets en lui toute ma confiance, je feray comme homme ce que je pourray, il fera le reste, s'il lui plaît. Je me serois fait un reproche éternel si j'avois abandonné sa cause à la veüe du travail. Je suis toujours seur que je ne perdray pas mes pas, soit que je réussisse ou non. Je vous prie seulement pour l'intérêt que vous prenez à la gloire de Dieu, de voir Monsieur le Gouverneur, & de lui dire que je le prie humblement d'avoir la bonté de me donner audience, je ne lui demande pas davantage.

Le Reverend Pere Provincial m'accorda cette grace, & le lendemain
il fat

il fut trouver Monsieur le Gouverneur, il l'informa de ma venue & de comme je souhaitois de lui. Je l'ay fort bien remarqué à la Cathedrale, dit le Gouverneur, vous lui pouvez dire qu'il vienne librement, je l'entendray volontiers. Je retournay au Reverend Pere Provincial pour sçavoir la réponse de Monsieur le Gouverneur: l'ayant sçû, je proposay d'aller le lendemain au Palais. Le Reverend Pere Provincial eut la bonté de m'avertir que Monsieur le Gouverneur étoit un homme droit, d'un esprit fort penetrant, mais fort prompt aussi, que je ne lui eusse dit que le necessaire pour ne le pas lasser. Après ce charitable avis & l'avoir remercié, & m'être recommandé aux prières de sa grande Communauté, car il y avoit 133. Religieux, tant Profés que Novices, dans ce Collège. Je retournay au Monastere de Saint Benoit où j'étois logé. Un Pere Italien venu d'Angole Capucin Missionnaire qui y étoit logé, m'ayant obtenu cette grace du Reverend Pere Abbé, si-tôt qu'il sçût mon arrivée: ce fut une consolation reciproque d'être ensemble, il m'in-

forma aussi-ibz de ce qu'il avoit en-
tendu contre moy dans les conversa-
tions : je tâchay de le satisfaire sur-
tout. Mais le lendemain au matin
après avoir dit la Messe & avoir re-
commandé à Dieu le succès de mon
affaire, le priant de m'accompagner
au Palais, il me refusa, s'excusant
sur la peine qu'il auroit de me voir
rebuté, & pour plusieurs autres rai-
sons qu'il me donna. Mais enfin il
se rendit à mes instantes prières, luy
representant que je serois bien alle-
d'avoir un témoin de ce qui se passe-
roit. Je fus au lever du Gouverneur
sur les huit heures, & fus le premier
qui eus l'honneur de lui parler. Il
me reçut fort civilement, & sortit
même au devant de moi jusqu'à la
salle d'entrée. Les Portugais ont
beaucoup de respect pour les Reli-
gieux, & encore plus pour les Mis-
sionnaires, car quoy-qu'on lui eût dit
bien des choses contre moi, person-
ne ne m'avoit attaqué sur les mœurs,
au contraire, s'en étant lui-même
informé, on avoit eu assez de bonté
pour lui parler à mon avantage.
Entré dans le lieu où il donnoit Au-
diences seulement aux personnes de

distinction, il eut tant de civilité qu'il me donna la place d'honneur, & s'assit dans un fauteuil à l'opposite, Et notre compagnon dans un autre siège auprès de moi. Après une profonde reverence je lui dis sans autre compliment: Monseigneur, Je suis Frere Martin, qui me suis donné l'honneur de vous écrire trois fois, sans que votre Seigneurie m'ait honoré d'un mot de réponse, cela m'a obligé de venir la lui demander en personne s'il lui plaît. Il me repliqua aussi-tôt: Il est vray, je ne vous ay point répondu; pour telles & telles raisons qu'il me donna avec beaucoup de vivacité, me mettant dans le blâme, & à la dernière, il ajouta que je n'y scaurois répondre. Toutes ses objections que j'écoutay sans l'interrompre en la moindre chose ne m'étonnerent point: mais je remarquay que notre compagnon devint blême me croïant accablé sous l'autorité d'un Gouverneur, & sous le poids de ses raisons qui lui parurent sans réplique. Mais aiant fini son discours, je lui demanday respectueusement permission de lui répondre, lui promettant de lui fai-

re voir la verité si clairement, qu'il ne lui resteroit pas une ombre de doute sur tout ce qu'il m'avoit obje-
 cté. Il est vray que dans cette oc-
 casion j'éprouvay la verité de ces pa-
 roles de Nôtre - Seigneur à ses Apô-
 tres : *Cum fueritis ante Reges &
 Præsides, nolite cogitare quomodo
 aut quid loquamini: dabitur enim
 vobis in illa hora quid loquamini &c.*
 car je n'ay jamais eu une si grande
 presence d'esprit que dans cette oc-
 casion, ny senti tant de courage
 pour défendre la verité: bien loin
 d'être saisi de crainte, ou de me
 sentir accablé sous l'autorité de ce
 Seigneur; je sentois une joye inte-
 ricure de me voir exposé à ce com-
 bat, & une tres-grande confiance
 dans le secours de Dieu. Je com-
 mençay donc à répondre par la der-
 niere objection qu'il croÿoit sans re-
 plique, parce qu'il étoit mal infor-
 mé. Je la détruisis facilement par la
 verité que je lui fis sentir, en sorte
 qu'il ne pût lui-même y repliquer.
 J'étois étonné moi-même de ce que
 je disois & de ma facilité à m'expli-
 quer, & dans des termes si forts &
 si succints sur des choses que je n'a-

vois point prévu. J'appreçus bien qu'il en fut lui-même étonné ne pouvant rien me repliquer que je ne détruisse en même temps ; mais toujours avec des termes respectueux. Enfin toutes les objections résolues , je pris la liberté de lui dire au sujet d'un petit Indien de 12. ans , que j'avois retiré d'entre les mains d'un Portugais , qui le tenoit esclave , moyennant la somme de cent francs que je lui fis donner , parce qu'il me blâmoit de l'avoit acheté comme un esclave. Monseigneur , lui dis-je , j'ay retiré cet Indien par affection , (il étoit de ceux qui furent pris dans la première Guerre où j'étois ,) & parce qu'il étoit bien fait & avoit de l'esprit : je lui ay rendu du service au lieu de lui faire tort : je l'ay tenu avec moi non comme un esclave ; mais comme un enfant chés son pere , & je n'ay eu dessein que de lui faire tout le bien que j'aurois pû. Je ne suis néanmoins pas obligé de le mettre dans une meilleure condition que celle où je l'ay trouvé. Je ne merite donc pas de blâme pour l'avoit acheté comme un esclave , ce n'est pas moi qui l'ay fait tel . & j'ay

declaré formellement par écrit, que je sçay que v^{ostre} Seigneurie a vû ; que si on donnoit Sentence en faveur de ceuz qui avoient été pris avec lui, je declarois que je voulois qu'il fut libre. Les Casuistes les plus rigoureux ne me sçauroient condamner dans ce cas d'un peché veniel, au contraire, j'ay fait une œuvre de charité le mettant à son aise en le tirant de la misere. Mais, Monseigneur, permettez-moi de vous dire ma surprise de ce que me marquant tant de zèle pour la liberté de cet Indien : Vous en laissés cinq cens esclaves à vos yeux dans cette Ville de la même Nation pris dans la même occasion. Cette replique le troubla, & pour discoulpe il me dit que si je voulois il m'alloit incontinent donner un ordre pour les retirer tous des mains de ceuz qui les possedoient. Monseigneur, lui dis-je, vous le pouvez faire quand il vous plaira ; il ne manque pas icy de personnes de zèle & de credit pour executer vos ordres, je suis venu icy pour ma Mission seulement, je ne ferois que multiplier mes ennemis si je me chargeois de cette execution, & je m'ar-

tirent sur les bras bien des affaires. Il en demeura-là. Mais voulant justifier son procédé à mon égard, après avoir été convaincu de la fausseté des accusations qu'on avoit faites contre moi : il me dit que je lui avois donné dans mes lettres pour témoins des personnes qui l'avoient assuré du contraire de ce que je lui écrivois. Je lui répondis que je scavois fort bien que ceux que je lui donnois pour témoins de ma verité, m'étoient opposés comme interessés ; mais que d'ailleurs étant des personnes qui se piequoient d'honneur, & qui passoient pour bons Chrétiens, je n'avois pu me persuader qu'ils voulussent trahir leur conscience en chose de si grande consequence où il y alloit de la gloire de Dieu, du Salut des Ames, & même du service de leur Prince pour un petit intérêt ; & que mon procédé faisoit voir ma sincerité & la surabondance de ma justice : enfin il demeura persuadé de la verité ; mais il m'objecta encore qu'il y avoit de la contradiction dans mes lettres, parce que je lui dis que mes lettres étoient claires & sincerés. Je lui répondis fort respectueusement, Mon-

234 *Relation succinte*
seigneur, je croy que vous n'aurez pas déchiré mes lettres, ayés la bonté de me convaincre par mes lettres de la contradiction que vous y avés trouvée, parce que la verité est toujours la même, elle ne souffre pas de contradiction. Il est vray, me repliqua-t-il, que je les ay gardées; mais où iray-je les prendre à present? Je lui répondis avec bien du respect, mais avec une égale fermeté: Monseigneur, j'ay étudié en Philosophie & en Theologie, je scay encote mieuz écrire que parler, parce que j'ay plus de temps à y faire reflexion. Ainsi je prie vobtre Seigneurie de ne pas trouver mauvais que je lui dise avec un respect plein de sincerité, que je ne me peux containere d'avoir écrit des contradictions si je ne les vois. J'avotte que cette réponse fut hardie, mais la verité veut être soutenue hardiment quand on l'opprime, & on peut parler avec resolution quand on est seur de son droit, & qu'on void celui qui le combat, déjà desarmé par l'évidence de la verité: c'est ce qui arriva dans cette occasion, où par le secours de Dieu je convainquis tellement Monsieur.

de la Mission du Brazil. 177

le Gouverneur qu'il me dit qu'on l'avoit trompé, & qu'il approuvoit mon procedé. Que si on remettoit les cavailles dans l'Isle, ou qu'on me fit aucune peine ou aux Indiens, que je n'avois qu'à lui écrire, qu'on n'y retourneroit pas une seconde fois; que je pouvois m'en aller en paix. Monseigneur, lui dis-je, j'ay besoin de repos après un si long & si penible voyage. Je ne vous congédie pas, me repliqua-t-il; mais je veut vous dire que v^otre affaire ne vous arrête point icy, je suis desormais informé, on ne me trompe pas deux fois. Monseigneur, permettez-moi de vous dire que sans un ordre par écrit de v^otre Seigneurie, à tous les Habitans du fleuve, mon voyage aura peu d'effet sur les Heux. Aussitôt il appelle le Secretaire, & lui ordonne de me venir trouver l'aprèsdînée au Monastere de S. Benoît, pour prendre de moi l'instruction de toute ce que je demandois. Et en me disant adieu il me dit, dès demain l'ordre sera expédié. Je lui fis une profonde reverence & pris congé de lui, remettant à une autre fois à lui faire voir les ordres de ses Predecess.

144 *Relation succinte*
seurs, & quelques lettres de ceux
qui m'avoient accusé, qui détrui-
soient directement leurs accusations
de crainte de le lasser, sans néanmoins
le prévenir de mon dessein.

Notre compagnon fut fort surpris
du succès de cette Audiance qu'il
craignoit tant, & eut bien de la joie
d'y avoir été présent. Il ne faut ve-
ritablement que mettre sa confiance
en Dieu quand on travaille pour sa
gloire, il ne marque jamais au be-
soin. J'allay incontinent donner
part au Reverend Pere Provincial
des Jesuites & au Reverend Pere
Recteur du bon succès de l'Audiance
qu'il m'avoit procurée: ils m'en mar-
querent autant de joie que de sur-
prise, & reconnurent-aussi-bien que
moi que Dieu y avoit mis la main.
J'eus ensuite de grandes conferences
avec eux sur les Missions, je leur fis
un détail de la maniere dont je me
comportoix avec les Indiens, ils s'ap-
prouverent & me donnerent bien
des marques d'estime & d'affection.

Pendant mon séjour à la Ville de
la Baye qui fut d'environ un mois
ou plus, je vis les plus considerables,
tant Ecclesiastiques que Religieux &

seculiers, les parens même de Francisco Dias, quoy-que mal prévenus contre moi. Je les laissois d'abord declarer leur ressentiment, & entendois paisiblement tout le blâme qu'ils me vouloient donner sans les interrompre. Ensuite au lieu de me plaindre d'eux, je leur disois agréablement que je les trouvois fort modérés à mon égard, après les informations qu'on leur avoit données de moi: que c'étoit beaucoup qu'ils souffrissent que j'eusse seulement l'honneur de leur rendre mes respects; néanmoins que s'ils l'avoient agréable je leur ferois voir de la maniere la plus sensible, la fausseté des accusations dont on m'avoit noirci: je tirois facilement leur consentement, & pour lors je faisois un détail clair & succinct de mon procédé, sans marquer de passion ny de ressentiment contre mes accusateurs; au contraire, excusant leur persecution sur l'erreur de leurs sentimens. Je leur exposois enfin la verité d'une maniere si sensible, & la sincerité de mes intentions, & le fruit de nos travaux dans la Mission, que les plus passionnés contre moi change-

rent de sentimens, approuverent mon procedé, & blâmerent Francisco Dias quoy-que leur parent, de l'injustice qu'il m'avoit fait; en sorte que j'en fis des amis & des bienfaiteurs: il y en eut deux qui me firent des aumônes pour nôtre Mission.

Au bout de huit jours je retour-
nay au Palais sous prétexte de prendre l'ordre du Seigneur Gouverneur, & de le remercier de cette faveur: mais plus à dessein de lui faire voir les ordres de ses Prédécesseurs & les lettres de mes parties adverses que j'avois apporté, & pour l'entretenir encore quelque temps sur nos Missions. Si-tôt que je fus entré il me mit en main l'ordre dans la même forme que je l'avois demandé, & me promit sa faveur pour le futur. Après un humble remerciement je lui dis, Monseigneur nous voilà par vôtre bonté en assurance pendant que vous resterez icy; mais vous ne serez pas plutôt embarqué pour Portugal que la persecution recommencera. Cela ne peut être, mon Pere, me dit-il avec quelque émotion: on ne transgressa pas ainsi les ordres d'un Gouver-

Gouver-

Gouverneur. Monseigneur, j'ay avec moi les ordres de deux vos Prédécesseurs, qui ne nous ont servi que pendant le temps qu'ils ont été au Brazil, & en même temps je les lui presentay : il me fit entrer pour lors plus avant & me fit asseoir auprès de lui ; il les lût & en frappant de la main sur son genouil, il dit, voilà des gens bien temeraires, ils ne sont pas Chrétiens. L'interêt aveugle & fait oublier Dieu, Monseigneur, lui dis-je, & lui presentant quelques lettres, je lui dis encore voilà, Monseigneur, des lettres de ceux qui m'ont accusé qui détruisent leurs dépositions : il les lût, & aussitôt il dit : Ah malheureux ! ces gens-là n'ont point d'Âme. Vous voyés, Monseigneur, à quoy sont exposés les pauvres Missionnaires en servant Dieu & le prochain ; mais il ne faut pas s'en étonner, le Démon ne peut souffrir en patience qu'on lui ravisse les Ames qu'il tenoit captives, il fait la Guerre à ceux qui la lui font, & trouve toujours assés de susôts pour l'aider. Jesus-Christ lui-même a été persecuté & nous a donné l'exemple. Le voyant touché de sentimens fort

Chrétiens sur ce que je lui disois ; j'ajou:ay que voulant empêcher un soulèvement sur le fleuve il y avoit eu un Portuguais qui me presenta le fusil à-la poitrine , je ne le lui nommois pas : il conçût que c'étoit Francisco Dias sans m'en rien dire , & sans que je m'en apperçusse , parce qu'il connut clairement qu'il étoit l'auteur , ou la cause de toute cette persecution , quoy-que ce ne fut pas lui ny par son ordre qu'on me fit cét outrage. Enfin après une assez longue conversation , je pris la liberté de lui dire : Monseigneur, vous m'avez fait faire un grand voyage & bien de la dépense : c'est autant d'ôté à ces pauvres Indiens qui en auroient profité ; car pour moi , je n'en serois pas plus riche ny ne le veuz être , je prie vôte Seigneurie de me faire donner quelque chose des deniers du Roy pour remplacer cette dépense & celle de mon retour. Il me repliqua qu'il ne pouvoit me donner des deniers du Roy, qu'il me donneroit du sien. Je lui representay qu'au quatrième Chapitre du Gouvernement du Brezil il y avoit un ordre du Roy d'aider les Missionaires, & que j'y

avois eu recours dans deux occasions & on m'avoit donné ce que j'avois demandé : il me dit que cela avoit été reformé depuis deux ans. Je pris congé de lui avec un humble remerciement, emportant avec moi son ordre qu'il me presenta.

Je ne pensois plus qu'à mon retour, lorsqu'on me vint avertir que le Colonel Francisco Dias Davila, qui pour lors étoit à sa Maison de la Torre à 12. lieues de la Baye, informé par son Agent de mon arrivée & de l'ordre que j'avois obtenu du Gouverneur, partit incontinent plein de chagrin, & vint trouver le Gouverneur pour tâcher de lui faire revocquer son ordre. Il sût tres-mal reçu & le Gouverneur lui fit une correction tres-severe, le traitant d'ennemi de la Mission, & lui reprochant qu'il abusoit des faveurs du Roy, faisant contre son intention : mais ce qui le penetra davantage, fut qu'il lui reprocha qu'il avoit même attenté à ma vie. Le Colonel se sçeria fortement sur ce point, & fit de grands sermens du contraire, & il disoit vrai. Mais comme j'ay dit, Mons. le Gouverneur s'étoit mépris.

Francisco Dias retourne du Palais bien mortifié d'une telle reception qu'il n'attendoit pas, il m'envoie son Agent qui demouroit toujours à sa Maison de la Ville, c'étoit un Capitaine d'Ordonnance, pour me faire sa plainte de ce que je l'avois accusé d'avoir attenté à ma vie. Je lui répondis que je ne l'avois pas fait, ny eu intention de le faire: mais qu'infalliblement Monseigneur le Gouverneur n'avoit pas bien compris le cas que je lui avois rapporté, & je promis que je l'informerai incessamment de la verité.

*Man-
vaisse
fay du
Colo-
nel.*

Cependant le Colonel Francisco Dias trouva moyen d'avoir une autre Audience plus favorable du Gouverneur, dans laquelle il lui montra une lettre de ma main, où je lui demandois pour les Indiens les cavalles qui étoient dans l'Isle d'Ouracappa aux mêmes conditions de profit qu'il donnoit à un Portuguais, qui n'en avoit pas grand soin, & qui n'avoit rien dans l'Isle. De cette lettre il tiroit cette conclusion. Il n'est donc pas vray que les Indiens ne peuvent vivre dans l'Isle y ayant des cavalles, puisqu'il les demande lui-même à

partie pour les Indiens. La conclu-
sion paroissoit bonne, s'il n'y avoit
eu des circonstances qui l'infirmoient,
mais qu'il sçût bien cacher; car je
ne lui demanday ces cavalles à partie
qu'après lui avoir fait mille instances
de les faire sortir. Ne voulant donc
pas rompre avec lui, crainte des sui-
tes fâcheuses que je prévoyois, je
lui proposay ce dernier accommodement,
afin de dédommager en partie
les Indiens du tort qu'ils souffroient,
ne pouvant obtenir davantage; comme
on cede le manteau à celui qui veut
avoir injustement l'habit & le manteau.
Lors donc que je fus parler à Monsieur
le Gouverneur pour justifier Francisco
Dias de l'attentat supposé, il me dit,
voilà qui est bien; mais vous m'avez
trompé me disant que les Indiens ne
pouvoient vivre dans l'Isle avec les
cavalles. Francisco Dias m'a fait voir
une lettre de votre main où vous les
lui demandés à partie pour les In-
diens: ils peuvent donc vivre en-
semble. Je voulus m'expliquer,
mais il ne voulut pas m'entendre, &
me congédia brusquement en me di-
sant, Je n'aime pas qu'on me trompe.

pe. Je me retiray en disant, Monseigneur, je ne vous ay point trompé, je ne vous ay demandé que la justice, & non point une faveur. Il se retira, & moi aussi assés troublé. Le Lieutenant de la Place étoit present (c'étoit un homme fort sage,) il me suivit, & m'accompagnant dans la grande salle, il me consoloit sur le rebut que je venois de recevoir: le Gouverneur s'en appercût & le rappella d'un ton severe. Je eûs tout perdu, & m'en retournay au Monastère de S. Benoit fort triste & affligé: neanmoins je mis aussitôt mes raisons par écrit en syllogismes tres-courts & tres-clairs, qui tous visioient à faire voir au Gouverneur, que le Colonel Francisco Dias en usoit mal de se servir de ma lettre pour le tromper, ne lui declarant pas que je ne la lui avois écrite, qu'après mille instances d'ôter les cavalles de l'Isle d'Ouracappa, prenant cette dernière voye pour ne pas rompre avec lui, quoy-qu'elle fut toujours fort desavantageuse aux Indiens; mais il falloit mieux perdre une partie que perdre le tout: ce qui étoit même exprimé dans cette letre

de la Mission du Brésil 173

tre : mais il ne lui avoit montré que ce qui lui servoit , cachant le reste. Je disois enfin que je faisois voir par là qu'il n'y avoit voye aucune que je n'eusse tenté pour vivre en paix avec lui.

Je fus incontinent trouver le Reverend Pere Provincial des Jesuites, & lui donnay la triste nouvelle de ma disgrâce : il en parut fort touché. Je lui exposay le fait , & lui presentay mes réponses par écrit : il les approuva toutes , & me dit qu'elles étoient tres-claires & tres-solides ; mais que le Gouverneur ayant donné dans un sens contraire , il seroit bien difficile de l'en faire revenir , parce que c'étoit une espeece de confusion pour lui. Je le compris assés , & d'autant plus qu'il avoit été déjà obligé de reconnoître par l'ordre qu'il m'avoit donné , qu'il s'étoit laissé tromper par mes ennemis , & qu'il m'avoit mal-traité sans raison. Croyant donc qu'il vouloit retracter l'ordre qu'il m'avoit donné , je priay instamment le Reverend Pere Provincial de l'aller trouver encore une fois pour lui faire entendre mes raisons , puisqu'il n'avoit pas voulu les enten-

dire de ma bouche, & lui declarer (en cas qu'il voulut retracter son ordre) que j'étois absolument resolu de m'embarquer dans la Flotte qui étoit prête à partir pour Portugal, pour m'aller plaindre à la Cour, & je l'eusse fait infalliblement. Le Reverend Pere Provincial accepta avec peine ma commission, il lalla trouver & le ménagea avec beaucoup de prudence pour lui faire entendre mes raisons: il me dit qu'il fut près de trois heures avec lui avant de le pouvoir persuader, & qu'enfin il lui dit que j'avois crû qu'il vouloit revoquer son ordre, & que c'étoit le sujet pourquoy je l'avois prié de le venir trouver pour sçavoir sa volonté. Non, répondit le Gouverneur, je n'ay point en intention de revoquer l'ordre que je lui ay donné; qu'il s'en retourne en paiz, & si quelqu'un s'inquiette qu'il m'en donne avis, j'y apporteray le remede. Cette réponse me conlola, & mettant ordre à mes affaires, je me dispoisois à partir.

Sub- Le Colonel Francisco Dias voyant
silité qu'il n'avoit pû réüssir, se servit d'un
cap- stratagème tres-malicieuz pour me
tiensse surprendre: il sçavoit qu'un certain

Portuguais qui lui avoit beaucoup du Co-
d'obligation, étoit de mes amis, il l'envoia
le fait appeller & le prie de me venir
trouver de sa part, & me dire qu'il
seroit bienaise de me voir avant mon
départ, qu'il demandoit mon amitié
& souhaitoit que tout fût oublié.
Je connus bien que c'étoit un trait
de polirique, néanmoins afin qu'il
n'eut pas sujet de se plaindre de moi,
je fus à la Maison passant devant la
porte en faisant mon chemin: il
m'attendoit de la fenètre, & si-tôt
qu'il m'apperçût dans la rue: il des-
cendit promptement & sortit dehors
pour me recevoir. Il me convia avec
beaucoup de civilité de monter, les
Indiens resterent à la porte à garder
notre bagage. • Ce Monsieur com-
mença à me faire mille honnêtetés,
& me dit qu'il étoit marri de ce qui
s'étoit passé, qu'il sçavoit bien que
j'avois eu raison de demander ce que
j'avois demandé, qu'il me l'auroit
lui-même accordé, sinon qu'il crai-
gnoit qu'après avoir mis les cavalles
hors l'Isle d'Ouracappa, je ne vou-
lusse encore qu'on mit celles de l'Isle
du Pambou dehors: il me fit enfia
mille protestations d'amitié & de ses

vice. Je luy rendis honnêteté pour honnêteté, & tâchay d'encherir sur les siennes, luy disant l'estime que je faisois de son amitié, pour sçavoir combien elle seroit avantageuse pour la conversion des Indiens, les méchans etrans avantage de nôtre différent. Je n'omis rien enfin pour luy marquer ma parfaite joye de nôtre accommodement, & pour l'asseurer de la sincerité de mes intentions. Il me demanda si j'avois besoin de quelque chose pour mon voyage, & si j'emportoïis tout ce qui m'étoit nécessaire, s'offrant à me le fournir: je le remerciaj tres-affectueusement. Il me fit apporter aussi - tôt six boëtes de marmelade, & me pressa de luy dire s'il ne me manquoit rien: voyant tant de bonne volonté, je luy dis qu'un tel m'ayant manqué de parole pour la retribution de 50. Messes, ce sont 50. liv. en ce País-là, je n'emportoïis pas quelque chose que j'aurois emporté. Aussi tôt il me les compta, & me dît que cét homme sous 8. jours ou environ seroit à la Baye, & qu'il les luy rendroit sur mon reçu: j'acceptay l'offre avec remerciement, & me sentant tres-obli-

gè, & croyant que tout cela procé-
doit d'un cœur sincere, je luy dis ;
Monsieur, vos honnêtetés m'obligent
à vous donner une preuve incont-
stable de la sincerité de mon cœur
dés à present. Vous sçavés que je ne
suis venu icy que par force, & après
vous avoir averti plusieurs fois que
vous m'obligeriez contre mon incli-
nation à recourir au Gouverneur,
ayant cherché tous les moyens ima-
ginables d'accommodement par la
voye de douceur ; mais puisqu'au-
jourd'huy vous me donnés de si gran-
des marques de vôtre affection, je
vous remets de bon cœur l'ordre que
vous sçavés que Monsieur le Gouver-
neur m'a donné, il ne m'est plus ne-
cessaire, puisque tout est pacifié ;
faites-moy seulement la grace de me
donner un mot de vôtre main pour
les Habitans du fleuve, afin qu'il
leur conste que vous m'honorés de
vôtre amitié, & que vous voulés que
nous vivions dans une parfaite paix,
afin qu'ils imitent tous vôtre exem-
ple, & que Dieu soit glorifié. Il re-
çût l'ordre, il le lût & me le rendit.
Mais je persistay dans mon offre avec
des paroles de tendresse, pour mes-

ter de plus en plus son amitié, il reprit l'ordre du Gouverneur avec remerciement, & me donna l'écrit de sa main que je luy demandois pour les Habitans du fleuve de S. François. Je crus enfin par cette démarche luy gagner entièrement le cœur; car l'ordre luy étoit un reproche de son mauvais procedé à mon égard. Il me dit ensuite avec beaucoup de civilité, j'ay une grace à vous demander, mon Reverend Pere, puisque nous voilà parfaitement amis, j'ay lieu de l'esperer de vôtre bonté. Monsieur, luy dis-je, je me seray un vray plaisir de vous servir en ce que je pourray: pour lors il se déclara en cette sorte. Vous sçavés, mon Reverend Pere, les grands frais que j'ay fait pour la Guerre, où vous avés été present; le Roy ne m'a fourni que de la poudre & du plomb, tout le reste a été à mes dépens. J'ay été absent de ma Maison de la Torré près de 4. ans, vivant sur le fleuve avec beaucoup d'incommodités, afin d'empêcher les soulèvemens dont on étoit menacé. Je ne demande point au Roy de remboursement, mais quelque grade d'honneur que je croy
avoir

avoir merité. Monseigneur le Gouverneur m'a donné un Certificat pour ce sujet, les 4. Mestres de Camp ont fait la même chose, les Reverends Peres Jesuites m'ont aussi fait la même grace: je les vais envoyer à la Cour par cette Flotte piète à partir, je vous prie aussi d'y joindre vôtres Certificat au sujet des Missions, c'est la grace que je vous demande. Je pressentis aussi-tôt son dessein, du moins je soupçonnay qu'il vouloit me surprendre; c'est pourquoy je luy répondis. Monsieur, que vous peut servir un Certificat d'un étranger inconnu & d'un particulier? il me servira beaucoup, mon Reverend Pere, ne me le refusés pas, je vous prie. Je m'excusay encore le mieux que je pûs, mais il me fit tant d'instance que je vis que je ne pouvois le refuser sans l'offenser, & luy donner sujet de me persecuter de nouveau par le moyen des Habitans du fleuve qui dépendoient de luy, & qui étoient tous attachés à luy par leurs interêts; ainsi il auroit pû me nuire en cent manieres par leur moyen, & lorsque je m'en serois plaint & l'aurois accusé, il auroit facilement des-

avalié, & même condamné leur pro-
cedé. Je me vis donc dans une gran-
de perplexité ; car si je le refusois je
le gendarmois contre moy, si je luy
accordois, je me mettois en danger
de luy mettre à la main des armes
pour me battre. J'eus toutes ces
veuës dans un moment, & ayant le
cœur fort angoissé sans le faire pa-
roître, je sentis en moy-même un
fort mouvement de luy donner un
Certificat, & de mettre ma confian-
ce en Dieu. Mon cœur se trouva
faisible sur la resolution que j'en pris,
& aussi-tôt prenant la plume, sans
avoir prémedité la forme du Certifi-
cat, je commençay à écrire à me-
sure que les pensées me venoient :
Je le fis si concis qu'il n'avoit pas six
lignes, & mettant une parole qui
étoit équivoque & qui rendoit tout
le Certificat équivoque, j'y fis une
fort grande attention, & m'étonnay
de ce qu'elle m'étoit venuë à l'esprit
sans l'avoir cherchée. J'eus formé-
lement pour lors l'intention de la dire
& de l'écrire dans le sens qui m'étoit
favorable, & qui étoit le seul veri-
table : il la prit luy dans le sens qu'il
desiroit, lisant le Certificat. Je le

signay, & il le fit signer par deux témoins pour le rendre valide; ainsi il demeura content & moy aussi. Prenant donc congé de luy avec des embrassades fort tendres de ma part, mais fourbes de la sienne, je commençay mon voyage fort joyeux, & tout triomphant d'avoir eu un si heureux succès.

A peine avois-je fait deux jours de chemin, qu'il fut trouver le Gouverneur, mon Certificat & son ordre à la main, & luy faisant un compliment en homme d'esprit, mais malicieux: il luy dit, comme je l'appris ensuite d'une personne à qui Monsieur le Gouverneur le dit, Monsieur le Gouverneur, vous allés connoître à present le caractère du Missionnaire, qui est venu icy sous le masque de sainteté, surprendre votre Seigneurie. Voilà un Certificat de sa main contraire à ce qu'il vous a dit, & voilà l'ordre que votre Seigneurie luy a donné, qu'il m'a donné par mépris, ne le daignant emporter. Je laisse à penser au Lecteur quelle seroit la surprise du Gouverneur, voyant des choses si contradictoires? il me blâmera sans doute d'avoir donné un

*Traité
bison
à mon
égard*

Certifiez à ce Monsieur, & de luy avoir mis en main l'ordre du Gouverneur, ayant sujet de le soupçonner d'infidélité, après ce qu'il m'avoit fait. J'avoüe que cela est vray.

Le succès néanmoins fera voir, que ma simplicité a été le moyen par lequel Dieu vouloit me justifier plus glorieusement, & découvrit plus évidemment la malice de mon adversaire, & que ç'avoit été par un ordre secret de sa Providence que j'avois manqué de prudence selon le monde dans cette occasion: mais cela me coûta cher comme on verra dans la suite. Je poursuis à present mon voyage.

Après 7. à 8. iours de chemin, l'eau nous manqua dans un lieu où nous en pensions trouver & reposer: il fallut donc passer outre, ayant encore plus de neuf lieues à faire sans en trouver, nous marchâmes la nuit & après trois heures de chemin n'en pouvant plus, il fallut se reposer, nos chevaux aussi fatigués que nous, parce qu'ils n'avoient point bû depuis le départ du matin: ils ne purent manger ny nous aussi: nous partîmes deux heures avant jour pour

prendre le frais : à peine eus-je fait demie lieuë sur un cheval que je m'apperçûs qu'il chanceloit d'épuisement ; je descendis incontinent & pris l'autre, qui au bout d'environ demie lieuë ne se pouvoit plus soutenir. Il fallut donc par nécessité absoluë marcher à pied & tirer des forces de ma foiblesse, ou mourir : tout le chemin étoit d'un sable mouvant qui enfonçoit beaucoup, & lorsque le Soleil donna dessus, il me brûloit les yeux & achevoit de m'épuiser. Je croy que si nos Indiens n'avoient trouvé de temps en temps quelque petit fruit, qu'on appelle *Mangava*, qui ressemble à des corimes, je serois mort de soif. Enfin après un travail excessif nous arrivâmes dans le lieu où il y avoit de l'eau assés bonne pour nos chevaux, mais peu bonne pour nous : heureux néanmoins de l'avoir rencontrée. Après environ trois heures de repos, nous partîmes pour aller à l'Aldée d'un Reverend Pere Jesuite, nommé Jacob Rollande Hollandois de Nation, & on vray Sain: il y avoit deux grandes lieuës de chemin routes de sable mouvant qui enfonçoit beaucoup, & toujours est

montain. J'achèray de m'épuiser ; car il fallut aller à pied , étant arrivé à une grosse heure de nuit ; à peine eus-je la force de prononcer quelques paroles pour saluer ce Reverend Pere & son compagnon : il me reçut avec une charité digne d'un homme Apostolique , & me donna un peu de vin pour me faire revenir le cœur : je demeuray quatre jours chés luy pour me reposer avec mes Indiens , & à chaque repas il eut toujours la charité de me donner un verre de vin ; Je dis cecy comme une chose remarquable , parce qu'il n'en avoit que tres-pen pour la Messe : il eut encore la charité d'emprunter un cheval pour me porter jusqu'à l'Alde d'un autre Reverend Pere Jesuite , nommé Jacob Clé Flamand de Nation , distante de la sienne de 12 lieues : c'est dans ces deux Aldes que le Reverend Pere Anastase mena les pauvres esclaves qu'il avoit délivrés de l'esclavage. Ce dernier Reverend Pere Jesuite étoit un homme de grande qualité , tres-vertueux aussi , & qui avoit beaucoup de talents : il me connoissoit des Perannahoua , & je l'avois encore vu une

de la Mission du Brésil. 179

autre fois ; il me fit de même tout l'accueil possible : je luy rendis aussi un service considerable à l'égard de ses Indiens. Après deux jours de repos je partis pour suivre mon voyage, n'ayant encore fait que 72 lieues, & il m'en restoit encore autant à faire. Il ne se trouva point là de cheval à me prêter, la seicheresse les ayant tous mis hors d'état de servir, je me servis un peu des nôtres qui avoient pris un peu haleine ; mais dès le second jour ils me manquerent faute de nourriture : il fallut aller à pied, j'avois marché environ trois lieues & je n'en pouvois plus, il fallut néanmoins faire encore 3. lieues pour arriver à l'eau, quand deux Portugais assez bien montés venant de la Baye me rencontrerent, aussi tôt ils mirent pied à terre, & je montay sur le cheval de l'un d'eux n'en pouvant plus, la chaleur étant extrême, il marcha à pied deux lieues & je luy rendis son cheval malgré luy ; je fis à pied cette dernière lieue, & arrivay à Gerimouabo pour y coucher. Je ne m'apperçus pas le soir de mon épuisement, je mangeay un peu de maniz seiche, qui étoit toute

ma provision depuis la Ville de la Baye pour mon retour : mais le lendemain voulant me lever, je tombay en foiblesse, il fallut donc rester là. Je dépêchay un de mes Indiens avec un mot de lettre aux Peres Amastase & Joseph, qui m'envoyerent aussi-tôt deux chevaux & des provisions, après huit jours de séjour dans ce lieu pour me rétablir un peu ; car je ne pouvois me soutenir de foiblesse jusqu'au sixième jour que je fis 400. pas ou environ pour demander à un Moulate un cheval à emprunter, c'étoit le seul qu'il avoit de 14. qui pût porter un homme, la seiche- resse les ayant tous mis hors d'état de servir : il eut la bonté de me le prêter jusqu'à ce que j'eusse rencontré ceux qu'on m'amenoit au bout de trois jours de chemin, & c'étoit le douze depuis le départ de mon Indien, nous rencontrâmes heureusement deux de nos Indiens avec deux chevaux, qui venoient en diligence à ma rencontre. La joye fut grande & reciproque, pour lors je renvoyay le cheval emprunté à son maître avec bien des remerciemens : mais les nôtres qui alloient à vuide, pen-

de la Mission du Brezil. 177

serent mourir dans cette traversée, où l'eau manqua encore pendant neuf grandes lieues.

Je ne dois pas ômettre un cas *Nou*
considerable, qui m'arriva à demie *vel as*
lieue du chemin ou environ, après *cident*
être sorti de la maison du Reverend *en sor-*
Pere Jacob Clé Jesuite, pour suivre *tant*
mon voyage, je trouvay dans le che- *de Ca-*
min un nommé Francisco Pereira *nabra*
mon voisin sur le fleuve de S. Fran- *va.*
çois qui alloit à grand'hâte à la Baye
porter la nouvelle à Francisco Dias
& à Jean Alurez Fontez, que les ca-
valles de l'Isle d'Guracappa, qu'on
avoit mis dehors, étoient toutes
mortes, & que les Cariris s'étoient
soulevés contre les Portuguais. Je
lui demanday des particularités de
ce soulevement, & je connus qu'il
n'y en avoit point d'autre que d'a-
voir chassé les cavalles de leur Isle,
& n'avoir pas voulu contentir qu'on
les y remit: je le priay avec toutes
les instances possibles de retourner
avec moi, lui montrant la lettre du
Colonel Francisco Dias, & lui disant
que nous étions à present grands
amis, je ne fûs enfin le fléchir. Il
poursuit son chemin, & moi après

J'avois perdu de veüe, & fis reflexion qu'il pourroit par ses calomnies me faire quelque mauvaise affaire, je retournay sur mes pas à l'Aldée du Pere Jacob Clé, qui fût surpris de mon retour: je lui en dis la cause, & le priay de me donner un de ses Indiens pour porter une lettre à la Baye que j'allois écrire, n'étant pas en état d'y retourner moi-même, & la chose étant de grande consequence. Il me répondit que cét homme s'étoit arrêté à se reposer chés son voisin à 200. pas de là, qu'il viendroit avec moi pour lui persuader de retourner au fleuve: nous le trouvâmes chés ce voisin & je lui dis agréablement, puisque vous n'avez pas voulu m'accompagner au fleuve, il faut que je vous accompagne à la Baye, & nous reviendrons ensemble. Pour lors le Reverend Pere Jacob le pria & ce voisin aussi de se déshiter de son voyage, il ne voulut jamais se rendre: moi sans m'émouvoir davantage, je lui demanday beaucoup de choses sur l'état des Peres Anastase & Joseph, des Indiens, du bétail, & en particulier des cavalles, & comme il se coupa en plus

seurs réponses, ce que remarqua fort bien le Reverend Pere Jesuite & même son voisin, sans néanmoins lui rien dire pour le mettre davantage dans la contradiction. Lorsque je le jugeay assés enfoncé, je repris tout ce qu'il avoit dit & le convainquis de fausseté par ses contradictions, il en eut assés de honte. Pour lors, je lui fis de nouvelles instances de retourner avec moi, mais sans effet: seulement il me protesta qu'il ne parleroit point du tout contre nous ny contre les Indiens. Je lui demanday pour lors s'il vouloit bien être le porteur d'une lettre au Colonel Francisco Dias, ou qu'à son refus j'allois envoyer un exprés: il me jura qu'il la doneroit, je lui en fis la lecture & la cachetay. Il partit donc & je retournay sur mes pas: il perdit en chemin un cheval de prix, & ensuite il lui arriva toute sorte de disgrâce, c'est celui dont j'ay dit cy-dessus, qu'il perdit à la fin tout son bien, qu'il fut haï de tout le monde, & fût obligé de se retirer chés nous à l'Aldée d'Oura-cappa, & on ne l'appelloit que l'ex-communicé; en effet il étoit tellemens

Mo *Relation succinte*
désigné qu'il faisoit peine à voir , &
demeura toujours languissant.

Je reprens icy le fil de ma Relation. Après nôtre repas que nous fîmes à cent pas d'où nous nous rencontrâmes à l'ombre de quelques arbres, & qui fut de poisson frais qu'un Indien passant venoit de pêcher, & d'un peu de vin qu'on m'avoit envoyé de l'Aldée dans un petit flacon. Nous poursuivîmes nôtre voyage avec beaucoup de joye, au bout de six ou sept jours nous arrivâmes à l'Aldée d'Ouracappa, où nos chers compagnons vinrent me recevoir avec toutes les marques possibles de joye & de tendresse : tous nos Indiens vinrent en corps me feliciter de ma bien-venue. • J'oubliois facilement tous les travaux passés, & les croyois bien employés pour l'heureux succès de mon voyage à ce que je croyois ; car je ne sçavois rien de la trahison que Francisco Dias Davila m'avoit faite après mon départ. Nous étions tous enfin en jubilation, & je faisois part à tous les Portuguais de ma parfaite reconciliation avec Francisco Dias, dont tous étoient ravis ; car la plupart nous aimoient, &
n'osoient

de la Mission du Bresil. 158

n'osoient le marquer.

Peu de temps après, je reçois une lettre du Reverend Pere Louïs de Tisfange Capucin, arrivé depuis peu de Lisbonne à la Baye pour y prendre un Hospice pour nous, apportant pour cet effet les Lettres Patentes du Roy de Portugal, ayant moi-même écrit pour ce sujet à nos Peres à Lisbonne, & ayant déjà accepté un emplacement qu'on m'offrit dès le premier voyage que je fis à la Baye. Ce Religieux donc, avec qui j'avois pris l'habit & fait profession, m'écrivit trois mois après ma sortie de la Baye, que Monsieur le Gouverneur étoit terriblement en colere contre moi, & qu'il lui en avoit dit les sujets, qui sont ceux que j'ay marqué cy-dessus, d'avoir donné un Certificat au Colonel Francisco Dias & lui avoir remis l'ordre qu'il m'avoit donné, avec mépris. Il en avoit sans doute un tres-grand sujet, ne sçachant pas ce qui s'étoit passé entre ledit Colonel & moi, ny la trahison. J'appellay aussitôt nos chers compagnons, qui se rendirent incontinent chés nous: je leur fis part de cette lettre affligeante, dont ils furent aussi-bien

*Grand
de sur
prise*

que moi tres-surpris & tres-affligé,
 Pour lors ayant le cœur tout sain de
 douleur, je dis ces paroles: Mon
 Dieu, j'ay fait jusqu'icy ce que j'ay
 pu comme homme, mes forces ne
 vont pas plus loin; c'est vôtres affai-
 re, faites s'il vous plait le reste.

Je ne negligéay rien néanmoins
 de ce que je crus devoit faire, & en
 presence de mes deux compagnons
 j'écrivis une ample justification de
 mon procedé à Monsieur le Gouver-
 neur & l'adressay ouverte au susdit
 Pere Louis de Tifange, qui avoit
 beaucoup d'accés auprès de lui. Je
 décrivis jusqu'à trois fois cette lettre
 par l'avis de mes compagnons, y re-
 formant toujours quelque chose:
 mais la troisiéme fois le Pere Anasta-
 se me dit, envoyés hardiment la let-
 tre, on ne peut y ajoûter ny dimi-
 nuër, il ne scauroit refuser de se
 rendre à ces raisons. Je l'envoyay
 donc, & elle fut fidelement rendue
 au Pere Louis; il chercha bien ces
 fois l'occasion de la mettre entre les
 mains de Monsieur le Gouverneur:
 mais si-tôt qu'il vouloit parler de
 moi, il se mettoit en mauvaise hu-
 meur, & lui rennoit le dos. Il me

de la Mission du Bresil. 185

donne avis incontinent de ce qui le passoit, & qu'il n'avoit osé donner ma lettre crainte que dans la colere, il ne l'eût déchirée sans la lire. Enfin un mois après cette dernière, le Pere Louïs de Tifange m'écrivit de la part de Monsieur le Gouverneur, qu'il avoit été pleinement informé de mon procedé, qu'il l'approuvoit en tout, sinon dans le Certificat que j'avois donné à Francisco Dias, sans lequel il lui auroit confisqué ses biens & l'auroit exilé en Angole, que j'o lui donnasse des occasions de me rendre service & à la Mission cependant qu'il seroit à la Baye, & qu'après son retour au Royaume de Portugal, il me seroit connoître l'estime qu'il avoit de moi. Que cependant un des Capitaines d'Ordonnance du fleuve étant mort à la Baye, (c'étoit Emanuel de Souza dont j'ay parlé, qui m'accompagna pour pacifier les troubles qui s'élevoient) on lui avoit nommé trois sujets pour remplir sa place, marquant leurs noms, que je visse lequel des trois étoit le plus propre & nôtre meilleur ami, qu'il lui enverroit la Patente de Capitaine, que si aucun des trois n'é-

284 *Relation succinte*

soit notre ami, que je lui en nom-
masse un qu'aussi-tôt il le pourvoi-
roit. Voilà bien du changement dans
nos affaires! Je ne pouvois atten-
dre humainement des faveurs si obli-
geantes; ainsi il faut bien dire: *Hæc
mutatio dextera excelsi*, que c'é-
toit la main de Dieu.

Jamais je ne fus plus étonné ny
n'eus plus grande joye. J'allay
aussi-tôt à l'Eglise en remercier Dieu,
& envoyay incontinent appeler les
Peres Anastase & Joseph, qui sans
garder partirent de leurs maisons, &
se rendirent chés nous. Nous chan-
tâmes à l'Eglise le *Te Deum lauda-
mus* en action de graces: nos Indiens
furent de la fête. Ce ne fut enfin
que joye & jubilation.

Je n'ay pû sçavoir au vray par
quel canal Monsieur le Gouverneur
fut informé de la verité, le Pere
Louis ne m'en ayant rien dit dans sa
lettre, & lorsque je fus à la Baye
pour Supérieur, ledit Pere Louis
partit deux heures après mon ar-
rivée pour le Rio de Geneiro sans
avoir eu le temps de rien demander.
J'ay crû néanmoins probablement
que le Pere Louis aura trouvé quel-

que bon moment pour obliger Monsieur le Gouverneur de recevoir ma lettre & de la lire : elle étoit d'une feuille de papier entiere, & je croy que je n'omettois rien de ce qui se peut dire pour faire connoître la verité & la sincerité de mon procedé, le tout succintement & clairement, n'y ayant pas une parole superflue, ny éclaircissement à desirer : elle prouvoit évidemment que j'avois fait tout ce qu'on peut faire humainement par les voyes d'honneur, pour meriter l'amitié du Colonel Francisco Dias, & pour vivre en paix avec lui. J'ay crû aussi que d'autres personnes de probité, qui avoient connoissance des recherches que j'avois fait de l'amitié du Colonel & de mon procedé dans la Mission, lui auront parlé dans quelque occasion, & que le Reverend Pere Provincial des Jesuites & le Reverend Pere Recteur furent du nombre, les ayant informés de tout, & ayant en main dès lors une copie d'un manifeste que j'avois fait contre le Colonel Francisco Dias il y avoit deux ou trois ans, & que j'avois envoyé au Reverend Pere Superieur de Lisbonne.

286 *Relation succinte*

pour presenter à la Cour, dont le Colonel reçût une correction.

Après la joye de cette heureuse nouvelle, nous jugeâmes tous qu'il falloit répondre au Pere Louis de Tifange, & non au Gouverneur, sur ce qu'il m'avoit mandé par son ordre: mais de maniere qu'il lui pût montrer la lettre toute entiere. Je fus chargé de faire la réponse. Je la commençay par de grandes actions de graces à Dieu, dont la Providence amoureuse veille toujours sur les siens, pour tirer sa gloire, & même leur avantage de leurs tribulations. Je le priay ensuite de marquer à Monsieur le Gouverneur mes plus tendres reconnoissances de sa bonté, & celles des autres Missionnaires. J'exposay le sens de mon Certificat, & j'en justifay l'équivoque par l'exemple des Saints, des Anges, & de Jesus-Christ même dans l'Évangile, montrant qu'il est permis de cacher la verité à ceux qui nous veulent tromper injustement; permettant qu'ils se trompent eux-mêmes dans l'intelligence de ce qu'on dit. J'alléguois les auteurs, & produisois les exemples de l'Ange Raphaël à

de la Mission du Brazil. 157

Tobie, de Jacob à Isaac, de Jesus-Christ aux Juifs & à ses Apôtres mêmes. Concluant que mon Certificat auroit été un témoignage tres-faux dans l'autre sens, puisque mes plaintes qui avoient été portées jusqu'à la Cour de Portugal, justifioient le contraire, & que le mot qui faisoit l'équivoque du tout, se prenoit dans les deux sens fort ordinairement. Voicy le Certificat :

MOy F. Martin de Nantes, Capucin François, Missionnaire Apostolique dans le Brazil parmy des Indiens appellés Cariris sur le fleuve de S. François, terres du Sieur Francisco Dias Davila, par don du Serenissime Roy de Portugal, certifie que depuis 7. ans, nous faisons nos compagnons & moy paisiblement nôtre Mission parmy les Indiens Cariris susdits. Fait à la Baye de tous les Saints, le tel jour du mois & lan. 1683.

F. Martin cy-dessus.

L'équivoque est dans ces termes ; depuis 7. ans nous faisons paisiblement nos compagnons & moy nôtre Mission : il entendoit que nous faisons nôtre Mission paisiblement par

rappor^t à lui, ce qui auroit été faux. Pour moi je ne l'entendois que par rappor^t à nous qui avons toujours fait nôtre Mission avec pais, ne cherchant que le Salut de ces pauvres Indiens; ce qui est tres-vrai & le seul vrai sens, dans l'intelligence duquel je le laissay se tromper justement, de même que Nôtre-Seigneur laissa les Juifs se tromper, lorsqu'il leur dit: *Solvite templum hoc & in tribus diebus reedificabo illud*, détruisez, leur dit-il, ce temple, & dans trois jours je le réédifieray. Nôtre-Seigneur l'entendoit du temple de son corps, & les Juifs l'entendirent du temple de Jerusalem. N Seigneur vid bien qu'ils prenoient ses paroles dans un sens différent de celui qu'il les disoit, & il les laissa se tromper. Autant en avoir fait l'Ange Raphaël à Tobie, quand Tobie lui demandant qui il étoit, il répondit qu'il étoit fils du-grand Ananias. Que si ces raisons ne contentent pas mon Lecteur, non plus que ces exemples pour justifier mon équivoque, je ne veux point contester avec lui, je laisse la chose pour ce qu'elle est devant Dieu, me soumettant fort vo-

frontiers au jugement des Scavans. Je rapporte seulement cecy, pour ne rien ômettre de ce qui m'arriva dans cette occasion, qui dans la suite me coûta si cher, comme j'ay dit cy-dessus.

Ensuite je suppliois humblement Monseigneur le Gouverneur dans ma lettre, puisqu'il me faisoit l'honneur & la grace de laisser à mon choix l'élection d'un Capitaine d'Ordonnance en la place du defunt, d'envoyer la Patente à celui que je prenois la liberté de lui nommer par son ordre, & le priois encore en même temps d'envoyer une Patente de Capitaine à un Indien que je lui nommois, & un habit & un bâton de Commandement, & d'ordonner que le Capitaine d'Ordonnance le vint mettre en possession, & ôrât celui qui occupoit le poste, parce qu'il étoit un mauvais Chrétien, qui sourdement entretenoit les autres dans des superstitions de leur Paganisme.

Monsieur le Gouverneur Roch da Costa m'accorda de point en point tout ce que je lui demandois, & m'envoya les Patentes pour le Capitaine

Portugais & pour le Capitaine Indien en même paquet, l'habit & le bâton de Commandement, qu'ils appellent Ginetta, qui a les deux bouts d'argent, avec ordre au nouveau Capitaine Portugais d'ôter le Capitaine Indien, dont je me plains, de son poste, & mettre l'autre en sa place. Je ne sçay si on peut desirer des marques plus évidentes & plus signalées du retour de Monsieur le Gouverneur en nôtre faveur ? & du secours de Dieu pour me délivrer de la calomnie & de l'oppression ?

Quelque temps après le Reverend Pere Bernard de Nantes Capucin, Religieux de merite & de talens, yint nous trouver sur le fleuve de S. François, & m'apporter l'obedience du Reverend Pere Provincial pour aller Superieur à la Ville de la Baye, & pour y bâtir un Hospice ou un Convent, n'y ayant encore que de petites Cellules de simple terrasse sur leemplacement, dont on avoit pris possession, & une Eglise de la même sorte, qu'on avoit bâtie seulement en attendant qu'on fît un Convent parfait. Le Roy de Portugal eut la bonté de donner par an cinq cens li-

de la Mission du Bruch 172

vres pour dix ans pour aider à ce Bâ-
timent. Je differay cinq mois en-
suiers à partir du fleuve pour la Baye,
afin d'instruire dans la Langue le
Pere Bernard, & le rendre capable
d'administrer les Sacremens aux In-
diens des deux Aldées que j'admini-
strois; je lui laissay le Dictionnaire
que j'avois composé de la Langue
des Cariris, l'art ou rudiment, un
examen de conscience & directoire
de Confession, & quelques vies des
Saints, le tout traduit en la Langue
des Cariris, avec le Portugual. À
l'opposite; & comme il avoit beau-
coup d'esprit & la memoire fort heu-
reuse, je le laissay capable d'admini-
strer les Sacremens, & lui donnay
connoissance de tout ce qui étoit ne-
cessaire pour gouverner les Indiens,
outre ce qu'il vid en pratique pen-
dant cinq mois.

Je pris congé d'eux & dis adieu à
mes chers enfans spirituels, ce qui
ne se pût faire sans larmes recipro-
ques. Plusieurs Indiens m'accom-
pagnerent la premiere journee avec
tous les témoignages imaginables
de tendresse: je pris seulement deux
Indiens pour m'accompagner jusques

442 *Relation succinte*

au Penedo ; c'est la petite Ville qui est à 7. lieues de l'emboucheure de l'Heuve de Saint François vers la mer; c'étoit le chemin le plus long y ayant cent lieues ou environ de notre Aldée d'Ouracappa au Penedo : mais je desirois voir deux nouveaux Missionnaires arrivés sur le bas du Heuve, le premier appelé le Pere Bonaventure de Becherel Capucin, qui occupoit l'Aldée des Aramourous où avoit demeuré le Pere Anastase d'Audierne près de six ans, & l'autre le Pere Joseph de Ploërmel, frere du Reverend Pere Provincial le Reverend Pere Ciment de Ploërmel, qui demouroit .60. lieues plus bas dans l'Aldée du Pochin. Je leur rendis service à l'un & à l'autre, & tâchay pendant 12. jours que je fus en chascune de ces Aldées, de leur donner connoissance de ce que l'esperience de 12. ans de Mission m'avoit appris, pour le gouvernement des Indiens. Ils eurent l'un & l'autre beaucoup de defference aux avis que je leur donnay, étant informés de l'heureux succès que Dieu m'avoit donné dans ma Mission. Je leur fis connoître le genie des Indiens, & la maniere de les

les gouverner, & aussi comment il falloit le comporter avec les Portugais; car faute d'expérience ou d'instruction on fait bien des fautes.

J'attendois tous les jours le départ d'une Barque qui devoit aller à la Baye; mais peu de jours avant son départ, je fus saisi d'une crainte extraordinaire de faire ce voyage par mer: chacun en étoit surpris, & je l'étois moi-même: je cherchay tous les moyens de faire le voyage par terre, on m'assura qu'il étoit impossible dans cette saison: je me vis donc obligé par force à m'embarquer. Le jour venu nous meytâmes tous dans la Barque, il y avoit des personnes considerables qui alloient à la V lie de la Baye, qui me connoissoient, & qui voyant la crainte que j'avois, me disoient tout ce qu'ils pouvoient pour me l'ôter: néanmoins j'étois malgré moy dans un abbattement d'esprit étrange; le temps étoit fort beau, le vent bon, la Barque toute neuve d'environ 40. tonneaux, & qui n'avoit que demie charge. Après avoir mis à la voile nous arrivâmes h en-tôt sur la barre du fleuve où est le peril, & où les flots quel-

que calme qu'il fasse, sont toujours fort élevés à cause du rencontre des flots de la mer, qui s'opposent au cours de ce grand fleuve, & ils baissent aussi bas qu'ils s'élevent; cela fait horreur à voir: j'y avois déjà passé une fois en entrant; & tous ceux de la Barque se saisirent par l'ordre du Pilote de quelque chose, cordes, ou autres choses fermes, pour n'être pas emporté de quelque flot, qui passe quelque-fois par dessus la Barque. Lorsque nous approchâmes, je crus que le Pilote alloit tourner le gouvernail pour prendre la vraie route; mais il attaqua la barre par cet endroit-là même, & ayant été élevé par le premier flot à sa chute, nous donnâmes si rudement sur un banc de sable, qu'un des gonts du gouvernail rompit: le second flot nous élève comme le premier, & nous laisse cheoir rudement sur le même banc, & le second gont du gouvernail rompit: le troisième nous donna une si rude secousse, que nous croyions le Navire ouvert, pour lors Pilote, matelots & passagers commencèrent à jeter des cris de désespérés, abandonnant tout & se croyans

absolument tous perdus, le gouvernail alla à la drive, & le Navire auroit été renversé par les flots dans un moment, & personne n'auroit échappé. Pour lors le cœur commença à me revenir, & je criay fortement: quoy vous abandonnés le Navire au gré des flots? saisisés les écoutes gouvernés par les voiles: ils firent ce que je dis, & nous sortimes par ce moyen du peril. On donna incontinent à la pompe pour voir si le Navire étoit ouvert, afin de nous jeter à la côte; mais ne s'étant pas ouvert, parce qu'il étoit neuf & peu chargé, nous mîmes hors près d'une lieue en droiture, & nous fîmes avec des planches un'espece de peautre au lieu de gouvernail, & avec cét équipage nous arrivâmes dans deux jours & demi heureusement à la Baye portant peu de voile, parce que nôtre peautre n'étoit pas capable de seû'enir un plus grand effort, & s'il étoit arrivé nne tempête ou un vent contraire, nous n'aurions pû résister; mais le vent étoit bon & égal.

Quand nous fûmes hors du peril je dis à tous ceux qui apparavoit

faisoient tant les assurés, & étoient surpris de ma crainte : He bien ! Messieurs, chacun craint à son tour, pour moy j'ay craint le peril avant d'y être, & j'ay repris courage dans le peril, & vous qui étiez fort assurés avant le peril, vous avez perdu courage quand vous vous y êtes vû. Il est vray, mon Pere, me dirent-ils, & sans vous nous serions peri, nous ne pensions plus à nous sauver, mais à mourir. Il semble que Dieu vous eût donné un pressentiment de ce qui nous devoit arriver : je ne sçay. Messieurs, ce qu'il en est ; mais je n'étois pas maître de moi-même, & j'étois autant surpris que vous de ma crainte.

Il faut avouer que la presence de la mort en plein jugement, & sans y avoir pensé donne de terribles impressions de l'éternité. Je croyois dans un *Miserere* de temps aller paroître devant Dieu, & dans un moment je me representay plus de choses que je n'en sçauois dire en bien du temps, & je vis avec plus d'évidence l'importance & les suites du jugement que j'allois subir, que je ne le sçauois comprendre par tous

les raisonnemens que je pouvois faire sur le même sujet. Je ne trouvay aucune autre consolation, ny autre refuge dans cette extrémité, que de me jeter entre les bras de la misericorde de Dieu, & lui dire: Mon Dieu, je suis votre pauvre petite créature, je me jette entre vos bras, ayés pitié de mon Ame. Cét acte d'abandon entre les mains de Dieu, me fortifia & me fit revenir de la frayeur interieure où la presence de l'éternité m'avoit jetté.

Arrivé heureusement à la Baye par la misericorde de Dieu, je fus reçu par le Pere Louïs de Tifange, le Pere Basile du Faouët & le Pere Jean-Baptiste Capucins du Croizic, avec toute la demonstration possible d'affection: mais le Pere Louïs partit deux heures après pour le Rio de Geneiro, dans une Barque qui fit voile incontinent; en sorte que je n'eus pas le temps de m'informer de ce qui s'étoit passé avec Monsieur le Gouverneur Roch da Costa, qui étoit parti pour Portugal il y avoit environ trois mois, & avoit pour Successeur un Fidalgue nommé Francisco de Souza, autrement Braço de R ;

Prata, c'est à dire, Bias d'argent, parce qu'en effet il avoit une main d'argent toujours couverte d'un gant, la main lui ayant été emportée d'un coup de canon dans un combat, durant les Guerres de Portugal avec l'Espagne; c'étoit un homme de 67. ans ou environ. Il ne fût pas pûtôt arrivé que le Colonel Francisco Dias le prévint contre moi, & contre les autres Missiionaires, & tâcha de nous en faire un ennemi, se ressentant vivement des corrections que lui avoit fait son Prédecesseur Roch da Costa à mon occasion.

Je fus incontinent rendre mes respects au Gouverneur, qui me reçût avec beaucoup de civilité pour la premiere fois: mais lui faisant quelque temps après une seconde visite, il me déclara qu'on lui avoit fait des plaintes de moi & des autres Missiionaires; m'en ayant dit le sujet, j'eus lieu de me justifier & de faire connoître le genie de notre accusateur; c'est pourquoy lorsque le Colonel qui ne sçavoit pas que Monsieur le Gouverneur m'eût donné connoissance des plaintes qu'il lui avoit fait de moi, venoit en faire de nouvelles,

il n'étoit pas plûtôt sorti du Palais, que le Gouverneur m'envoyoit appeler par un Officier pour répondre aux accusations, dont je faisois voir clairement la fausseté. Il retourna jusqu'à trois fois à la charge, & la dernière il supposa une lettre qu'on lui écrivoit du fleuve avec de grandes plaintes des Habitans contre nos Missionnaires, qui soulevoient les Indiens contre les Portugais, les autorisant dans certaines choses à leur préjudice, qui croient assés hayt: mais par malheur pour lui, il avoit daté la lettre trop fraîchement; en sorte qu'il étoit impossible qu'elle fût venue de - là en si peu de temps, c'est pourquoy ne pouvant répondre aux accusations de la lettre, qui me surprennent & mettoient les Missionnaires dans le blâme. Je priay Monsieur le Gouverneur de me dire depuis quand elle étoit écrite, il me montra la dame & aussi-tôt je lui dis: Monseigneur, cette lettre a été faite à la Maison de la Torrê, étant impossible qu'elle pût arriver en si peu de temps, y ayant 150. lieues d'icy au fleuve, & nos Peres Missionnaires m'auroient écrit s'il y avoit

eu la moindre chose ; c'est de quoy je les ay chargé expressement en partant. Il connut la fausseté , & demeura persuadé que le Colonel Francisco Dias étoit nôtre ennemi & un imposteur ; de sorte que de - là en avant il n'osa plus m'attaquer , & Monsieur le Gouverneur me fit l'honneur d'une fort grande confiance.

Je fus visiter tous les Principaux de la Ville , tant Ecclesiastiques que Seculiers , & toutes les Maisons Religieuses , & je reçûs de tous des marques d'estime & d'affection : il n'y eut que le Colonel Francisco Dias à qui je ne rendis pas visite , jugeant que je ne le devois pas faire , pour ne me pas mettre en peit d'avoir de nouvelles prises avec lui : mais lorsque je le rencontrais dans les ruës , porté dans sa rede , je m'arrêtois aussi-tôt par respect pour le laisser passer , & lui m'appercevant sorsoit incontinent de sa rede , me faisant la même déference ; en sorte qu'il me vouloit vaincre en civilité. C'est ainsi que nous en usâmes long-tems , dissimulans tous deux nos sentimens , & nous déhans également l'un de l'autre sur l'expérience mutuelle de nos

differens, & de leurs succès. Je ne l'apprehendois plus, & il ne pouvoit plus me nuire, quoy que la volonté ne lui manquât pas; mais je sçavois bien que je ne pouvois la lui ôter: je souhaitois de tout mon cœur sa conversion sans pouvoir prudemment l'en solliciter après tant d'expériences de son mauvais cœur: ainsi je le regardois comme un ennemi déclaré devenu impuissant de nous nuire par la protection visible de Dieu, & il me regardoit comme un obstacle à ses desseins toujours present pour parer à ses coups, & pour répondre à ses accusations.

De-là à quelque temps arriva Monseigneur l'Archevêque de la Ville de la Baye, qui venoit de Lisbonne où il avoit été sacré; c'étoit aussi un Religieux de S. François, fort docte & grand Prédicateur, qui avoit été Provincial: il y avoit bien des années que la Ville de la Baye étoit privée de Pasteur, le sien étant mort pendant les Guerres de Portugal avec l'Espagne. Je fus à mon rang comme Supérieur le complimenter sur sa bien-venue. De-là à trois semaines je fus lui rendre une

Relation succinte

visite particulière, & lui demander sa benediction & sa protection pour nos Missions. Il n'y avoit par bonheur personne avec lui: il me parla en Pere & en Frere. Je suis, dit-il, votre Frere de Religion, vous le sçavés, je vous honore & vous aime, & souhaite de vous servir; mais j'ay de grosses plaintes contre vous & vos Missionnaires, je les ay receuës dès Lisbonne, & peu s'en a fallu que je n'aye amené huit Missionnaires avec moi pour prendre vos places, j'avois déjà leur parole. Il me fit un détail des plaintes, qui m'en fit aussi-tôt connoître l'auteur, & c'éroit toujours le même: il avoit des amis à qui il envoyoit des presents, qui prévinrent fortement Monseigneur l'Archevêque contre nous. J'entendis paisiblement & sans trouble toutes les charges qu'il avoit contre nous: il les conclud en me disant, si je ne vous aimois pas, je ne vous dirois pas ce que je vous dis, je me servirois de mon autorité: apportés-y promptement le remede puisque vous êtes Supérieur. Monseigneur, lui dis-je, il est trop visible que votre Grandeur ne pouvoit nous donner

une preuve plus évidente qu'elle nous honore de son affection, que de nous découvrir les plaintes qu'elle a reçû contre nous, afin de nous donner lieu de nous justifier, ou d'apporter le remede au mal: il seroit difficile en si peu de temps de répondre à toutes ces plaintes, de maniere que je pûsse persuader vôtre Grandeur de leur fausseté. Je la prie seulement de surseoir quelque temps son jugement, & j'espere que Dieu lui fera connoître la verité: il est trop juste pour souffrir qu'elle soit long-temps opprimée. Je le souhaite, me dit-il, & je pris congé de lui; car, il entra incontinent du monde.

Je recommanday cette affaire à Dieu comme sa propre affaire & mis toute ma confiance en sa bonté, dont j'avois tant de fois éprouvé les secours: mon inquiétude étoit moindre dans cette occasion, ayant déjà répondu aux mêmes accusations devant les Gouverneurs, & confondu mes accusateurs; néanmoins je n'étois pas aussi sans inquiétude, parce que je voyois Monseigneur l'Archevêque fort persuadé. Je retournay de-là à six semaines lui faire la reve-

venue, sans sçavoir la disposition où je le trouverois : j'entray avec crainte ; mais tout resigné à ce qu'il plairoit à Dieu. Si-tôt qu'on leût averti il vint au devant de moi d'un air gay & riant, & m'embrassant il me dit : Vous soyés le bien-venu, mon cher Pere, je desirois vous voir, & après m'avoir fait asseoir, il me dit : Je suis informé graces à Dieu de vôtre procedé, ou ~~on~~ m'avoit trompé, & j'ay de la joye d'être détrompé à vôtre avantage pour le service de Dieu : Vous pouvés compter sur mon autorité & sur mon affection pour aider à vôtre Mission ; continués à faire comme par le passé, & ne vous rebutés pas pour les contradictions, on ne peut les éviter en servant Dieu dans vôtre Ministère.

La joye que je reçûs d'un accueil si favorable, me fournit des paroles les plus tendres & les plus affectueuses pour lui marquer ma juste reconnaissance. & je lui allois faire un détail succinct des principales persecutions que nous avions souffertes ; mais ayant commencé il survint de la compagnie qui rompit l'entretien à mon grand regret, & je pris congé

congé de sa Grandeur.

Je n'ay jamais pû sçavoir qui avoit informé Monseigneur l'Archevêque si avantageusement pour nous, j'ay toujours eu lieu de croire que c'étoient certaines personnes de grande probité & des plus considerables de la Ville, à qui j'avois conté mes affaires, & qui m'avoient marqué de l'affection & entrer dans mes intérêts; & je ne peux douter que le Seigneur Archevêque ne prit des informations de personnes dignes de Foy; car il me marqua la premiere fois avoir cette affaire à cœur. Voilà donc encore une fois la mine de nôtre ennemi éventée, ou si elle créva elle créva sur lui, & il n'osa plus m'attaquer étant sur le lieu pour me défendre.

On connut bien-tôt dans la Ville que Monseigneur l'Archevêque m'honoroit de son affection & de sa faveur aussi bien que Monseigneur le Gouverneur. Cela m'attira bien des importunités pour demander des graces, je m'excusois plus facilement à l'égard de Monsieur le Gouverneur, quy que je lui en demandasse quelques unes quand la charité

m'y obligeoit, & il me les accordoit ordinairement : mais je ne sçavois comment me délivrer de celles qu'on me demandoit à l'égard de Monseigneur l'Archevêque. Je le fus trouver, & lui dis avec bien du respect : Monseigneur, on a connu que vous m'honorés de votre faveur, on en prend le sujet de m'importuner de vous demander des graces : Vous sçavés que nôtre état nous met dans la dépendance de tout le monde, & d'autant plus que nous sommes étrangers : trouverés-vous bon que je reçoive les requêtes de ceuz qui me prient de vous les presenter, & d'interceder pour eux auprès de votre Grandeur ? il me répondit obligamment que je les eusse receuës. Je vous demande donc pour moi la premiere grace, Monseigneur, lui dis-je, qui est de ne m'accorder jamais que ce que vous jugerés à propos. Je vous l'accorde de bon cœur, me dit-il, votre demande est trop juste & trop prudente pour la refuser. Recevés les requêtes que vous jugerés justes après les avoir bien examinées ; car je m'en rapporteray à votre jugement, & me les presen-

de la Mission du Bresil. 107

rés. J'en usay ainsi, jusqu'à la mort dudit Seigneur Archevêque qui mourut de-là à trois ans ou plus de la maladie contagieuse, qui emporta tant de monde dans le Bresil: je le visitay malade, étant moi-même convalescent de la même maladie, & j'assistay à ses funeraillles. Il nous avoit donné un an devant sa mort 200. liv. d'aumône pour aider à nôtre Bâtiment. Nous perâmes en sa personne un véritable Protecteur de nôtre Mission. Il avoit écrit avant sa mort une lettre pleine de zèle à nôtre Reverend Pere Provincial pour lui demander plus grand nombre de Missionnaires: il en écrivit aussi en Cour avec beaucoup d'éloges de nôtre zèle. Monsieur le Gouverneur fit la même chose.

Environ six mois avant la mort du Seigneur Archevêque, il survint au Colonel Francisco Dias Davila un grand démêlé avec les Reverends Pères Jesuites pour une Mission où nous les avions appellés sur le fleuve de S. François, parce qu'il s'élève les Indiens contre lesdits Missionnaires par le moyen de ses emissaires & les fit fuir, leur ayant fait donner

quelque present pour ce sujet, ne voulant point que les Reverends Peres Jesuites eussent des Missions sur ses terres du fleuve de S. François. Pour ce sujet les Reverends Peres Jesuites firent leurs plaintes à Monseigneur l'Archevêque & à Monsieur le Gouverneur, & le firent citer à la Relation ou Parlement du Païs. Le Colonel Francisco Dias se voyant embarrassé Ant me trouver : ce fut la premiere fois qu'il entra chés nous, je le reçus avec beaucoup de civilité, surpris d'une visite si inopinée. Après les complimens ordinaires, il m'expose le sujet de sa venue, & me dit qu'il venoit me demander conseil : après son exposé auquel je donnay toute mon attention & m'avoir dit qu'il étoje resolu de plûrôt perdre tout son bien que de souffrir les Peres Jesuites dans cette Mission ; connoissant bien, disoit-il, leurs desseins & leurs adresses pour se rendre Maîtres des lieux où ils mettoient le pied & quantité d'autres choses que la passion lui faisoit leur supposer. Je lui dis formellement ces paroles : Monsieur, est-ce tout de bon que vous me demandés conseil ? Oui,

mon Reverend Pere, je vous l'assu-
re en homme d'honneur, me dit-il.
Permettés-moi donc, repliquay-je,
de vous dire sincerement mon senti-
ment : Je sçais, Monsieur, que vous
êtes un homme d'esprit & de bon
sens ; mais souvent on est aveugle
dans sa propre cause. Et reprenant
tout ce qu'il m'avoit dit, ie lui fis
voir clairement qu'il se trompoit, &
pour le convaincre plus sensiblement
de son erreur, ie lui demanday com-
bien il estimoit la perte qu'il crai-
gnoit par l'établissement de ceste
Mission à laquelle il s'oppo'oit, &
sans attendre sa réponse ie la mis au
plus haut prix où elle pourroit aller.
Il est vray, dit-il. Hé bien, Mon-
sieur, lui dis-je. Est-ce agir en hom-
me de bon sens de vouloir plutôt ris-
quer tout son bien, que de risquer
si peu de chose ? mais avec vôtre
bien vous risqués vôtre honneur &
vôtre Salut, vous opposant au ser-
vice de Dieu & au Salut des Ames de
ces pauvres Indiens, que le Roy de
Portugal a tant à cœur, & pour le-
quel le Pape lui a accordé en propre
les terres du Brezil. Un Chrétien
doit pour de si glorieux suiets être

piété à donner tout ce qu'il a, Jesus-Christ ayant racheté ces pauvres Ames au prix de son sang, & vous vous'êtes pour un intérêt de rien empêcher leur Salut? Deplus on ne vous demar de rien du vôtre en faisant la Mission parmy les Gentils: vous craignés seulement qu'on vous demande ou qu'on usurpe quelque petite morceau de terre de la vaste étendue de celle que vous possédés par bienfait du Roy, lequel ne vous a jamais donné ny pu donner ce qui est nécessaire aux Indiens. Il le declare formellement dans les Provisions qu'il vous a accordées & quoyque les Indiens ne reclament pas contre ce que vous voulés prendre de leurs terres, parce qu'ils n'en ont ny l'esprit ny le pouvois; néanmoins si vous prenez ce qui leur est nécessaire, vous faites contre l'intention du Roy & contre la Justice. Il fera temps de défendre le vôtre quand'on voudra l'usurper: mais par crainte qu'on ne vint à vous usurper quelque chose empêcher la Mission, c'est une violence qu'on ne souffrira jamais; ie dis plus, quand même vous pourries le faire, le devés vous faire?

seriés - vous iustificié devant Dieu ?
Quoy, Monsieur, vous avés fait des
liberalités de consequence à des par-
ticuliers qui vous sont bien peu uti-
les, & peut être peu reconnoissans,
& vous refuserés à Jesus-Christ pour
le Salut des Ames rachetées par son
sang, une petite portion de ce qu'il
vous a donné ? Supposé même, qu'on
vous demandât en propre ce lieu,
dont il s'agit, lequel néanmoins on
ne vous demande pas, & qu'on ne
vous demandera peut-être jamais.
Je lui donnay enfin tant de raisons,
& lui fis des Morales si sensibles qu'il
ne me pût répondre : & je conclus
en lui disant qu'il agit en Chrétien,
qu'il en recevroit de la gloire devant
Dieu & devant les hommes. Qu'il
eût prévenu un procès qui lui seroit
sâcheux & tres-couteux, qu'on rap-
pelleroit tout le passé, que les Jesu-
tes étoient puissant à la Cour, que
le Confesseur du Roy, qui étoit Je-
suite, étoit un homme à represen-
ter fortement au Roy son obligation
là-dessus, qu'on lui donneroit des
epithetes tres-odieuses dans les plai-
doyers, & que le seul nom d'enne-
my de la Mission gendarmeroit tout

le monde contre lui, que les Jesuites avoient sur le lieu pour l'accuser, & qu'il ne pourroit agir que par Procureurs auxquels il faut de grands presens dans une cause de cette nature pour avoir de la faveur, & qu'ainsi il eût offert generalement luy-même aux Reverends Peres Jesuites le lieu, dont il s'agissoit, qu'il eût aidé à bâtir l'Eglise & qu'il se fût montré zélé pour la Mission, que c'étoit là le moyen d'attirer sur luy les Benedictions de Dieu & l'estime de tout le monde, qu'il obligeroit les Reverends Peres Jesuites à devenir ses Panegyristes, qu'il sçavoit fort bien qu'ils faisoient de grands services à Dieu, & édifioient beaucoup le prochain par leurs bons exemples & leurs Prédications & leur Doctrine, ce qu'il ne pouvoit contester. Voilà, Monsieur, le conseil que je vous donne, & je croy vous donner un bon conseil. Je finis là. Mais la conference dura plus d'une heure & demie: il me remercia fort civilement, & me dit qu'il partiroit le lendemain matin pour la Maison de la Torré, qu'il reflexeroit sur ce que je luy avois dit, & dans cinq

jours il me donneroit sa resolution.

Dès le lendemain deux Reverends Peres Jesuites me vinrent trouver de la part du Reverend Pere Recteur, & me conterent bien au long leur démêlé avec le Colonel Francisco Dias, je me fis ignorant du fait, ne jugeant pas à propos de leur découvrir ce que j'avois appris le soir précédent du même Colonel, & après leur exposé, ils me dirent qu'ils étoient resolu de pousser vigoureusement cette affaire, & qu'infaliblement ils en auroient tout le succès qu'ils pouvoient desirer, y ayant eu déjà plusieurs plaintes contre luy à la Cour par le passé pour de semblables sujets, qu'on le connoissoit là pour ennemy de la Mission par intere; qu'ils étoient venus me prier de la part du Reverend Pere Recteur de me joindre à eux, qu'ils feroient tous les frais & toutes les diligences necessaires, que je n'avois seulement qu'à joindre mes plaintes aux leurs. Je leur répondis, après les avoir remercié de la part qu'ils me faisoient de leur affaire, qu'il y avoit bien peu de temps que nous jouissions de la paix, qu'elle nous étoit res-

chere & necessaire pour nôtre Mis-
 sion eton's étrangers ; que d'ailleurs
 je leur pourrois peu servir, que leur
 credit à la Cour étant fort grand,
 ils n'avoient pas besoin de moy pour
 une si juste cause. Ils me replique-
 rent que je leur servirois beaucoup,
 luy ayant déjà moy seul donné bien
 de la peine, & mis en peril d'être
 disgracié. Il est vray, mes Reve-
 rends Peres que j'ay eu de grosses
 affaires avec luy, mais je n'ay au-
 cune copie des manifestes, ny des
 autres écrits que j'ay fait contre lui.
 Ils me répondirent que je ne m'en
 fusse pas mis en peine, qu'ils avoient
 eux-mêmes tiré des copies de tout ce
 que j'avois écrit. J'en fus extrême-
 ment surpris, & compris pour lors
 la raison pourquoy, lorsque je fai-
 sois voir au Reverend Pere Provin-
 cial ou au Reverend Pere Recteur,
 ces écrits, afin de voir s'il n'y avoit
 rien à corriger ou à ajoûter dans le
 stile ils me les gardoient des 2. &
 15. jours avant de me les rendre ; il
 est vray que je plaidois leur cause en
 plaidant la mienne, & je prenois la
 confiance de leur communiquer tous
 mes écrits, parce que je voyois qu'ils

de la Mission du Brésil. 245

me marquoient de l'affection, & qu'ils m'avoient rendu service, & je comprenois bien qu'ils étoient intéressés dans le bon succès de mon affaire, ayants été fort maltraités avant moy par ledit Colonel, comme j'ay dit cy-dessus.

Me voyant donc sans excuse à moins de les desobliger, & me montrer ingrat des services qu'ils m'avoient rendu, je leur dis: Mes Reverends Peres, la chose est de consequence, elle merite que j'y pense serieusement, & il faut que je la communique aux Religieux, & quoy que j'aye porté tout seul le fais de toutes les affaires, neanmoins je sçay qu'ils auront de la repugnance à consentir que je m'engage dans de nouveaux embaras, quoy que le succès des précédens ait été assez heureux. Mais comme j'ay du zèle pour la Mission, & que je croy que le Reverend Pere Recteur en est persuadé, je vous prie de luy dire de ma part que je le prie d'agréer que je prenne cinq iours de delay avant de luy donner ma resolution, & qu'ensuite je luy donneray la satisfaction qu'il demande, si quelque

chose dont j'attends la resolution ne réus-
sit pas : J'entendois parler du
succès de ma conférence avec le Co-
lonel, qu'ils ignoroient & dont je
ne pouvois prudemment ny charita-
blement leur donner connoissance.
Là-dessus ils partirent assez satisfaits
me sembla-t-il de ce que je leur dis.

Le Colonel Francisco Dias re-
tourna un jour plutôt que le temps
fixé à la Ville de la Baye, & après
avoir conféré avec ses amis sur le
conseil que je luy avois donné, & y
avoir luy-même réfléchi sérieuse-
ment, ils conclurent tous qu'il le
falloit suivre. Aussi-tôt il fut trou-
ver le Reverend Pere Recteur des
Jésuites, & luy dit qu'il avoit entie-
rement changé de sentiment, après
avoir réfléchi sur ses devoirs de Ché-
tien : bien loin de vouloir desormais
m'opposer à votre Mission, ie veu-
y aider : ce n'est pas une mauvaise
volonté qui m'a fait agir, mais la
crainte des suites. Convenons d'ar-
bitres, j'en passeray par où ils von-
dront, & ie veux même ne ajouter de
ma volonté plus qu'on ne pense pour
le bien de la Mission.

Le Reverend Pere Recteur assam-
bla

Ma ceur de son conseil. L'affaire fut aussi-tôt portée devant Monseigneur l'Archevêque & Monsieur le Marquis des Mines pour lors Gouverneur. On assemble les Principaux de la Relation, (c'est le Parlement du lieu) ils convinrent facilement des conditions de part & d'autre, le Colonel étant disposé à tout accorder; ils passerent un Acte authentique ou Transaction de leur convention, & tous demeurèrent contens: ainsi cette fâcheuse affaire se termina par mon conseil qui fut suivi. Mais les Reverends Peres Jesuites n'en sçurent rien, parce que le Colonel me demanda le secret & je le luy promis; il vouloit avoir la gloire d'avoir de son mouvement fait ce qu'il fit.

J'étois sur le point de m'embarquer dans ce temps-là à cause de mes continuelles infirmités, qui me rendoient incapable de servir davantage, sans esperance de me rétablir sans le secours des bains chauds de Portugal dans le sentiment de tous les Medecins, étant affligé d'un rhûs marisme universel qui m'autoit dans pen interdit le mouvement de tous

les membres du corps. Monsieur le Marquis des Mines eut de la peine à me laisser partir, mais luy ayant dit que j'étois pour retourner après avoir recouvert ma santé, il y consentit, & eut la bonté de m'offrir la Frégate pour passer en Portugal, la table & la chambre du Capitaine, & que rien ne me manqueroit. J'acceptay son offre avec de grands remerciemens comme j'y étois obligé: mais un Marchand Flamand nommé Carlos de Moor que j'avois assisté malade, & qui s'embarquoit avec tous ses effets dans un sien Navire, me fit tant d'instance, me disant qu'en ma considération il avoit mis tout son bien dans son Navire, & qu'il avoit fait de sa dépense à mon occasion pour le matelorage, m'assurant qu'il n'y auroit que luy & moy dans la chambre du Capitaine avec chacun son lit, que je fus obligé de prier Monsieur le Gouverneur de l'avoir agréable, luy ayant tout conté, & ce même Marchand étant allé luy-même l'en prier, il luy accorda ce qu'il demandoit, & tout fut disposé pour partir.

Cependant le Colonel Francisco

de la Mission du Brazil 219

Dias apprit mon départ quelques jours après, son Agent l'en ayant informé par un exprès à la Maison de la Torre, il m'envoya aussitôt quatre grands moutons fort gras, & ordre à son Agent de me donner 2. bœufs pour mon matelotage, & tous les rafraichissemens que je voudrois prendre. Il m'écrivit une lettre fort obligeante se plaignant de moy de ce que je ne l'avois pas adverti de mon dessein, qu'il auroit fait les choses de la belle maniere, & il fit delivrer en même temps 250. livres pour le Bâtiment, promettant dans la suite d'y contribuer encore. Le Convent étoit déjà bâti, mais l'Eglise ne l'étoit pas, & nous devions à l'Architecte bien deux mille frans. J'acceptay seulement les quatre moutons & laumône pecuniaire pour le Bâtiment n'ayant besoin d'aucune chose, & laissay trois moutons aux Religieux, nous en mangeâmes seulement un ensemble. Je n'emportay rien du Convent que l'habit & manteau & nôtre Breviaire, le reste me fût fourni abondamment par le Marchand susdit. Je remerciay le Colonel Francisco-Dias Davilla par une

lettre la plus civile qui me fut possible le priant de continuer l'honneur de son amitié à nos Missionnaires ; & y promettant de retourner, & de luy apporter une paire d'heures qu'il me demandoit ; c'étoit sans doute mon véritable dessein : ainsi nôtre capital ennemi devint nôtre Ami par nécessité, son besoin l'ayant obligé de recourir à moy, & je le servis tres-zéilement pour luy : c'est à peu près ce qui arriva à cét homme dont j'ay parlé, qui alla à la Baye contre nous, & qui ensuite se vid réduit à la pauvreté, ayant perdu tout ce qu'il avoit amassé en dix ans, & qui montoit à 5. ou 6. mille francs : il fût haï & abandonné de tout le monde, & fût réduit à chercher son azile chés nous dans l'Isle d'Ouracappa, où le Pere Bernard de Nantes le reçût charitablement. Nôtre voyage fut de trois mois entiers jour pour jour, de même qu'avoit été mon premier voyage de Lisbonne au Brezil, & il fut heureux par les soins qu'on prît de moy, sans quoy j'étois fort en danger de mourir dans le passage, comme moururent deux autres qui retournoient aussi à Lis-

de la Mission du Brezil. **127**
bonne par infinité n'ayan^t ~~est~~ été
assés loignés.

Le Colonel Francisco Dias ayant
appris par la Flotte suivante que je
ne retournerois plus au Brezil, à cau-
se qu'on n'y laissoit plus passer de
Capucins François, pour un diffé-
rent né entre la Cour de Rome &
celle de Portugal au sujet des Mis-
sions: la Cour de Portugal exigeant
un serment de fidélité de tous les
Missionnaires étrangers, qui au com-
mencement étoit tres-legitime dans
sa forme, & dû même de droit na-
tutel & divin; dans la suite de ce
délay qu'on apporta mal à propos à
le faire, on y ajouta par défiance
que la Cour de Portugal conçût de
ce délay, des circonstances si one-
reuses, que la sacrée Congregation
défendit de le prêter. Ainsi tous nos
Missionnaires qui étoient venus de
France au nombre de huit furent ob-
ligés comme moy de s'en retourner,
l'obedience me rappella le premier,
& les autres vinrent ensuite. Le Co-
lonel ayant donc appris cette nou-
velle recommença à faire de la peine
à nos Missionnaires, quoy-que moins
que par le passé, n'y ayant plus les

mes Sujets. Marque infallible que la Rule politique s'obligea à faire ce qu'il fit à mon égard, & je m'en déshay car dans la lettre qu'il m'écrivit de sa Maison de la Torrè, il me prioit de parler bien de luy dans les occasions: *Faça me vossa paternidade bom auxencius, no reyno*: sont les paroles de sa lettre. Enfin Dieu qui voit les cœurs, & qui juge selon les mérites d'un chacun, le tira de ce monde peu d'années après, âgé d'environ 30. ans: il tomba en démence un an avant sa mort, il fut abandonné & méprisé des siens & de ses propres enfans, il mourut sans aucun secours & sans Sacrement; je laisse à Dieu le jugement d'une mort si defaiteuse. Après sa mort la Maison de la Torrè a fait des pertes considerables, & je ne croy pas qu'elle subsiste long-temps, s'étant élevée & enrichie aux dépens des pauvres Indiens, & s'étant encore opposée tant de fois à leur conversion par intérêt temporel.

Si-tôt que je fus arrivé à Lisbonne, le Reverend Pere Superieur Gabriel de Serrant jugea que je devois aller baiser la main du Roy, il me

presenta luy-même à Sa Majesté, & luy dit que j'étois arrivé dans la Floride du Brezil, après y avoir demeuré long-temps dans les Missions parmy les Sauvages. Le Roy me demanda mon nom: je le luy dis faisant une profonde Reverence. Il me repliqua en Portuguais: *Vos sois o Padre Frey Martinho?* c'est à dire, vous estes le Pere Frere Martin? *o conheço pela nome, sou informado de que tem feito muito serviço à Deos no Brezil & à o meu Estado, lho agradeça muito;* c'est à dire, je vus connois par vôtrenom, je suis informé que vous avez fait beaucoup de services à Dieu dans le Brezil, & aussi à mon Etat; je vous en remercie beaucoup. Il me parla ainsi; parce que les affaires que j'avois eues pour la Mission avoient été portées à la Cour, & on y avoit souvent parlé de moy, tant en m'accusant comme en me défendant.

J'eus encore l'honneur deux fois d'avoir audience du Roy, qui eut la bonté de m'écouter toujours avec des marques de bienveillance, & de recevoir de ma main un Placet, ce qu'il ne faisoit point sinon aux per-

sonnes les plus distinguées, les autres les mettoient entre les mains d'un Seigneur commis de sa part, pour le sujet. Je ne voulus pas luy donner le mien : il eut même tant de bonté que de me baiser la manche, & me fit lever si-tôt que je luy eus fait la Reverence, & il m'écoula fort benignement. Il eut même la complaisance de m'accorder qu'un petit Indien que j'avois amené avec moy du Brezil, fils du Capitaine Thomé Alurez d'Ouracappa, fût introduit; car je l'avois laissé à la porte de la salle d'audience & recommandé aux gardes, l'ayant instruit de tout ce qu'il devoit faire entrant dans la salle si on l'appelloit, & comment il se devoit presenter devant Sa Majesté pour luy baiser la main, s'il luy accordoit être honniert; il s'acquitta parfaitement bien de tout ce que je luy avois enseigné, & le Roy le caressa devant moy & luy permit de luy baiser la main: je l'avois déjà prévenu que son pere étoit un tres-bon Chrétien, & qu'il avoit rendu de tres-bons services à Sa Majesté dans les occasions de Guerre, ou il avoit été avec ses soldats.

Je fus ensuite rendre mes respects à Monseigneur le Nonce, nommé François Nicolomini Archevêque de Rodes, & qui est ensuite mort à Paris dans sa Nonciature. Je ne scaurois exagerer les honnêtetés qu'il me fit, & les marques d'estime & de tendresse qu'il me donna, après avoir appris les fruits de ma Mission & le temps que j'y avois passé. Il m'obligea à faire cette petite Relation qui fait le commencement de celle - cy : il l'envoya à la Sacrée Congregation après l'avoir leuë, & me promit toutes les faveurs qui dépendroient de luy à Rome & en Portugal pour nôtre Mission : il eut même la bonté d'écrire deux fois à nôtre Reverend Pere Provincial pour luy demander plus grand nombre de Missionnaires. C'étoit pour lors le Reverend Pere Ange de S. Brieuc.

Jeus encore l'honneur de rendre mes respects à Monseigneur l'Ambassadeur de France Monsieur Amelot, qui voulut voir ma petite Relation : il la garda quelques jours. J'allay encore faire la reverence à deux Ministres d'Etat à cause de nos Missions, dont le premier s'appel-

Relation succincte

Un Monsieur le Comte de Licera, Portugais des Capueins, fort sçavant, qui actuellement travailloit à l'Histoire du Brezil, qu'il dictoit en Latin à un de ses Secretaires, & m'en faisant lire quelque chose, il me demanda si je n'avois rien de remarquable à y ajoûter: je luy dis ce qui me paroissoit digne d'y être mis, & il l'y insera aussi-tôt.

Tous ces bons accueils furent en partie des effets des lettres obligantes, qui avoient été écrites à la Cour en faveur de nôtre Mission, par Monseigneur l'Archevêque & Monsieur le Gouverneur de la Baye, & sur tout d'une lettre écrite par Monsieur le Secrétaire de l'Etat du Brezil, qui étoit pleine d'éloges magnifiques sur nos Missions. Il m'honoroit respectuellement de son amitié, & je le voyois souvent.

J'assistay au Sacre du nouveau Archevêque de la Baye qui étoit encore un Religieux de S. François, & à celui de l'Evêque de Pernambuco, & de celui du Rio de Geneiro, sacrés en même jour par le Cardinal Dom Verissimo Dalencastro. Je fus leur baiser la main à leur apparte-

de la Mission du ~~Brazill~~.

ment. Quelques jours après
seigneur l'Archevêque de la ~~Baye~~
me convia de me rembarquer avec
luy, me faisant l'honneur de m'of-
frir sa table & une chambre com-
mode dans son Vaisseau, afin, me dit-il,
de l'instruire dans le voyage de l'étrat
du Brezil, sur tout en ce qui regar-
de les Ecclesiastiques; je luy don-
nay ma parole avec remerciement:
il me promit d'ordonner son petit
Indien, & de luy donner un Benefi-
co si je le rendois capable; il avoit
beaucoup d'esprit & étoit tres-
vertueux. Mais toutes les choses chan-
gerent, je ne pûs repasser au Brezil,
ni aucun des autres Missionnaires.
Ce petit Indien fut obligé de retour-
ner à son Aldée, & il fut tué dans
une Guerre où il fut pour le service
du Roy, il étoit Capitaine. Je par-
tis de Lisbonne le 19. Decembre, &
arrivay à Saint Malo le 21. Janvier
1668. après avoir essuyé une tempête
de 12. jours qui pensa nous faire pe-
rir. Le Vaisseau fut fort endomma-
gé, & on fut obligé de jeter à la
mer la pesanteur de 20. ou 22. ton-
neaux de marchandises pour alléger
le Navire. J'ay été depuis mon

*Relation succinte
depari de France jusqu'à mon retour
17. ans dans ce voyage moins 39.
jours. Dieu soit à jamais loué qui
m'a délivré de tant de perils.*

*Suit un recit succint d'une Tradition
de ces pauvres Indiens, dont ils
faisoient un point de leur Foy &
de leur Religion, qui fait voir
l'extravagance de leur esprit, &
qu'ils ne se servoient point de leur
raison sur ce sujet, ny en la plu-
part des autres qui regardoient
leur culte.*

ILs m'ont conté plusieurs fois que
le grand Dieu du Ciel, qu'ils ap-
pelloient Touppart, avoit envoyé
en terre un sien grand Ami pour de-
meurer avec eux, qui vivoit comme
eux & étoit nuds comme eux, il pa-
roissoit vieux & ne sentoit aucune
foiblesse de la vieillesse, ils s'apper-
cevoient de fois à autre que la redé
où il couchoit étoit fort belle &
blanche, quoy-qu'elle parut sembla-
ble aux autres de jour. Ils l'appel-
loient leur grand-pere, ils avoient
recours à lui pour tous leurs besoins,
& il y pourvoyoit. Un jour il leur
prit

pit envie de manger des porcs sauvages ou sangliers de ces lieux-là, que nous appellons en France, Marcaassins : ils en demanderent à leur grand-pere qui leur en promit ; ils sortirent tous de leurs maisons, & furent à leur ordinaire chacun à son petit travail, laissant seulement à la maison les enfans sous dix ans avec ce grand-pere : il les appella tous les uns après les autres, Venés à moi mes petits enfans, ils vinrent tous, lui leur frappant de la main sur la tête, il en fit des Marcaassins, & les congédia. Leurs peres & meres retournerent sur le midi, & ne trouvant plus aucun de leurs enfans, ils se douterent que leur grand-pere avoit fait quelque chose ; mais ils n'oserent lui demander où étoient leurs enfans parce qu'ils le regardoient comme un Dieu qu'ils craignoient ; pour lors il leur dit, Vous m'avez demandé des marcaassins dans leur Langue, c'est Malanhouïa : Allez à la chasse & vous en trouverés ; ils furent à la chasse, mais le grand-pere les prévint & fit monter tous ces marcaassins dans le Ciel par un grand arbre où ils rencontrerent qui

monté au Ciel, & le grand
 arbre monta avec eux. Ceux-cy s'ap-
 perçurent que les marcaissins avoient
 monté au Ciel par cét arbre, ils y
 monterent aussi apres eux par le mê-
 me arbre; mais il leur fallut du
 temps. D'abord qu'ils furent entrés
 ils rencontrent quantité de marcal-
 sins, ils coururent après & en tièrent
 bon nombre; cependant le vieillard
 les ayant s'aperçu dans le Ciel à la
 chasse des marcaissins, commanda
 aussi-tôt aux fourmis d'abattre ce
 grand arbre par où ils étoient mon-
 tés: ils se mirent aussi-tôt en devoir
 d'obeir, & c'est un'espece de fourmis
 rouges qui ont deux petits brocs ou
 cornes à la tête avec lesquels ils
 coupent facilement les feuilles des
 arbres) les erapans s'assemblent
 pour empêcher les fourmis, seignent
 l'arbre de leurs bras. Les fourmis
 pour leur faire quitter prise les pic-
 querent rudement sur le dos, & ils
 quitterent prise en effet à cause de la
 douleur de la piqûre, & c'est de-
 là que les erapans ont la peau rude
 & comme boursoufflé sur le dos. Ces
 fourmis jetterent ce grand arbre à
 bas; de sorte que les Carixis leur

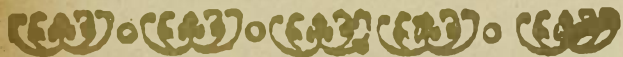
Quelle honte, voulurent d'aller
Ciel par le même arbre; mais le
trouvant renversé ils furent fort éton-
nés & fort en peine: ils tirent plu-
sieurs coups de flèches à cet arbre
pour le faire relever, il faisoit en ef-
fet des efforts & se relevoit à demi,
mais retomboit tout aussi-tôt. Ils se
résolurent donc d'attacher bout à
bout leurs ceintures pour en faire une
corde pour descendre en bas; mais
la corde étant trop courte, ils rombe-
rent tous les uns après les autres; &
comme ils tomberent de haut, ils se
briserent les os, & c'est de-là que
nous avons les doigts des mains &
des pieds rompus en tant d'endroits,
& que nous plions le corps par les
ruptures que nos parens souffrirent
par cette chute. Ils retournerent
dans leurs villages, les uns tout rompus,
qu'ils étoient chargés de chasse & fu-
rent grand'chez, aux dépens de leurs
enfants changés en marcaillins. En sui-
te ils prièrent leur grand-pere de re-
tourner avec eux, mais il n'en voulut
rien faire & leur donna le tabac pour
tenir la place: ils l'appellent Badze;
c'est pourquoy ils font des offrandes
de tabac en certains temps.

Les autres de leurs autres Traditions en matiere de Religion ne sont gueres plus raisonnables. Ce qui fait voir l'exces de leur aveuglement avant d'être Chrétiens.

Ils en ont une autre aussi ridicule au sujet des femmes. Les Cariris étant en grand nombre, & n'ayant point de femmes, sinon une seule qui étoit belle & jeune; mais elle n'étoit encore point mariée. Ils prièrent leur grand pere de leur donner des femmes; il leur en promit, & les envoya tous dehors à la chasse, ensuite il vint à cette jeune femme ou fille, qu'elle fut venue lui tuer des pous dans la tête, elle obeit, mais elle s'endormit & mourut: il la divisa en autant de morceaux qu'ils étoient d'hommes & donna à chacun son morceau. Le commandant de l'envelopper dans du coton & de le pendre à certain endroit de leur maison, & qu'ensuite ils allassent tous à la chasse & ne retournaissent qu'après quelques jours. Ils revinrent au temps marqué & approchant de leurs maisons, ils entendent toutes ces femmes qui étoient déjà toutes occupées à préparer à manger à leurs

de la Mission du R. P. 233
Paris. Il ne peut rien être
de plus extravagant. Cela suffit pour
faire connoître leur bêtise, & com-
bien il a fallu travailler pour en faire
des hommes raisonnables, & ensuite
de bons Chrétiens.

Laud Deo, Maria, Francisco.



APPROBATION DE NOSTRE
tres-Reverend Pere General.

NOS Fr. Augustinus à Tisana Ordinis
Fratr. Minorum Capucinatorum Mini-
ster Generalis, licet inmeritus. Cum
opusculum, cui Titulus est. Relation de
ce qui s'est passé dans la Mission du Brezil
&c. à R. P. M. Nannespusi, Ordinis
nostri Concionar. Guardiano compo-
situm, duo Tituli eiusdem Ordinis no-
stri examinaverint, ac typu mandari pos-
se probaverint: facultatem facimus ut
imprimatur, si in quorum interest, ita
videbitur. Datum in Conventu nostro
Atosensi, in Provincia Veneta, die 27.
Septembris 1706.

E. Augustinus, qui supra.

REACTIO REACTIO REACTIO

*Approbation du Reverend Pere Anastase
de Nantes Provincial.*

Nous Fr. Anastase de Nantes, Provin-
vincial des Capucins de la Province de
Bretagne, donnons la permission autant
qu'il est en nous, de faire imprimer une
Relation de ce que les Capucins ont fait
dans les Missions du Brezil, composée par
le T. P. Martin de Nantes Prédicateur
Capucin, lorsque deux Théologiens de
l'Ordre, ayant lu, luy auront donné
leur approbation, & qu'on aura tout ce
qui est sur ce requis. Donné dans notre
Convent de S. Eucene le 14. d'Août 1706.

F. Anastase comme dessus.

REACTIO REACTIO REACTIO

Approbation des ^{Mans} Supérieurs de l'Ordre

Dans la Morale, autant & mieux que
dans le naturel, les contraires se ter-
gent à se faire connoître: & sans doute
nous estimerions plus notre dignité & no-
tre qualité de Chrétiens, si nous nous re-
présentions à l'opposite, la honte & la mi-

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

1704

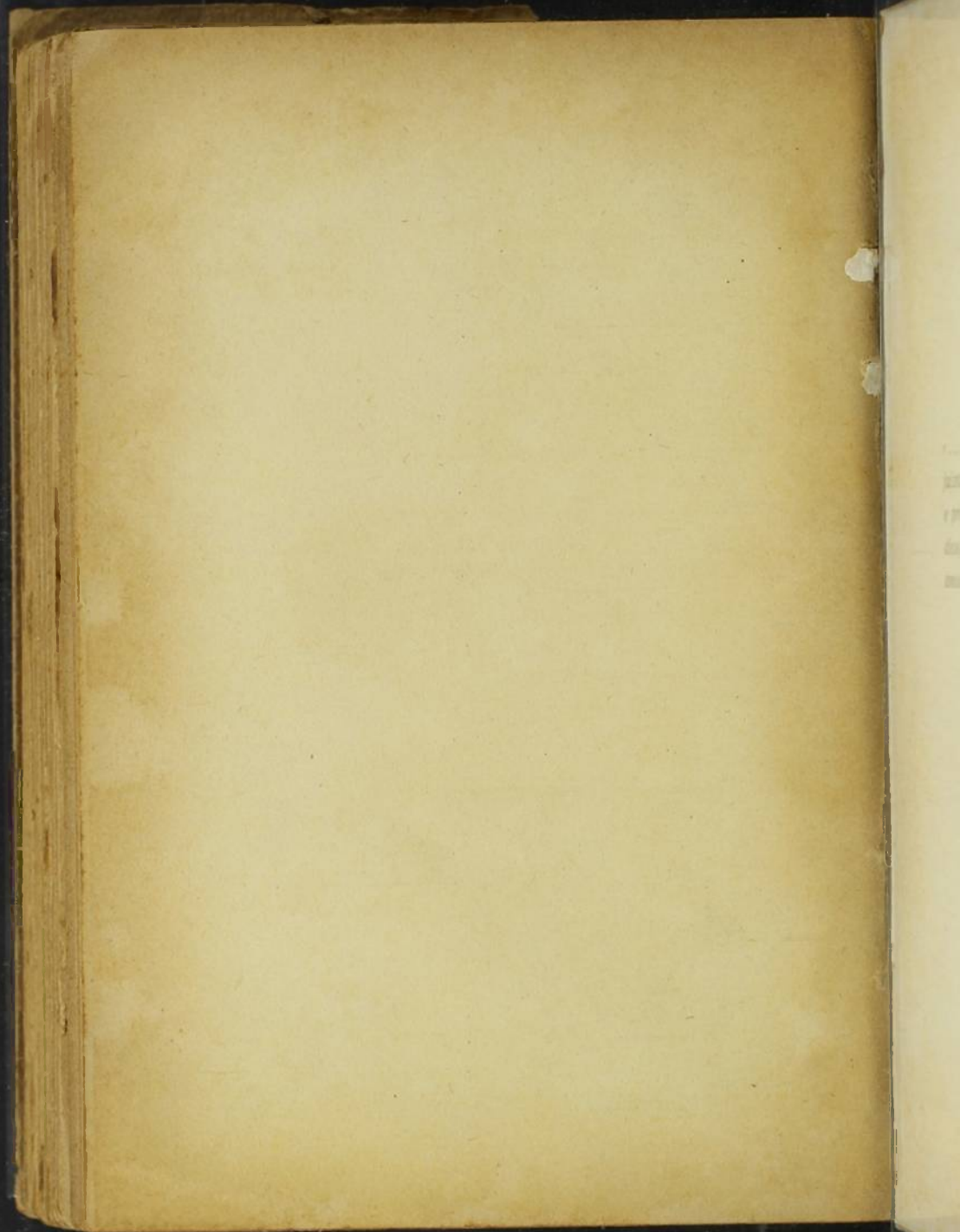
1704

1704

1704

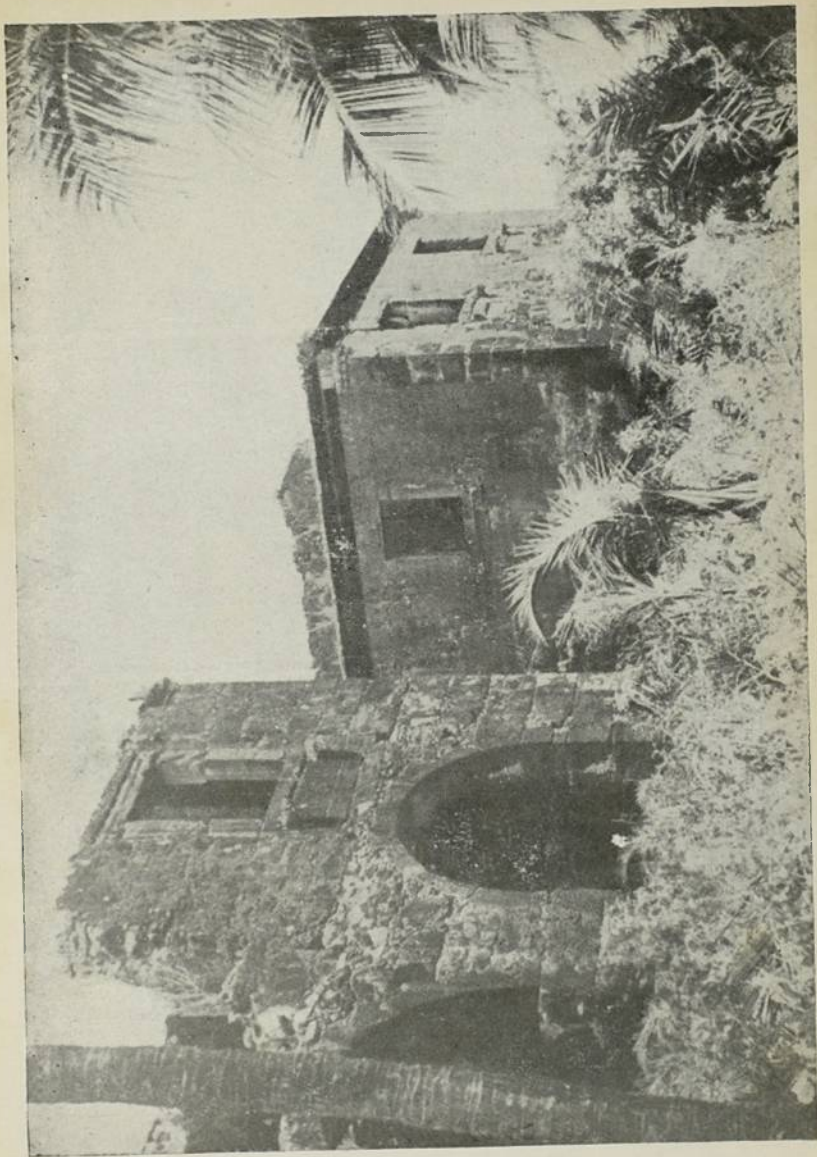
1704

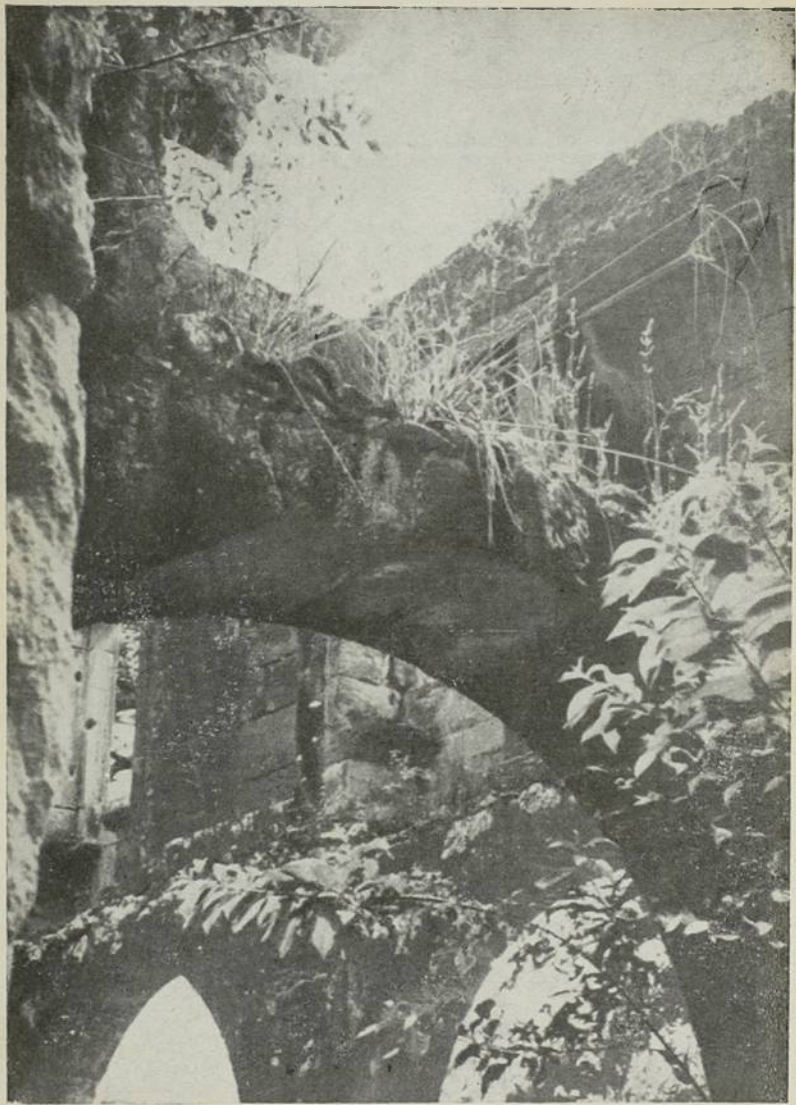
1704

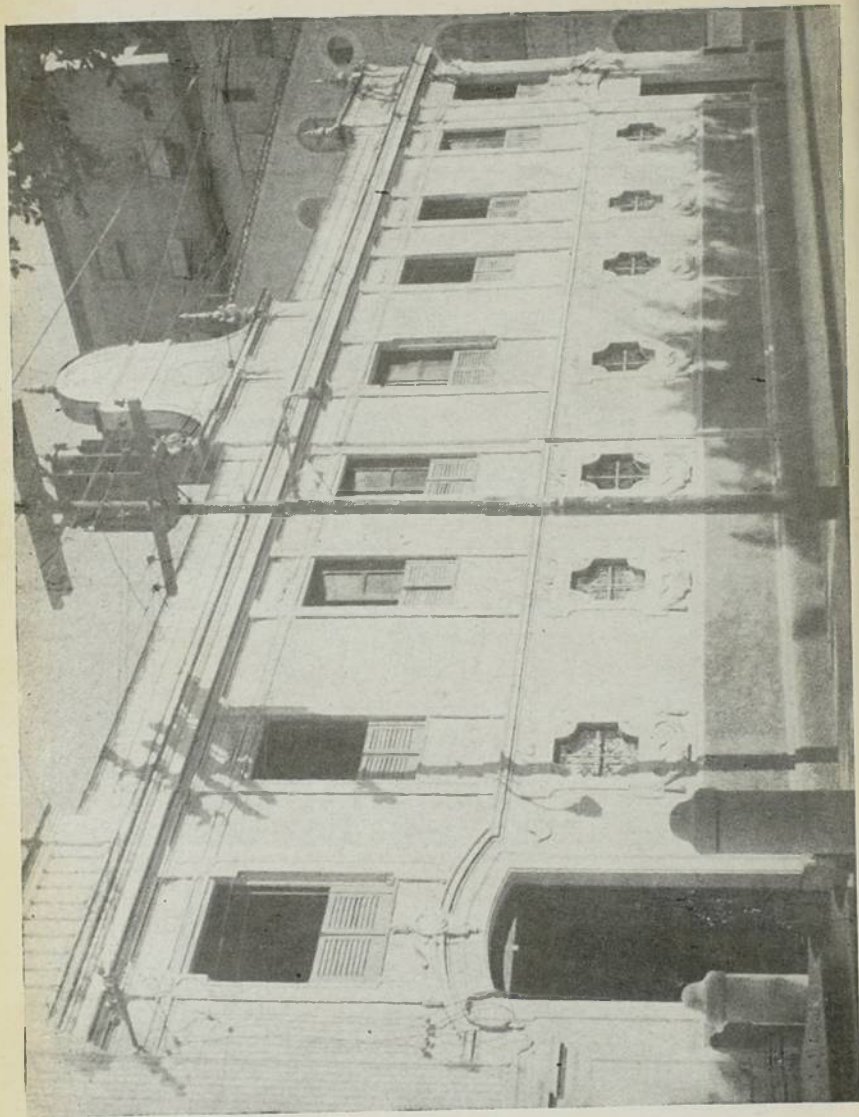


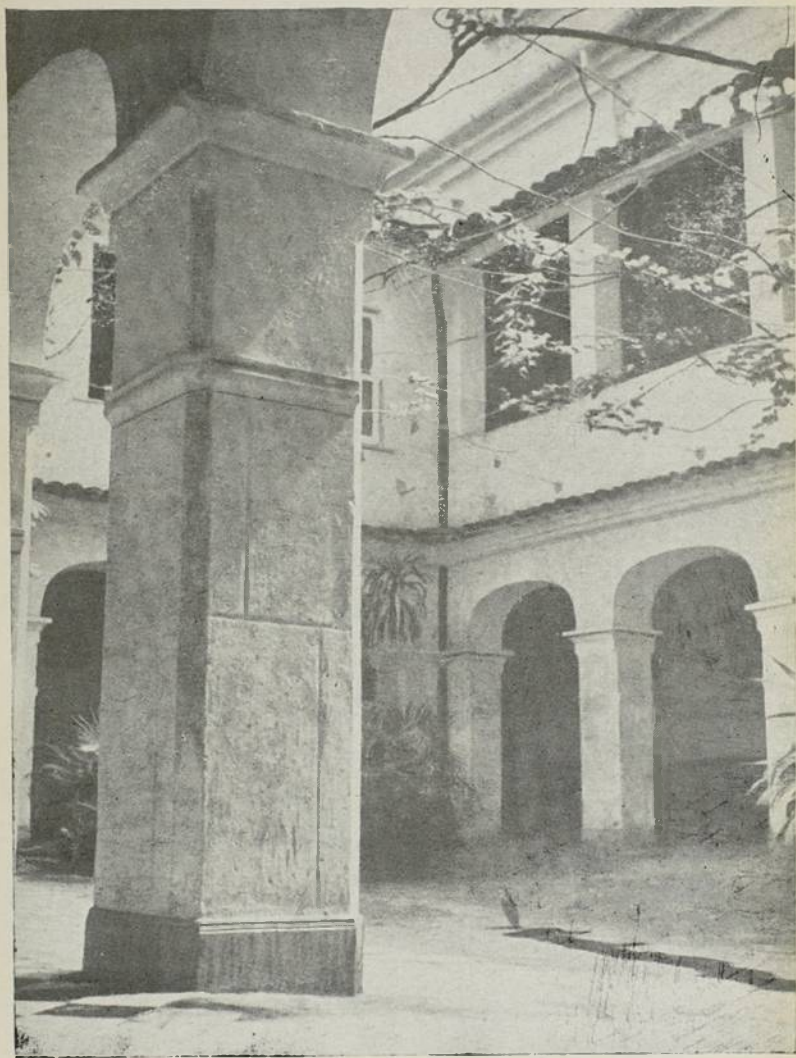
«... a Casa da Torre sofreu prejuizos avultados, e, tendo crescido e prosperado à custa dos pobres indios, não creio subsista por longos anos.»

Frei Martinho de Nantes
(*Relation*, p. 222)

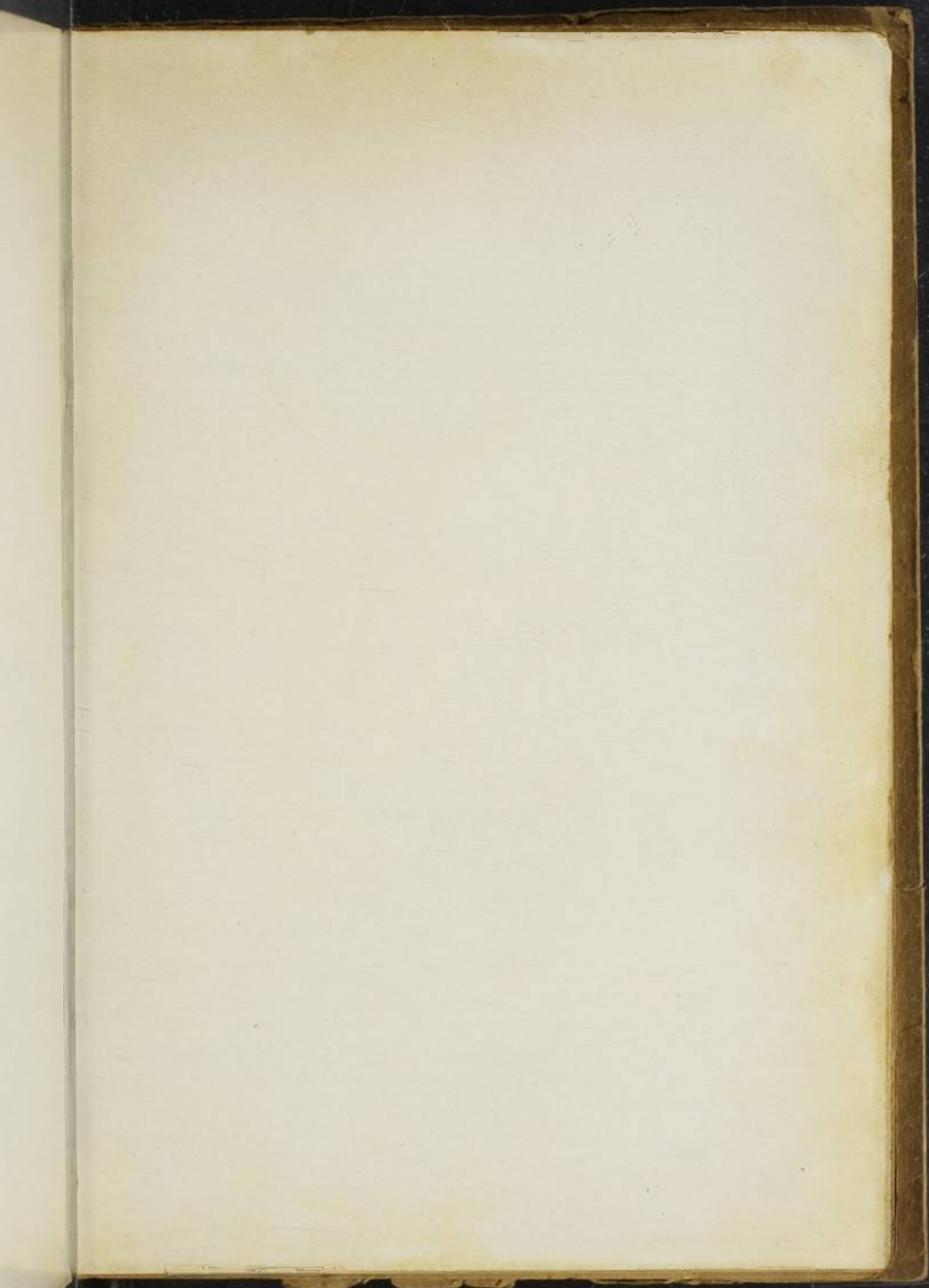








- Ilustração 1 — Aspecto atual da
Casa da Tôrre, to-
mado pelo fundo.
- » 2 — Vista das arcadas
monumentais da
Casa da Tôrre.
- » 3 — O Convento de
frei Martinho; fa-
chada atual.
- » 4 — O claustro de frei
Martinho, como
está hoje.



NOTA

A "RELATÓRIO
DE" de José M.
edificios. A org
rmas e des
a derrada q
de 1786.

É um volume
contado de 2
não contada.

Em 1886, foi
a féz não de
mostrando-se

Hoje

Capitão

T

Rajão

Dr. R.

de

Arquivo G

NOTÍCIA BIBLIOGRÁFICA

A “*RELATION SUCCINTE ET SINCÈRE*” de frei *Martinho de Nantes* teve duas edições. A original, feita em Quimper, é raríssima e data provavelmente de 1707, já que a derradeira aprovação é de 31 de Dezembro de 1706.

É um volume in-24º, consta de 8 ff. não contadas, de 233 pp. numeradas e de mais 3 não contadas.

Em 1888, frei Apolinário de Valença teve a feliz idéia de mandar reimprimir o livrinho, mudando-lhe, porém, o título para:

Histoire De La Mission
Du

P. Martin De Nantes
Capucin De La Province De Bretagne
Chez Les Cariris
Tribu Sauvage Du Brésil
1671 — 1688

Réimpression Exécutée Par Les Soins
Du R. P. Apollinaire De Valence
religieux du même Ordre
Rome

Archives Générales De L'Ordre Des Capucins
Place Barberini
1888.

É um volume in-8º com 183 páginas, que também já constitui raridade bibliográfica.

Os relatos de frei Martinho compreendem, como será fácil verificar: Corrigenda, Dedicatória e Prefácio; uma relação sucinta, outra mais extensa e, finalmente, as indispensáveis Aprovações.

A primeira exposição, efetivamente a *Relação Sucinta*, apresentada, no ano de 1687 (1), ao núncio apostólico em Portugal, ainda que menos importante, serviu de título à primeira edição, na qual a narrativa mais extensa, posteriormente feita a pedido do provincial capuchinho (2), aparece apenas como segunda parte da *Relação Sucinta*.

Ora, na verdadeira *Relação Sucinta* já existe, por sua vez, uma segunda parte. É certamente por isso que frei Apolinário resolveu dar à segunda edição um título e uma subdivisão mais consentâneos ao conteúdo.

Há outro subtítulo ainda no livro de Martinho de Nantes; começa, desajeitadamente, no fim da página 108, para finalizar no tôpo da seguinte:

(1) — Conforme se deduz dos dizeres às pp. 2 e 225.

(2) — Ibidem, p. 55.

Relation d'une Guerre où il me fallut aller etc.

Trata-se da *entrada do Salitre*, na qual o padre Martinho tomou parte. Mas, a despeito do pomposo cabeçalho, o episódio descamba, dez páginas além, para sucessos posteriores, sem maiores indicações na arrumação do texto.

O arranjo da primeira edição do livro de frei Martinho é, pois, um tanto descuidado. Além disso falta nitidez à impressão.

Para o historiador a parte mais interessante nos episódios fixados pelo capuchinho bretão é a luta dos missionários em geral contra o diabólico Francisco Dias d'Ávila. As suas peripécias ocupam quase metade do livro e nem sempre a narrativa consegue disfarçar a posição humilhante em que o astuto mestiço coloca o ilustrado e fervoroso catequista, tão simplório quanto convencido, em dados momentos.

A segunda *Relação*, deve ter sido escrita muito mais tarde, possivelmente pouco antes da publicação do livro. Isto se deduz dos factos muito posteriores nela relatados, como, por exemplo, a morte, numa guerra do sertão, de um capitão carirí, que, menino ainda, havia acompanhado frei Martinho a Lisboa e ali fôra apresentado ao Rei.

Essa demora transparece também na sua cronologia falha ou titubeante e diversos no-

mes se ressentem do olvido causado pelos anos.

O livro fecha com dois fragmentos da mitologia dos Cariris, que vêm juntar-se às escassas informações da sua cultura espiritual e foram aproveitados com outros dados por *Robert H. Lowie* (3).

(3) — *Handbook of South American Indians*, vol. 1, pp. 557-559.

NOTAS

- p. 7 do Prefácio — *Cornouaille* chamava-se o bispado com sede em Quimper, na Bretanha.
- p. 2 — A indicação "*cette année dernière, 1686*", mostra que a primeira relação de frei Martinho foi efetivamente escrita em 1687.
- p. 4 — *Frei Francisco de Domsfront* é o fundador da *Missão dos Rodelas*, cêrca de 84 léguas da foz do Rio São Francisco.
- p. 4 — A *Missão de Frei Anastácio*, entre os *Aramarús*, chamou-se depois Vila do Traipú ou São Pedro do Pôrto da Fôlha; dista 22 léguas da foz.
- p. 6 — A descrição do Rio São Francisco com os seus índios, de frei Francisco de Lucé, seria talvez a chave dos numerosos problemas etnográficos da região. Infelizmente não temos dela outra notícia.
- p. 14 — *Festa do Diabo* é a festa do Juriparí, um culto que se foi espalhando entre os índios, do Norte para o Sul.
- p. 21 — Esta indicação de 3 anos para aprender o carirí é interessante.
- p. 31 — A praga dos ratos de que se queixam, ultimamente, os lavradores de cacau, não é, pois, novidade na Bahia.
- p. 35 — Catequizava então três aldeias, das quais *Uracapá*, hoje *Aracapá*, a sede, ficava no meio, como vem explicado à página 36.
- p. 41 — O pouco que sabemos sôbre a classificação lingüística das tribos do São Francisco é coligido, aos pedacinhos, de

afirmações como esta: “Tendo chegado em primeiro lugar a esta nação, cinco anos completos antes de qualquer outro missionário, organizei um dicionário...”

Os Rodelas e os Aramurús falavam, portanto, outra língua, porque, se as línguas fôsem iguais ou afins, frei Anastácio e frei Francisco seriam predecessores de frei Martinho e poderiam, mais tarde, ter servido de mestres a frei Bernardo.

- p. 41 — O P. João de Barros S. J., apelidado apóstolo dos *Quirirís* e *Acarás*, iniciou-se na lingüística americana em São Paulo, onde estudou tupi. Morreu na Bahia, em 1691. — (*Serafim Leite, História*, vol. VIII. p. 88.)
- p. 42 — O Jesuíta italiano, companheiro do padre Barros, talvez fôsse João Mateus Faleto, que naqueles tempos esteve no sertão bahiano. Serafim Leite, ao citar o passo, não quis emitir opinião, certamente por falta de dados.
- p. 42 — Na apreciação dos dois Jesuítas nota-se, que, embora mais liberal, a organização de Aracapé se aproximava do sistema das *Reduções* no Paraguai.
- p. 43 — O que deve ter atraído os Jesuítas ao Rio São Francisco foi a grande conveniência de se localizarem as aldeias em ilhas, naturalmente protegidas e isoladas.
- p. 53 — As seis missões residenciais do São Francisco eram então, de jusante a montante: *Pochim* (*Pacatuba*), *Traipú*, *Rodelas*, *Pambú*, *Ilha das Vacas* (?) e *Aracapé*.
- p. 106 — E' a primeira das muitas transferências de aldeias indígenas, motivadas, ora pe-

las perseguições, ora pelo depauperamento do solo.

- p. 108 — É a entrada de repressão ao *Rio Salitre*, em 1676, comandada por Francisco Dias d'Ávila.
- p. 109 — Frei Martinho costuma aumentar o tempo transcorrido. As privações têm êsse efeito sôbre os homens. — Tendo chegado à ilha de *Aracapé* em 1672, não haviam transcorrido de 7 a 8 anos por ocasião da expedição ao Salitre.
- p. 109 — Confere a distância entre *Aracapé* e *Traipú*: 80 léguas.
- p. 111 — 20 léguas abaixo de *Traipú*; era a aldeia de *Pochim* ou *Pacatuba*, a três léguas da foz.
- p. 112 — A afirmativa de frei Martinho: “. . . . e mais versado em sua língua do que o padre Anastácio, por estar mais tempo entre êles. . . .”, é mais uma prova de que os *Aramurúis* não eram *Carirís*.
- p. 113 — As 4 aldeias deviam, na época, ter a seguinte localização: a de frei Anastácio, em *Pambú*; a de frei José, na *Ilha das Vacas*; as de frei Martinho, nas ilhas de *Aracapé* e *São Félix*, separadas apenas por um braço do rio.
- p. 114 — A distância entre *Aracapé* e o *Salitre*, no Atlas de Halfeld, é de 35 léguas, pelo leito do rio.
- p. 119 — A chacina consumou-se em 1676.
- p. 120 — O governador falecido (em 26 de Novembro de 1675) era Afonso Furtado. — Sucedeu-lhe um triunvirato, que dirigiu os negócios de estado até 15 de Março de 1678.

Frei Martinho enganou-se quanto ao número dos governantes, mas a referência situa a viagem entre a campanha do Salitre e o comêço de 1678.

- p. 121 — A entrada contra os Cariris de Canabrava teve lugar, de 1678 para 1679.
- p. 135 — A pequenez de corpo e de espírito contrastava de maneira surpreendente com a resistência e fôrça de vontade d'este segundo Francisco Dias d'Ávila.
- p. 142 — Em 21 de Março de 1680, o príncipe D. Pedro havia anunciado a Roque da Costa Barreto a capitulação do casamento entre a infanta de Portugal e Vitório Amadeu, duque de Saboia, príncipe de Piemonte e rei de Chipre, ordenando-lhe fôsse o acontecimento celebrado com as festas de costume (*Doc. Hist.* vol. 67, pp. 310-311).

Desde logo devem ter sobrevivido dificuldades, pois, em Junho e Julho de 1682, Antônio Vieira ainda se refere ao breve casamento (*Azevedo — Cartas*, vol. 3 pp. 460 e 463).

Efetivamente, o enlace comemorado por antecipação, na Bahia, nunca se realizou, pois o duque de Saboia recusou-se mesmo a receber, em Turim, o emissário português, o duque de Cadaval.

Ainda de acôrdo com Vieira, (*ibid.* p. 467) o pitoresco malôgro d'este casamento era sabido, na Bahia, em meados de 1683.

A ordem ao governador para a referida comemoração é datada de 21 de Março de 1680. Entretanto, o Senado

havia recebido a mesma comunicação com data de 5 de Setembro de 1679. — Os festejos devem ter sido realizados antes de 30 de Março de 1680, porque, neste dia, Bernardo Vieira Ravasco registrava o alvará e a provisão a favor dos Capuchinhos franceses. Foi portador desses documentos frei Luiz de Tiffange (ou Tiffauges), que já não encontrou frei Martinho na Bahia. (*Doc. Hist.* vol. 27, pp. 250-253 e *Cartas do Senado*, vol. 2, pp. 73-74).

- p. 145 — O número de 133 Jesuítas residentes no colégio da Bahia, entre professores e noviços, é certamente respeitável e explica a sua grande influência.
- p. 154 — As longas conferências com os Jesuítas sobre os aldeamentos, as condições do sertão e do São Francisco, deixam entrever as graves preocupações que as missões causavam à Companhia.
- p. 168 — A entrega, a F. Dias d'Ávila, da ordem do governador ultrapassa de muito a ingenuidade, tanto mais quanto não fôra solicitada.
- p. 168 — A ausência de Francisco Dias d'Ávila, devassando sertões durante quatro anos a fio, por mera ambição e sêde de aventura, define-lhe a têmpera.
- p. 173 — O padre Jacó Roland, um "verdadeiro santo" para frei Martinho, não mereceu o mesmo elogio dos seus companheiros de ordem, que o consideravam teimoso, aborrecido e inconstante. — Compare *S. Leite, História* etc. vol. 9, p. 102.

Veio à Bahia em 1664 e morreu na Ilha de São Tomé, em 1684.

- p. 174 — A memória traiu frei Martinho nas referências ao padre *Jacó Clé, flamengo*.
 O seu nome era *Jacques Cocle*. Aqui aportuguesou-o para *Jacó Cocleo*. Era francês; nasceu perto de Reims, segundo Serafim Leite. Foi perito em tupí e quirirí.
- p. 181 — *Louis de Tifange* escreveu frei Martinho. Frei Fidélis de Primério, *Capuchinhos de Santa Cruz*, p. 365, escreve *Tiffauge*. Não conhecemos localidade com o nome de *Tifange*. — *Tiffauges* (com *s* final), pelo contrário, é uma povoação em cujo célebre castelo do mesmo nome o *Barba Azul* consumou os seus crimes sinistros.
- p. 181 — O alvará do príncipe regente, concedendo licença aos Capuchinhos franceses para fundarem um hospício na Bahia e tomando-o debaixo da sua proteção, está reproduzido nos *Documentos Históricos*, vol. 27, p. 250/51 e tem a data de 11 de Dezembro de 1679.
- p. 187 — O ano de 1683, que aparece no atestado fornecido a Francisco Dias d'Ávila por frei Martinho, durante a segunda viagem à Bahia, está evidentemente errado. Em 1683 êste já residia na Bahia.
- p. 190 — A chegada de frei Bernardo à ilha de Aracapé pode ser fixada, pelas indicações de Martinho de Nantes, em princípios de 1682.
- p. 192 — A distância entre Penedo e Aracapé, calculada pelo curso do São Francisco é de 95 léguas.
- p. 192 — A declaração de frei Martinho de que dois novos missionários: frei Boaventura

de Becherel e frei José de Ploermel se haviam fixado no Baixo São Francisco, contradiz formalmente a frei Fidélis de Primério. Êste, à p. 365 do seu livro *Capuchinhos em Terras de Santa Cruz*, identifica, erradamente, frei José de Châteaugontier com frei José de Ploermel.

- p. 192 — *Pochim*, que frei Fidélis grafa também *Poquim* e até *Poquiné*, não sabemos porque, ficava, pela distância indicada, de 2 a 3 léguas da foz; pouco mais ou menos no local da missão de *Pacatuba*, que vem citado em documentos posteriores.
- p. 197 — Ignoramos o motivo de frei Fidélis não completar, no seu registro, p. 365, o nome de frei João Batista de Croisic.
- p. 197 — *Roque da Costa Barreto* deixou o governo em 3 de Maio de 1682 e, no mesmo dia, embarcou para a Europa, segundo afirma o P. Antônio Vieira. (*Lúcio d'Azevedo* — *Cartas*, vol. 3, pp. 454 e 456). Retifiquem-se, nesta parte, as notas de *Hipólito Cassiano de Miranda*, pp. 228 e 229 e de *Braz do Amaral*, vol. 2, p. 236, às *Memórias Históricas de Accioli*.
- Frei Martinho devia, assim, chegar à Bahia pelo mês de Agosto de 1682.
- p. 197 — O sucessor de Roque da Costa Barreto chamava-se *Antônio* de Sousa de Menezes e não *Francisco*. Deve ter havido confusão com o favorito do Braço de Prata, que foi Francisco Teles de Menezes.
- p. 198 — Não foi em guerras peninsulares e sim nas holandesas de Pernambuco e arre-

- dores que Antônio de Sousa de Menezes perdeu o braço.
- p. 201 — O aludido arcebispo, a 2.^o do Brasil, era D. frei João da Madre de Deus, que chegou à Bahia em 20 de Maio de 1683.
- p. 207 — Frei João da Madre de Deus morreu da "bicha", em 13 de Junho de 1686. (*Constituições Primeiras da Bahia*; Coimbra, 1720; *Catálogo dos Bispos*, p. 23).
- p. 212 — As ruínas da Casa da Tôrre ainda hoje atestam a opulência dos seus construtores.
- p. 220 — Diz Frei Fidélis de Primério (p. 365) que Martinho de Nantes se retirou da Bahia em 1688, o que é desmentido repetidamente, pelo próprio missionário. Que a sua retirada foi anterior decorre, não apenas do seu retôrno de Lisboa para Saint Malo, em 19 de Dezembro de 1687 (p. 227); temos ainda outros meios para circunscrever a sua saída da Bahia. Ela se deu, declaradamente, quando estava no govêrno D. Antônio Luiz de Sousa de Telo de Menezes, 2.^o Marquês das Minas, substituído, em 4 de Junho de 1687, por Matias da Cunha. Final e irretorquivelmente, não nos é lícito, sem provas concretas, pormos em dúvida as seguintes palavras muito claras do missionário (p. 56): "*jusqu'à mon départ Pan 1686, au mois d'aout, sur la fin*".
- p. 222 — A única indicação que possuímos sôbre o triste fim do insaciável Francisco Dias d'Ávila são as lacônicas linhas desta página!

- p. 226 — Não descobrimos nenhum *Conde de Licera* e nenhum de *Licerna*, como escreve o Barão de Studart, sem dizer porque. Mesmo assim podemos identificar a personagem com relativa segurança através da indicação de frei Martinho de que era ministro de estado e grande cultor do latim. Deve tratar-se do Conde de Ericeira; não do terceiro, do “Colbert Português”, D. Luiz de Menezes, mas do segundo, D. Fernando de Menezes, de quem sabemos que escrevia correntemente o latim. É possível que ditasse então episódios brasileiros da sua obra *Historiarum Lusitanorum*.
- p. 226 — O novo arcebispo, o terceiro da Bahia, foi D. frei Manuel da Ressurreição, que chegou a 13 de Maio de 1688.
- p. 227 — Após a retirada de frei Martinho, a má vontade para com os Capuchinhos franceses foi crescendo sempre, principalmente depois das arbitrariedades do comandante francês Des Gennes no Rio de Janeiro, só terminando com o afastamento deles do Brasil.

De acôrdo com o registro de frei Antônio Zucchelli da Gradisca (*Relazioni del Viaggio* etc. apud Primério — *Capuchinhos*, pp. 131-132), os últimos deixaram a Bahia em 1702.

A informação de frei Antônio Zucchelli está plenamente confirmada por uma carta do Senado da Câmara à Sua Majestade, de 13 de Outubro de 1702, registrada às fls. 86 e 87, do Livro de Cartas de 1696-1715, e que assim começa:

“Nesta Frota voltam para êsse Reino os Reverendos Padres Ca-

puchinhos Franceses, que se occupavam em algumas das Missões desta Capitania e assistiam em o Hospício que por ordem de Vossa Majestade fundaram nesta Cidade.....”

As suas missões foram entregues aos Carmelitas de Santa Teresa e o Convento ficou fechado até 1705, quando passou, por ordem régia, aos Capuchinhos italianos. Quatro anos mais tarde também tomaram conta das antigas missões no São Francisco, pela ineficiência dos Teresos, ou pela indisposição destes com a Casa da Torre, que pediu a sua remoção (*Doc. Hist.* vol. 34, p. 310).

p. 228 — O nome *Tupar* indica influência tupí. Aliás, os elementos alienígenas são muito numerosos na mitologia carirí.

O CONVENTO DA PIEDADE

A fundação do Convento da Piedade tem sido relatada de diversas maneiras. — Frei Fidélis enumera as divergências dos autores com certa minudência (1) para concluir, com o P. Varazze (2), que os Capuchinhos francezes, pela proteção da côrte portugûesa, haviam conseguido o terreno doado aos frades italianos, em 1679, por Manuel Dantas Pereira (3) e nêle fundaram um hospício.

Embora um tanto desordenadamente, o cronista capuchinho deu, assim, um grande passo ao encontro da verdade, pelo menos quanto à construção, que attribui aos irmãos francezes (4).

Reexaminemos da nossa parte a intrincada controvérsia e procuremos chegar a uma conclusão definitiva, estribada em documentos e na sua análise.

Três quesitos põe-nos o tema no seu complexo total:

1º A quem pertence a precedência na idéia concreta da fundação?

(1) — *Capuchinhos*, etc. pp. 75-76.

(2) — *Ibidem* — pp. 139-141.

(3) — *Ibidem* — pp. 124-125.

(4) — *Ibidem* — p. 141.

2º Quem obteve o terreno para a localização definitiva?

3º Quem iniciou a construção do convento atual?

Responderemos, uma a uma, estas três perguntas.

1º — A julgar pelos documentos que temos à mão, a iniciativa, tanto particular como oficial, pertence aos Capuchinhos franceses. Em nota à pagina 120 aludimos à primeira viagem de frei Martinho, do sertão à Bahia, antes de Março de 1678. Além dos motivos em que, ali, se estriba a nossa fixação da época, sabemos que, no dia 24 de Março daquele mesmo ano (5), os oficiais da Câmara da Bahia, em carta ao príncipe regente, se fazem porta-vozes do pedido de licença dos Capuchinhos franceses para construir um hospício na Bahia.

Esse pedido foi feito por frei Martinho, que o menciona em sua *Relação* (6).

Só no ano seguinte, provàvelmente em Julho de 1679, houve idêntico pedido a

(5) — *Doc. Hist.* vol. 88, pp. 153-155.

(6) — *Relation*, p. 181.

favor dos Capuchinhos italianos (7). Mas, é um pedido que recende a *curraleiro* e traz por demais visível a chancela da Casa da Tôrre. Vejamos como os oficiais do Senado o confessam indiretamente numa carta (8):

“... o ano passado pediu êste Senado à Sua Alteza lhe fizesse mercê conceder licença para se edificar um hospício, ou hospital... para os religiosos Capuchinhos italianos que por aqui passam para as missões de Angola.

..... com o fundamento de que dêstes tais religiosos não podemos ter o receio que dos outros acima, os Capuchinhos franceses,

..... e porque também pela notícia que tínhamos de que os religiosos franceses queriam aqui vir fundar um hospício, nos pareceu *que por êste meio atalhávamos os seus intentos*” (9)

Pelo que frei Martinho nos conta: da sua primeira visita, dos seus incidentes nas missões e do maquiavelismo do Senhor da Tôrre, esta idéia de substituir, no hospí-

(7) — *Cartas do Senado* — vol. 2, p. 57. — Dizemos *Julho*, apesar da carta não trazer data, por estar registrada de permeio com outras dêsse mês.

(8) — *Cartas do Senado*, vol. 2, pp. 77-80.

(9) — Esta carta do Senado é de 1680.

cio da Capital, os Capuchinhos franceses aqui residentes por italianos em trânsito para a Angola, saiu da cabeça de Francisco Dias d'Ávila, ou pelo menos teve o seu apoio, (10). O frio cálculo das conveniências pessoais supera, no trecho transcrito, e de muito, a piedosa compaixão alardeada no pedido inicial, de 1679.

Não resta, pois, dúvida. O pedido oficial a favor de frei Martinho antecedeu, de mais de ano, a sugestão do Senado da Câmara em prol dos Capuchinhos italianos.

2º — Temos várias alusões a terrenos oferecidos aos Capuchinhos.

A primeira é de frei Martinho. Diz-nos êle (11) que, por ocasião da sua primeira viagem à Bahia (1677/8), já havia aceito a oferta de um terreno para a construção do convento.

Frei João de Romano, em suas *Memórias*, cita outra doação, esta aos frades italianos, feita por Manuel Dantas Pereira e à qual já nos referimos (12).

(10) — Talvez seja êle, ou um seu apaniguado, este "único oposicionista" aludido nos *Doc. Hist.* vol. 88, pp. 181.

(11) — *Relation Succinte* — p. 181.

(12) — Apud *Fidélis de Primério, Capuchinhos, etc.* p. 125.

Finalmente, uma carta do Senado da Câmara (13), de Julho de 1680, dá notícia do oferecimento de mais dois sítios aos Capuchinhos franceses, por um oficial do Senado, ambos recusados por êles (14).

Teria frei Luiz (15) escolhido, finalmente, o terreno doado aos frades italianos? — É possível. A proteção e as ordens do príncipe eram formais. — Mas, seja como for, a iniciativa da localização foi tôda dêle, como se vê da recusa de outros.

3º — E a construção?

Dos autores que tratam da ereção do Convento da Piedade destacaremos primeiro os Capuchinhos contemporâneos: Martinho de Nantes, João de Romano, e Paulo de Varazze, para, a seguir, dedicar algumas observações às crônicas posteriores.

Frei João de Romano diz em suas *Memórias*, que, ao embarcar na Bahia para a Europa deixou aqui frei Tomás de Séstola para começar o convento, se de Lisboa viesse a licença pedida. Mas, pela restrição de frei João de Romano a seu com-

(13) — *Cartas do Senado*, vol. 2.º, p. 82.

(14) — Frei Luiz, portador da ordem do príncipe regente já estava então na Bahia. — Compare o final da nota à p. 142.

(15) — Compare: *Relation*, p. 181.

panheiro, “*mais capaz de edificar um povo do que um hospício de pedra e cal*”, não é de presumir haja frei Tomás iniciado a construção (16).

Como então interpretar o depoimento do mesmo frei João na “congregação” de 1º de Julho de 1680: “*Já está começada a fábrica*” (17).

A explicação é fácil e convincente. Frei João de Romano fez a declaração logo após a sua chegada à Europa, quando supunha frei Tomás entregue à construção, enquanto o citado trecho das suas *Memórias*, a julgar pela decepção que se lhe nota, deve ter sido escrito depois de informado da ineficiência de frei Tomás, a quem, aliás, por falta de licença oficial, não cabe responsabilidade alguma.

Frei Paulo de Varazze, procurador em Lisboa, naquela época, nada sabe de edificações e refere-se à localização do Convento da Piedade nestas palavras:

“O que aconteceu em Lisboa reproduziu-se na Bahia, onde o terreno tinha sido doado aos Capuchinhos italianos e, depois, os Capuchinhos france-

(16) — Apud *Fidélis de Primério — Capuchinhos*, etc. pp. 124/125.

(17) — *Ibidem*, p. 140.

ses, por meio da rainha D. Maria Izabel, conseguiram tomar posse dêle”(18).

Frei Martinho de Nantes, em aditamento a êsse testemunho, mostra claramente que o convento foi começado por êle, como veremos abaixo em seus pormenores.

* * *

Os cronistas modernos que se referem ao Convento da Piedade são muito inconsistentes.

Nada de aproveitável se pode colher em *Francisco Vicente Viana* (19). — Inaceitável é também a opinião do autor de “*Os Religiosos Capuchinhos da Bahia*” (20), que admite a colaboração fraternal de franceses e italianos. Essa harmonia de vistas entre os Capuchinhos das duas nacionalidades não existiu na luta pela concessão régia.

O padre jesuíta Fernando Pinto de Macedo (21) perfilha diversos equívocos dos precedentes, mas também aduz informes novos. Infelizmente, alguns dêstes são claramente errôneos e outros carecem de documentação.

(18) — Apud *Fidélis de Primério* — *Capuchinhos*, p. 139.

(19) — *Memória sôbre o Estado da Bahia*; pp. 308/309.

(20) — pp. 15 — 21.

(21) — *O Brasil Religioso*; *Rev. Inst. Geogr. Hist. da Bahia*, vol. 45, pp. 54-57.

Frei Fidélis de Primério, para aumentar a confusão, transcreve trechos de todos, acrescentando-lhes, por sua vez, diversos erros de interpretação (22). — Só depois de semear dúvidas, e, em capítulo muito posterior, toma lacônicamente atitude oposta.

O esboço mais recente das atividades dos Barbadinhos franceses está contido em “*Os Capuchinhos na Bahia*”, estudo de frei Gregório de S. Marino, apresentado ao Primeiro Congresso de História da Bahia; *Anais*, IV. volume, pp. 509-586.

Infelizmente, as divergências entre a nossa documentação e esta crônica tanto se avolumam nos capítulos a êles dedicados, que o seu exame nos forçaria a repisar quase tôdas as nossas reservas feitas a outros escritos anteriores.

Entretanto, todos êstes autores registram um fato persistente de certa relevância: a doação, aos frades italianos João de Romano e Tomás de Séstola, de uma pequena propriedade, constando de *casa, capela e terreno* de dimensões apropriadas para um hospício.

O interessante é que o relator ao referir-se à doação nada sabe, ou pelo menos nada diz da existência de casa e capela, mencionan-

(22) — *Capuchinhos*, pp. 75-76.

(23) — *Ibidem* — pp. 139-140.

do apenas um *terreno para edificação do hospício*. (24)

Estas dependências, casa e capela, têm nitidamente o cunho de enxêrto, se com o silêncio do lado italiano compararmos as informações de Martinho de Nantes, ao receber a nova da sua transferência para a Cidade do Salvador, nas funções de construtor e primeiro dirigente do hospício:

“Algum tempo depois frei Bernardo de Nantes.... veio ter conosco no Rio de São Francisco, trazendo-me a ordem do P. Provincial para ir à Cidade da Bahia e alí, como Superior, construir um hospício ou convento, só havendo até então pequenas celas.... e uma igreja..... levantadas provisòriamente *no terreno* de que se havia tomado posse e que serviriam enquanto se não terminasse o convento definitivo”.

Eis, a fonte do “conventinho dos Capuchinhos italianos” em nossos cronistas, a começar por frei Agostinho de Santa Maria (25).

Ainda melhor aparece a inconsistência da “fundação italiana” do Convento da Piedade na afirmativa de terem os frades franceses apenas ampliado o hospício primitivo com um

(24) — Ibidem, p. 139.

(25) — *Santuário Mariano*, tomo 9, título 40.

andar superior. — Nada mais falso. — As construções iniciais foram demolidas com o levantamento do edifício atual, porque eram de *taipa*, como afirma claramente frei Martinho (26). Se existiam construções no local à chegada de frei Luiz, o que é duvidoso, certamente não foram os Capuchinhos italianos os autores destas obras para as quais careciam de licença da Côrte.

Não pode, assim, haver a menor dúvida quanto a frei Martinho de Nantes também ser o fundador do Convento da Piedade. — Afirma-o êle próprio nestas palavras:

“Termino a minha *Relação* com a saída de *Uracapá* e *Cavalo* para assumir as funções de superior, na Bahia, onde construí (!) um hospício ou convento muito bonito” (27).

Ainda mais. — Não apenas iniciou a edificação, mas apressou-a com certo vigor, levando os gastos muito além do auxílio recebido do príncipe regente (28), do arcebispo, (29) de

(26) — *Relation*, p. 190; “*de terrace*”. *Terrace* é termo arcaico francês que significa *taipa*, ou *sopapo* e não *terraço* como andaram traduzindo cronistas menos avisados.

(27) — *Relation* — p. 56.

(28) — *Ibidem* — p. 190 e *Doc. Hist.* vol. 27, pp. 252-253.

(29) — *Relation* — p. 207.

Francisco Dias d'Avila (30) e de outros, pois, ao retirar-se daqui, ainda devia dois mil francos ao mestre das obras (31).

E em que pé deixou frei Martinho o seu convento?

Deixou-o terminado.

Não ha como negá-lo diante da sua afirmação categórica:

“Estava construido o convento, mas não a igreja” (32).

É obvio que por *convento* devemos entender o traçado primitivo: as três modestas alas que, fechadas pela igreja formam o pequeno claustro. A simples frente não mereceria nunca o título de *belissimo convento*, que lhe dá frei Martinho. — Esta parte tôda talvez não estivesse então ocupada. — Mas, ainda que Martinho de Nantes não tenha dado os retoques finais às três alas, o seu título de fundador do Convento da Piedade não poderá, de forma alguma, ser contestado (33).

(30) — *Ibidem* — p. 219.

(31) — *Ibidem* — p. 219.

(32) — *Relation* — p. 219.

(33) — Diz Pinto de Macedo no *Brasil Religioso* (Rev. Inst. Geogr. e Hist. vol 45, p. 56), que à entrada da portaria do convento existe uma

O convento foi ampliado em diversas épocas e também a capelinha deve ter sido substituída, no correr dos anos, por outra maior. Entretanto, a igreja atual só teve início em 1809 e pôde ser entregue ao culto em 1825. Rugendas fixou, pouco depois, o aspecto conjunto da igreja e do convento.

lápide comemorativa da construção com a data de 1689.

Procurando certificar-nos da exatidão dessa afirmativa, informou-nos frei Inocência, o único sobrevivente dos que viram a inscrição, que, embora hoje coberto por grossa parede divisória, se acha efetivamente um ano gravado na ombreira esquerda da porta, à altura de cerca de dois metros, mas este seria ...1632!

Deve haver engano de ambos. — De acôrdo com o que vimos atrás, só se justificariam os de 1682 ou 1683. —

A FAMILIA CARIRÍ

Os Carirís surgem na história pelo seguinte trecho de Cardim:

“Outros, no mesmo sertão da Bahia, que chamam *Carirí*, têm língua diferente da geral, são amigos dos Portugêses” (1).

Carirí, como a maioria dos gentílicos que surgem nos escritos coloniais, é provavelmente uma alcunha que lhes puseram os Tupís ou seus mestiços (2). E, de alcunhas não passam também muitos dos nomes de grupos tidos por afins, como: Acará, Areriú, Ariú, (Areá), Camurú, Caratiú, Cariú, Carnijó, Carurú, Curema, Icó, Jaicó, Janduí, Jenipapo, Jucá, Paiacú, Panatí, Rodela, Sabuiá, ou Sapoiá, Sucurú, Terembé, Umã, etc.

De poucas dessas tribos ou aldeias temos indicações culturais suficientes para justificar a sua inclusão na família carirí.

Na Paraíba os Carirís eram apelidados de *Bultrins* pelos desbravadores. *Carirís-Velhos* era um coletivo das tribos do planalto de Borborema; *Carirís-Novos* chamavam-se os ín-

(1) — *Cardim, Fernão* — Tratados etc. p. 200.

dios da mesma família residentes na região cearense que lhes conserva o nome.

Finalmente, denominações que, de fato, tribos carirís se davam à si mesmas no tempo de frei Martinho, só possuímos as duas fornecidas por frei Bernardo de Nantes: *Dzubucuí* e *Quipeá* (Kipeá) (3). — A primeira designava os Carirís do Rio de São Francisco, de Aracapé, Cavalo e Pambú, enquanto os *Quipeás* formavam a aldeia do Jerú, em Sergipe, e talvez também as missões de Natuba, de Canabrava, do Saco dos Morcegos. — Ignoramos o verdadeiro nome do ramo setentrional do Pilar e dos Carirís Velhos.

Ressalta dessa explicação preliminar que os Carirís formavam um contingente respeitável no quadro da população indígena brasileira. Com exceção dos Camurús e Sabuiás assinalados mais ao sul (4), espalhavam-se, pelo sertão, entre as bacias dos dois Itapicurús, da

-
- (2) — O Jesuíta Cardim, os Capuchinhos Martinho e Bernardo de Nantes escrevem *Carirís*. Outro Jesuíta, Luiz Vicêncio Mamiani, autor de uma gramática e de um catecismo, prefere apelidá-los *Kirirís*. — *Kyriri*, em tupi, significa *silencioso, taciturno*.
- (3) — Êstes gentílicos, como a grande maioria dos vocábulos quirirís, são oxítonos.
- (4) — Em: *Handbook of South American Indians*, Washington, 1946; Robert H. Lowie — *The Cariri*; vol. I, pp. 557-559.

Bahia e do Maranhão. — Os Carirís são mencionados na faixa litorânea apenas num ou noutro ponto setentrional ou em suas incursões ocasionais de pesca e rapina .

Durante as lutas holandesas uma parte dêles acompanhou os Portuguezes, enquanto os do Rio Grande do Norte, principalmente, se aliaram aos invasores. — Êstes, terminada a luta, com justificado receio das represálias, transferiram os seus domicílios para as serras de Ibiapaba e Borborema, de onde, décadas depois, os vemos surgir em repetidos assaltos aos esparsos estabelecimentos rurais. Em breve se acirrou a luta; as desforras amiudaram-se de lado a lado e culminaram nas entradas conjuntas de fôrças locais e bandos paulistas.

Ao findar o século dezassete, a agressividade dos Carirís setentrionais está quebrada; os aldeamentos crescem; rareiam os levantes e começa, também ali, a lenta incorporação daquele índio à comunidade, onde se perpetua, com outros, debaixo de indisfarçáveis traços raciais, na estóica e rija têmpera do Homem do Nordeste.

* * *

Os Carirís do sertão bahiano e da região são-franciscana, talvez mais favorecidos pelas circunstâncias, honraram sempre o atestado que lhes havia outorgado o padre Cardim: “São amigos dos Portuguezes”.

As causas dos seus raros ataques, mais do que a fereza inata, foram a fome durante as sêcas periódicas do sertão, a desmedida e intolerante ambição dos grandes latifundiários e dos seus prepostos, cuja estreiteza de vistas, tão espantosa quanto a sua fibra desbravadora, vemos estigmatizada no verbo candente de frei Martinho de Nantes.

* * *

A crueza dos curraleiros sertanistas foi resgatada, em parte, pelo zêlo dos missionários.

Entre os Quirirís atuaram, principalmente, os Jesuítas e os Capuchinhos bretões, êstes mais tarde substituídos pelos italianos. Os Jesuítas estabeleceram as suas aldeias em pleno sertão adusto, a meio caminho da estrada que levava ao Rio de São Francisco, enquanto os Capuchinhos preferiram sempre as ilhas e margens dessa via fluvial.

AS MISSÕES DOS JESUÍTAS NO SERTÃO

As missões jesuíticas entre os Quirirís surgem, a partir de 1666, do movimento "rumo ao sertão" emanado da direção central, em 1662.

As povoações-sedes eram em número de quatro: *Natuba*, *Canabrava*, *Saco dos Morcegos* e *Jerú* (Jurú). Ainda floresciaam ao tempo da sua expulsão.

Natuba, hoje *Nova-Soure* contava, em 1702, acima de 600 índios (4), reduzidos a 110 casais, em 1759 (5).

Canabrava, hoje *Ribeira do Pombal*, chegou a ter 900 habitantes, em 1690. Doze anos mais tarde estavam reduzidos a menos de 800 e, em 1759, Caldas registra 100 casais.

O *Saco dos Morcegos*, hoje *Mirandela*, a aldeia mais setentrional do grupo, situada numa região de água tão escassa, que se chegou a tratar da sua remoção. A Junta das Missões não o permitiu.

Pelo ano de 1702 viviam nela, durante a estação mais amena, cêrca de 700 pessoas. Em 1759, a sua população estava reduzida a 90 famílias.

O ambiente agreste dessa aldeia teve efeito singular sôbre o seu futuro. É a única das antigas missões, que, mudado em "pôsto", conservou algo da organização primitiva e nêle vivem hoje os descendentes dos Quirirís, de permeio com mestiços e índios de outras famílias de uma das quais A. Métraux acaba de publicar um vocabulário (6).

(4) — *Leite, P. Serafim* —; *História*, vol. V. p. 572.

(5) — *Caldas, José Antônio* —, *Notícia Geral* etc. Mapa Geral de tôdas as Missões, p. 60.

(6) — *Une Nouvelle Langue Tapuya* etc. — *Journal de la Soc. des Amér. de Paris*; t. XL, pp. 51-58.

Jerú, (ou *Jurú*) conservou o seu nome primitivo. Fica no Estado de Sergipe. Foi a menor das quatro aldeias quirirís do sertão. Davam-lhe 400 moradores, em 1702. Caldas registra 60 casais, em 1759, contra 100 mencionados por *Silveira* (7).

Foi também a missão de vida mais pacífica, onde floresceram os estudos a par do zêlo religioso. Luiz Vincêncio Mamiani alí preparou o catecismo e a gramática em quirirí, publicados, respectivamente, em 1698 e 1699 (8), e que o P. Serafim Leite se esforça por atribuir ao grande missionário e língua P. João de Barros, só porque êste foi exímio conhecedor do quirirí e o havia precedido vinte anos com idênticos estudos. Provavelmente Mamiani se utilizou dos manuscritos de João de Barros e de outros, mas nem por isso temos o direito de tachar de plagiador um missionário com doze anos de prática e estudos diários que afirma:

“..... desde o primeiro ano até o presente fui de propósito notando, reparando e perguntando, não sômente para entender e falar d’oitiva, mas para saber a língua de raiz e com fundamento.

(7) — Leite, P. Serafim —, História, vol. 5 p. 327.

(8) — *Catecismo da Doutrina Cristã na Língua Brasileira da Nação Kiriri* — Lisboa, 1698.
Arte de Grammatica da Língua Brasileira da Naçam Kiriri — Lisboa, 1699.

Conferi com os nossos religiosos línguas mais antigas e examinei índios de diversas aldeias.

Por derradeiro fui conferindo o presente catecismo, sentença por sentença, com índios que tinham bastante capacidade para entender” (9).

Não duvidamos que o P. João de Barros poderia fazer tão bem ou melhor, mas, quem fez, e, principalmente, quem nos conservou os frutos do seu labor foi o P. Mamiani.

AS MISSÕES JESUÍTICAS NO RIO DE SÃO FRANCISCO

Desde 1669, o apóstolo dos Quirirís, P. João de Barros, tinha tomado ligeiro contato com a aldeia indígena de Sorobeba; porém, só entre 1683 e 1687, os Jesuítas organizaram aldeamentos, embora nem todos tivessem missionário residente.

Eram em número de cinco:

- 2 de índios Quirirís;
- 1 de índios Carurús;
- 1 de índios Procás e
- 1 de índios Acarás.

(9) — *Mamiani, P. Luiz Vicêncio —; Catecismo etc. Ao Leitor, p. III.*

É lastimável que nada saibamos das afinidades lingüísticas dos habitantes dessas aldeias. O testemunho do P. Antônio Vieira, em carta de 1689, permite-nos apenas afirmar que o *acará* era diferente do *procá* e que ambas estas línguas divergiam por sua vez do *quiriri* (10).

Ainda em 1694, as missões residenciais no São Francisco limitavam-se a duas: as aldeias dos *Oacarás* (ou *Acarás*, *Xarás*, *Axarás*) e dos *Rodelas*. — Dois anos mais tarde o seu número havia sido acrescido de mais duas: *Sorobabé*, ou *Zorobabé*, de índios *carurús* (11) e *Curumambá* (12).

Foi o apogeu da atividade missionária dos Jesuítas na importante via fluvial. — Os curraleiros da Casa da Tôrre, dispostos a defenderem o seu domínio absoluto sôbre os índios e a região, vinham apertando a perseguição contra os padres e acabaram por deportá-los no mesmo ano de 1696, indiferentes às consequências que tais atos deviam provocar na Côrte (13).

(10) — Leite, P. Serafim —; *História* etc. vol. V, pp. 293-95.

(11) — O nome *Carurú* parece forma dialetal de *Caririri*. Se assim for, a etimologia de *quiriri* deve ser outra. Compare a nota 2 à p. 28.

(12) — Leite, P. Serafim —; *História* etc. Vol. V. p. 299.

(13) — Idem, *ibid.* pp. 299-304.

O Govêrno, depois de examinar as queixas dos Jesuítas, reforçou as prerrogativas das missões pelo alvará de 23 de Novembro de 1700. — Determinava êste que os aldeamentos deveriam ter ao menos cem casais, dando, porém, aos índios a faculdade da livre escolha do sítio. A lei de 4 de Junho de 1703 fixa, finalmente, uma légua de terra em quadra para cada aldeia, além de outros favores aos párocos.

Entretanto, a despeito do êxito das suas reclamações, o impulso dos Jesuítas estava quebrado, porque a "Informação" dada em resposta a uma consulta do Conselho Ultramarino, em 1698, registra apenas a missão dos Rodelas, das quatro dirigidas pela Companhia em 1696 (14).

Essa missão dos Rodelas ficava 11 léguas acima da Cachoeira de Paulo Afonso, no lugar onde o atlas de Halfeld consigna *São Pedro Dias da Vargem Redonda* (15) pouco abaixo da légua 314.

(14) — *Almeida, Eduardo de Castro e —*; Inventário dos Documentos Relativos ao Brasil, existentes no Arquivo da Marinha e Ultramar, de Lisboa. Separata dos Anais da Biblioteca Nacional. Rio. — Vol. I, n.º 342-344, p. 26.

(15) — Não se deve confundir São Pedro Dias da Vargem Redonda com a Ilha de São Pedro Dias, que se vê defronte da Lagoa de São Tiago, 35 léguas mais abaixo.

A *Ilha de Sorobabé* encontra-se na légua 299, ou seja 15 léguas a montante.

Da representação dos Jesuítas, do trajeto rio acima do P. Filipe Bourel e das cruzeiras por êle plantadas, a título de demarcação, em 4 ou 5 dias, podemos deduzir, com relativa certeza, que *Rodelas* era a primeira aldeia a jusante. — Seguiam-se-lhe: *Acará*, *Curumambá* e *Sorobabé*, dentro de um percurso de 15 léguas (16). Estas últimas três, como vimos, foram extintas em 1696.

Mas, os Jesuítas, fugindo à sanha dos senhores da Casa da Torre, não haviam abandonado os seus índios, como se poderia concluir do exposto. Localizaram-se com êles cem léguas rio acima, em duas novas missões: *Curral dos Bois* e *Carurús*, nos domínios de Domingos Afonso Sertão, grande amigo da Companhia.

O sítio dessas missões, perto de cem léguas acima de Paulo Afonso (17), ficaria no trecho de *Sentocé* às *Malhadinhas*, entre as léguas 228 e 225 do atlas de Halfeld. — Pouco além de *Sentocé* existem, com nomes sugestivos: a *Ilha dos Bois* e a de *Santa Catarina*.

Não compreendemos, nesta conexão, a referência de Serafim Leite a *Xiquexique*, que dista 146 léguas de Paulo Afonso, quando logo a

(16) — Leite, P. Serafim —; *História* etc, vol. V, p. 300.

(17) — E. de Castro e Almeida — Vol. I, p. 26.

seguir parece acertar a verdadeira localização, lembrando outras doações de Domingos Afonso Sertão (18).

AS MISSÕES DOS CAPUCHINHOS FRANCESES

Os Capuchinhos franceses estabeleceram-se temporariamente no Brasil por acidente (19). Três padres e um irmão, havendo seguido viagem num galeão espanhol, com destino à Guiné, foram capturados pelos Holandeses e desembarcados, por conveniência qualquer, em Pernambuco, no correr de 1641.

Como faltassem sacerdotes católicos para o culto entre a população nativa, Maurício de Nassau achou de bom alvitre utilizar os serviços de súditos de uma nação amiga dos Holandeses, como era a França.

Pelo que se infere da documentação portuguesa, os Capuchinhos bretões souberam ganhar a simpatia dos brasileiros e até a sua admiração, quando, no auge das lutas, o seu ardor extravasou para o campo dos feitos bélicos.

(18) — *Leite, P. Serafim* —; *História*, etc. Vol. V, pp. 308/309. — Não é no Atlas de Homem de Melo, mas no de Halfeld que deve orientar-se quem estuda questões relativas ao curso do Rio de São Francisco.

(19) — *Frei M. de Prinnério* — *Capuchinhos em Terras de Santa Cruz*; s. l. e d. pp. 43-48.

Compreende-se assim, que, depois da expulsão dos Holandeses, outros Capuchinhos da mesma procedência obtivessem permissão para vir ao Brasil, concessão em que a côrte portugêsa foi sempre muito avara.

Dentre êles figura frei Martinho de Nantes (20). Entrou para a ordem dos Capuchinhos em 1659 (21). Passou-se a Lisboa em 1671 e dali embarcou para o Brasil na frota daquele ano, chegando à Bahia a 3 de Agosto. (22). Em sua companhia veio frei Anastácio de Audierne (23). Demoraram-se em nossa capital apenas doze dias, certamente à espera da embarcação que os levou para Pernambuco, onde os Capuchinhos possuíam um convento.

Frei Martinho iniciou a sua vida de missionário entre os Cariris da Paraíba, cuja conversão havia sido iniciada, 15 meses antes, por frei Teodoro de Lucé.

Entretanto, pouco demorou na Paraíba. Sabendo pelos seus catecúmenos que aldeias mais importantes de índios cariris estavam espalha-

(20) — Os Capuchinhos costumam acrescentar ao nome religioso o do lugar de nascimento.

(21) — *Primério — Capuchinhos* — pp. 61-64 e 365.

(22) — *Relation* — pp. 58.

(23) — Frei Anastácio, ao contrário do que afirmam, entre outros, Pereira da Costa e Afonso Taunay, não havia estado no Brasil anteriormente — *Primério*, p. 45.

das nas margens do Rio de São Francisco, frei Martinho, depois de oito meses, voltou sobre os seus passos, demandando aquêlê extenso rio, que levava a regiões ainda envoltas em alucinantes fantasias. (24).

Frei Martinho não foi, porém, o iniciador da faina missionária dos Capuchinhos no Rio São Francisco. Alí já dirigiam naquele tempo duas missões: a dos *Aramurús*, fundada por frei Anastácio de Audierne, companheiro de Martinho de Nantes, e a dos *Rodelas*, na qual assistia frei Francisco de Domfront, que, por coincidência, se encontrava em Pernambuco a serviço da sua missão, quando frei Martinho chegou da Paraíba.

Frei Martinho de Nantes resolveu fixar-se mais acima, na *Ilha de Uracapá*, hoje *Aracapá*, onde residiu até o seu afastamento definitivo das missões, em 1682. Mas, a sua atividade estendia-se também a outras aldeias durante os primeiros anos. Quando se lhe juntaram os padres Anastácio de Audierne e José de Châteaugontier, entregou a aldeia de *Pambú* ao primeiro e outra, provavelmente situada na *Ilha das Vacas*, ao segundo. Ele mesmo ficou com as localizadas nas ilhas de *Aracapá* e do *Cavalo*. Esta última aparece mais tarde sob

(24) — Não sabemos em que estriba Primério a sua afirmativa de ter sido frei Martinho superior da Penha. *Capuchinhos*, p. 365.

a denominação de *São Felix*, cuja situação confere com as indicações de frei Martinho para a do *Cavalo*.

Em 1682, frei Martinho de Nantes percorreu o Rio São Francisco até a foz e, nessa ocasião, menciona outra missão, a do *Pochim*, perto da foz. Anos depois, essa denominação desaparece, surgindo a de *Pacatuba*, mais ou menos no mesmo local.

Em 1698 (25), o quadro das missões dirigidas pelos Capuchinhos se havia modificado pelo aparecimento dos aldeamentos dos *Procás*, dos *Acarás* (*Axarás*) e da *Vargem* e a supressão da dos *Rodelas*.

Nenhuma referência achamos sobre as ilhas em que foram erigidas as aldeias dos *Procás* e dos *Acarás*, mas o documento de 1698, transcrito na íntegra por E. de Castro e Almeida, insinua que foi na Ilha da Missão ou em outras muito próximas.

Naquela região o São Francisco forma numerosas ilhas de todos os tamanhos, e, não fôsem os homens e o clima adversos, dificilmente poderiam os missionários ter encontrado ambiente mais propício à sua tarefa meritória.

Nessa época, com a indicação de *recente*, surge a primeira missão da Ordem Franciscana, a aldeia dos *Guanhãs* (*Gualhás*), 20 léguas

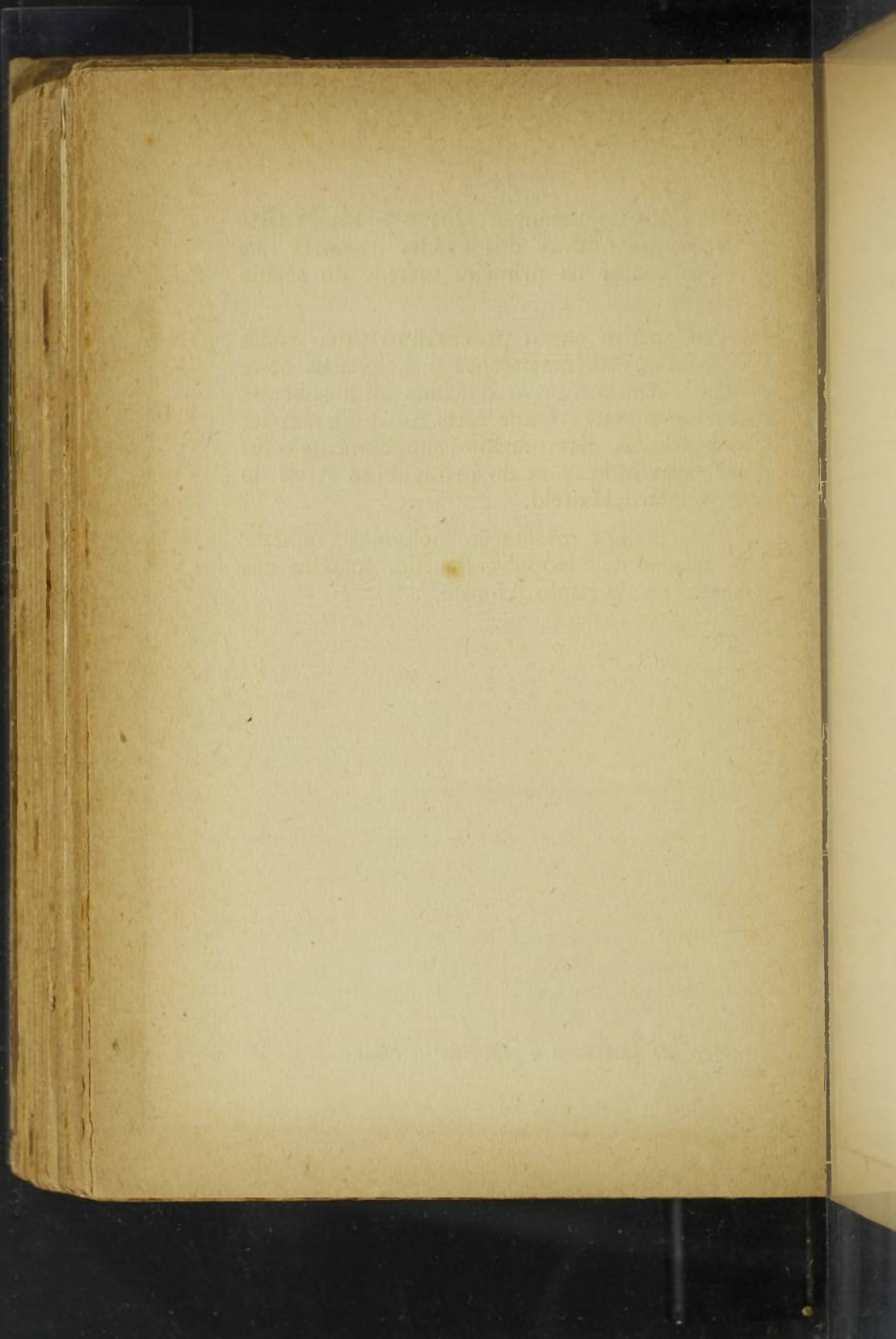
(25) — E. de Castro e Almeida — I, p. 26.

acima dos Capuchinhos (26) e ponto de irradiação das missões dos Frades Menores que vemos nascer na primeira metade do século dezoito.

No quadro anexo procurámos situar tôdas as missões são-franciscanas mencionadas neste estudo, dando o nome das ilhas ou localidades correspondentes. Onde estas não puderam ser identificadas, determinámos simplesmente o lugar pelas indicações do maravilhoso Atlas do Engenheiro Halfeld.

Para melhor orientação incluímos também: as cidades de Neópolis, Penedo, Joaseiro e a Cachoeira de Paulo Afonso.

(26) — *E. de Castro e Almeida — Ibidem, I, p. 26.*



**MISSÕES NO CURSO INFERIOR DO RIO DE SÃO FRANCISCO
de 1670 a 1700**

Missões e Localidades (de Jusante a Montante)	Ordem Religiosa	Distância do mar (em léguas)	Posição no Atlas de Halfeid. (Légua)	N O T A S
Pochim/Pacatuba . . .	Capuchinhos	3	378	Corresponde a Brejo Grande.
Vila Nova	7	374	Hoje Neópolis.
Penedo	8	373	
Vila de Traipú ou S. Pe- dro do Pôrto da Fôlha	Capuchinhos	22	359	De Índios Aramurús.
Paulo Afonso	56	325	
Rodelas	Jesuítas	67	314	São Pedro Dias da Vargem Redonda.
Sorobabé	— » —	82	299	De Índios Carurús.
Pôrto das Missões dos Rodelas	Capuchinhos	84	297/8	De Índios Rodelas.
Ilha e Pôrto da Missão	Capuchinhos	90	291	(?) Procás e Acarás (Ajarás), em 2 missões (1).
Vargem	— » —	94	287	Aparece, com as 2 anteriores, em 1698 (2).
Pambú	— » —	99	282	De Índios Cariris.
Ilha das Vacas	— » —	101	280	— » —
Aracapá	— » —	103	278	— » —
Cavalo — São Felix	— » —	104	277	De Índios Cariris.
Ilha dos Guanhãs . . .	Franciscanos	122	259	Com a nota de <i>recente</i> em 1698 (2).
Joaseiro	133,4	248/7	
Curral dos Bois e Ca- rurús	Jesuítas (3)	154	227	Ainda novas em 1698 (2).

(1) — Almeida, E. de Castro e —; *Inventário* etc. vol. I. p. 26.

Vimos que, de 1694 a 1696, estas missões pertenciam ao Jesuítas e ficavam mais abaixo.

(2) — *Idem, ibidem.*

(3) — As Missões residenciais jesuíticas de Acará (Oacará) e Curumambá ficavam entre Rodelas e Sorobabé. Compare os nossos comentários, pp. 33-37.

18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

RELAÇÃO DAS OBRAS MAIS IMPORTANTES
REFERENTES AOS CAPUCHINHOS FRANCE-
SES E AOS CARIRÍS

A — FONTES SÔBRE OS CAPUCHINHOS
BRETÕES NA BAHIA.

- 1 — *Documentos Históricos do Arquivo Municipal — Cartas do Senado*, Bahia, 1952; vol. 2.º pp. 57, 73; 57-80; 82-83.
Ainda ha no Arquivo Municipal alguma documentação posterior inédita.
- 2 — *Documentos Históricos* — Biblioteca Nacional, Rio;
Vol. 10, pp. 112-113; 119-120.
Vol. 27, pp. 250-255.
Vol. 34, pp. 310-311.
Vol. 68, pp. 216-217.
Vol. 88, pp. 153-155; 178-185; 204-207.
- 3 — *Anais do Arquivo Público da Bahia*, vol. 29; Bahia, 1946, pp. 142-143.
- 4 — *Stuart, Barão de* — ; *O P. Martin de Nantes e o coronel Dias d'Ávila*; Em: *Revista da Academia Cearense*, 1902, tomo VII, pp. 41-55.
- 5 — *Macedo, Fernando Pinto de* — ; *O Brasil Religioso*; *Rev. Inst. Geogr. e Hist. da Bahia*, n.º 45, pp. 54-57.
- 6 — *Os Religiosos Capuchinhos da Bahia e sua igreja Nossa Senhora da Piedade*; Bahia, 1909; pp.15-28.
- 7 — *Almeida, Eduardo de Castro e* — ; *Inventário dos Documentos Relativos ao Brasil, existentes no Arquivo da Marinha e Ultramar de Lisboa*. — Separata dos Anais da Biblioteca Nacional, vol. I; parte final do documento n.º 344, p. 26.

- 8 — *Primério, Frei Fidélis M. de —; Capuchinhos em Terras de Santa Cruz; s. l. n. d. pp. 41-153; 364-365.*
- 9 — *S. Marino, Frei Gregório de —; Os Capuchinhos na Bahia. — Anais do Primeiro Congresso de História da Bahia, IV. vol. pp. 509-586.*

B — FONTES SÔBRE OS CARIRIS.

I

DADOS GERAIS

- 1 — *Moreau, Pierre —; Relation du Voyage de Roulox Baro;*
 Em: *Cauche, Fr. —; Relation véritable et curieuse de l'isle de Madagascar et du Brésil; Paris, 1651, pp. 195-307.*
- 2 — *Marcgrave, Jorge —; História Natural do Brasil; São Paulo, 1942.*
 Livro VIII: Cap. XII — Jacó Rabbi — Acêrca dos Costumes e Usos dos Tapuias; pp. 279-282.
 Cap. XIII — Elias Herckmann — Algumas outras Cousas acêrca dos Tapuias; pp. 282-83.
 Na edição original de 1648, em latim, a paginação corresponde à da tradução supra de São Paulo.
- 3 — *Martius, Carl Friedrich Phil. v. —; Beitræge zur Ethnographie und Sprachenkunde Amerikas, zumals Brasiliens. I Zur Ethnographie; pp. 347-361.*

- 4 — Garcia, Rodolfo —; *O Grupo Cariri — Tribos Cariris — Literatura*; em Dicionário Histórico, Geográfico e Etnográfico do Brasil; Rio de Janeiro, 1922; vol. I, pp. 262-266.
- 5 — Pompeu Sobrinho, T. —; *Kariris*. Em: Revista de Filologia e História; Rio de Janeiro, tomo II, 1934, pp. 289-305.
- 6 — Leite, P. Serafim —; *História da Companhia de Jesus no Brasil*; tomo V; Rio de Janeiro, 1945; pp. 270-327.
- 7 — Lowie, Robert H. —; *The Cariri*. — Em: Handbook of South American Indians; Washington, Vol. 1, 1946; pp. 557-559.
- 8 — Métraux, A. —; *Une Nouvelle Langue Tapuya dans la Région de Bahia (Brésil)*. Em: Journal de la Société des Américanistes. Nouvelle Série, tome XL, 1951; pp. 51-58.

II

LÍNGUA CARIRI.

- 1 — Mamiani, P. Luiz Vicêncio —; *Catecismo da Doutrina Cristã na Língua Brasileira da Nação Kiriri*. Lisboa, 1698.
- 2 — *Idem*; *Arte de Grammatica da Língua Brasileira da Nação Kiriri*. Lisboa, 1699.
- 3 — *Idem*; *Grammatik der Kiriri-Sprache*; aus dem portugiesischen des P. Mamiani übersetzt. Lipsis, 1852.
Em: *Beitraege zur Sprachenkunde*; von H. C. von der Gabelentz. — Drittes Heft. —
- 4 — *Idem*; *Arte de Grammatica da Língua Brasileira da Nação Kiriri*; Segunda Edição; Rio de Janeiro, 1877.

- 5 — *Idem*; *Catecismo Kiriri*. Edição fac-similar. Rio de Janeiro, 1942.
- 6 — *Nantes, Frei Bernardo de* —; *Katecismo Indico da Lingua Kariris*; Lisboa, 1709.
- 7 — *Idem*; *Catecismo da Lingua Kariris*; Publicado de novo por Júlio Platzmann. Edição fac-similar. — Lipsia, 1896.
- 8 — *Martius, Carl Friedrich Phil. v.* —; *Beitraege zur Ethnographie und Sprachenkunde Amerikas, zumals Brasiliens*. Lipsia, 1857. Vol. I. *Zur Ethnographie*, pp. 347-360.
- 9 — *Idem* — *Ibidem*. — Vol. II. *Zur Sprachenkunde*. pp. 215-219.
- 10 — *Adam, Lucien* —; *Grammaire Comparée des Dialectes de la Famille Kariri*. Em: *Bibliothèque Linguistique Américaine*, tome XX. — Paris, 1897.
- 11 — *Pompeu Sobrinho, T.* —; *Contribuição para o estudo das afinidades do kariri*. — Em: *Revista Trimensal do Instituto do Ceará*, Fortaleza, 1928; tomo XLII, pp. 3-20.
- 12 — *Goeje, C. H. de* —; *Das Kariri (Nordost-Brasilien)*. *Verhandlungen des XXIV. internationalen Amerikanisten-Kongresses*, Hamburg, 1930. — Hamburgo, 1934. — pp. 298-322.
- 13 — *Rodrigues, Arion Dall'igna* —; *O Artigo Definido na Lingua Kiriri*. — *Vocabulários Português-Kiriri e Kiriri-Português*. — Em: *Arquivos do Museu Paranaense*. pp. 179-212. — Curitiba, 1942.
- 14 — *Idem*; *Notas sobre o Sistema de Parentesco dos Indios Kiriris*. Em: *Revista do Museu Paulista*, Nova Série, vol. II. São Paulo, 1948; pp. 193-205.

ÍNDICE ALFABÉTICO

A

Nomes intimamente ligados à narração, como: *Rio de São Francisco*, *Capuchinhos* e *Cariris*, não figuram na lista.

- Abstratos (conceitos) — 18.
Abuso de autoridade — 84.
Acarás — C 6, 27, 33, 34, 36, 40.
Accioli de Cerqueira e Silva, Inácio —; C 11.
Adam, Lucien —; C 46.
Adulterio — 8.
Agricultura — 34, 39-40, 140.
Aldeias — 11, 22, 67, 69, 113, 114, 115, 127, 128, 173, 174, 178, 180, C 5, 6, 7.
Alencastro, D. Veríssimo de —; 226.
Algodão — 232.
Almeida, Eduardo de Castro e —; C 35, 36, 40, 41, 43.
Alvará — C 10.
Álvares, Tomé —; 78, 97, 224.
Amaral, Braz do —; C 11.
Ambú = Umbú — 24.
Amelot, (embaixador) — 225.
Angola — 90, 145, 183; — C 18.
Antônio (índio) — 78, 227.
Antropofagia — 14.
Aparência física — 39.
Aracapá — veja *Uracapá*.
Aramarús — 4, 50, 71, 109, 110, 192. — C 6, 7, 39.
Arcebispo da Bahia — 42, 60, 201, 202, 203, 205, 207, 208, 226, 227; C 12, 13, 24.
Veja também em fr. *Madre de Deus* e fr. *Resurreição*.

- Arcas — C 27.
 Aleriús — C 27.
 Ariús — C 27.
 Árvore (mitológica) — 229, 230.
 Atestado — 170, 171, 181, 186, 187; — C 9.
 Audierne, frei Anastácio de —; 4, 5, 6, 48, 50, 58, 60,
 61, 71, 73, 99, 109, 110, 113, 123, 124, 125, 130,
 139, 174, 176, 178, 182, 184; — C 5, 6, 7, 38, 39.
 Augúrios — 12, 98.
 Ávila, Francisco Dias d' —; 101, 103, 104, 105, 113, 114,
 116, 133, 134, 135, 136, 138, 141, 144, 155, 156,
 158, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 177, 179, 180,
 185, 186, 198, 200, 207, 208, 213, 215, 216, 217,
 218, 219, 221, 223; — C 3, 7, 8, 9, 10, 12, 17, 18,
 25, 34, 43.
 Avô (mitológico) — 228, 229, 230.
 Axarás (Xarás) — C 27, 34, 40, 42.
 Azevedo, Lúcio d' —; C 8, 11.

B

- Badze — 231.
 Bahia, Cidade da —; 18, 26, 42, 45, 47, 48, 56, 58, 59,
 62, 88, 111, 119, 123, 124, 125, 133, 136, 137, 138,
 139, 143, 154, 166, 175, 176, 178, 181, 183, 187,
 190, 193, 195, 201, 216, 220; C 8, 9, 10, 11, 12, 13,
 16, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 38.
 Barba Azul — C 10.
 Baro, Roulox —; C 44.
 Barreto, D. Roque da Costa —; 137, 138, 143, 146, 156,
 163, 189, 197, 198; C 11.
 Barros, P. João de —; 41; C 6, 32, 33.
 Batismo — 21, 22-33, 79.
 Becherel, frei Boaventura de —; 192; C 10, 11.
 Bíblia — 20.
 Bibliografia — 41; C 32-33, 43-46.
 Bicha, peste da —; 6, 207; C 12.
 Bicho do pé — 66.
 Borborema — C 27, 29.

Bourel, P. Filipe —; 36.
 Brejo Grande — C 42.
 Brioux, frei Anjo de —; 225.
 Briga — 72.
 Bultrins — C 27.

C

Caboclo, — 2, 52.
 Caça — 12.
 Cacau — C 5.
 Cadaval, Duque de —; C 8.
 Caititú — 229, 230, 231.
 Caldas, José Antônio —; C 31, 32.
 Camurús — C 27, 28.
 Canabrava — 42, 121, 122, 124, 177; C 8, 28, 30, 31.
 Canoa — 110.
 Canto — 8, 81.
 Capitão cariri — 78, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 189,
 190; C 3.
 Caratiús — C 27.
 Cardim, P. Fernão —; C 27, 28, 29.
 Cariri, língua —; 81, 191. C 5, 6, 7, 32, 45, 46.
 Cariris — 1, 2, 3, 6 etc. C 27-46.
 Cariris-Novos — C 27.
 Cariris-Velhos — C 27, 28.
 Cariús — C 27.
 Carmelitas — C 14.
 Carnificina — 114, 119, 123, 125. C 7, 8.
 Carnijós — C 27.
 Carrapatos — 66.
 Carurús — C 27, 33, 34, 36, 42.
 Casa da Torre — 159, 168, 199, 212 219, 222; C 12, 14,
 17, 34.
 Casamentos — 35.
 Castigos Corporais — 102, 107.
 Casuista — 150.
 Catedral (da Bahia) — 60, 142, 145.
 Cauche, Fr.—; C 44.
 Cavallo, Ilha do —; 56, 103; C 24, 28, 39, 40, 42.

- Cavalos — 134, 138, 140, 141, 162, 178.
 Cerimônias — 98.
 Certidão — 169, 170, 171, 181, 183, 186, 187.
 Châtaugontier, frei José de —; 109, 111, 113, 139, 176,
 178, 184; C 7, 11, 39.
 Chefe — 8.
 Chegada — 1, 4, 190, 197, 222, 228; C 10, 20.
 Classificação (das tribos) — C 5.
 Clé, P. Jacó —; veja *Cocleo*.
 Clero — 94-95.
 Cocleo, P. Jacó —; 174, 177, 178; C 10.
 Conceitos Novos — 19.
 Congregação — C 20.
 Congregação do Oratório — 6.
 Conjurações — 8, 10, 12, 98.
 Conselho Ultramarino — C 35.
 Constituições Primeiras — C 12.
 Convento (da Piedade) — 56, 139, 181, 190, 219; C 14,
 15-26.
 Conversação — 77.
 Conversão — 61.
 Cópias — 214.
 Cornouaille — C 5.
 Costa, Filipe da — 75.
 Costa, Francisco Augusto Pereira da —; C 38.
 Costa, D. Roque da —; veja *Barreto*.
 Croisic, frei João Batista de —; 197; C 11.
 Culto — 7, 15, 17.
 Cultura — 7, 12, 17, 18, 19, 39, 228.
 Cunha, Matias da —; C 12.
 Curemas — C 27.
 Currais — 2, 52, 114, 118, 135.
 Curral do Bois — C 36, 42.
 Curraleiros — Prefácio; C 17, 30.
 Curumambá — C 34, 36, 42.

D

- Danças — 8, 96.
 Deuses — 7.

- Devassidão — 12, 14, 93, 95, 96, 98.
 Dieppe — 59.
 Dissimulação — 98.
 Distâncias — 4, 109, 111, 114, 139, 175, 192; C 5, 7, 10,
 11, 35, 36.
 Doenças — 8, 9, 10.
 Domfront, frei Francisco de —; 4, 50, 71, 74, 109;
 C 5, 39.
 Dzubucua — C 28.

E

- Entrada — 5, 108-119; C 3, 7, 8.
 Epidemia — 6, 21, 207; C 12.
 Ericeira, II. Conde de —; C 13.
 Ericeira, III. Conde de —; C 13.
 Ervas benéficas — 13.
 Escolha de chefe — 79.
 Escravização — 119, 122, 123, 149, 150.
 Escrita — 20.
 Etimologia — C 28, 34.
 Extrema-Unção — 30.
 Estudo do quiriri — 21, 191.

F

- Facas — 82.
 Faleto, P. João Mateus —; C 6.
 Faouet, frei João Batista de —; 197.
 Farinha benta — 37.
 Febres — 31.
 Feijão — 69.
 Feitiço. — 9, 10, 12, 100.
 Felonia — 171.
 Ferramenta — 34, 82.
 Festas — 8, 14, 15, 96, 98; C 8, 9.
 Festas religiosas — 33-36, 98.
 Fiação — 13.
 Filho — 8.
 Fisionomia — 39.

- Flechas — 117.
 Fontes, João Álvares —; 136, 177.
 Formigas — 68, 230.
 Franceses — 60, 85, 90, 221; C 13, 14.
 Franciscanos, frades —; 201, 226; C 40, 41, 42.
 Frota — 1, 60, 164, 169, 221, 223.
 Furtado de Mendonça, Afonso —; C 7.

G

- Gabelentz, H. C. von der —; C 45.
 Gado — 2, 51, 52, 85, 87, 114, 117, 118, 133, 141, 178.
 Garcia, Rodolfo —; C 45.
 Gennes, Com. des —; C 13.
 Gineta — 190.
 Gerimuabo — 175.
 Goeje, C. H. de —; C 46.
 Governo local — 20, 21, 33, 34, 37, 38, 78, 83-84.
 Guanhãs (Gualhãs) — C 40.
 Guerra do Salitre — 108-119; C 3, 7, 8.
 Guerra injusta — 5.
 Guiné — C 37.

H

- Halfeld, Henrique G. Fern. —; C 7, 35, 36, 37, 41, 42.
 Herckmann, Elias —; C 44.
 História do Brasil — 226.
 Holandeses — 52, 59, 90, 142; C 29, 37, 38.
 Homem de Melo, Barão —; 37.
 Homicídio — 9, 10.

I

- Ibiapaba — C 29.
 Icós — C 27.
 Ídolos — 15.
 Igreja da Piedade — 190, 219; C 25, 26.
 Ilha da Missão — C 40, 42.
 Ilha das Vacas — C 39, 42.

Ilha de Santa Catarina — C 36.
 Ilha dos Bois — C 36.
 Impressionabilidade dos índios — 10, 105, 107.
 Infanta (de Portugal) — 142; C 8.
 Iniciação — 13.
 Inocêncio, frei —; C 26.
 Intrigas — 132, 148, 151, 180, 199.
 Inveja — 88.
 Irapoã — 100.
 Itapicurú (rio) — C 28.

J

Jacobina — 42.
 Jaicós — C 27.
 Janduís — C 27.
 Jejum — 13.
 Jenipapos — C 27.
 Jerú — C 28, 30, 32.
 Jesuítas — 5, 41, 42, 43, 92, 95, 124, 143, 144, 145, 154,
 163, 169, 173, 179 185, 208, 211, 212, 213; C 6, 9,
 33-37.
 Joaseiro — 32.
 Jucás — C 27.
 Junta das Missões — C 31.
 Juriparí — C 5.

L

Lago — 117.
 Lápide Comemorativa — C 26.
 Leite, P. Serafim —; C 6, 9, 10, 31, 32, 34, 36, 37, 45.
 Levantes — C 30.
 Licera, Conde de —; 226; C 13.
 Lisboa — 1, 4, 42, 58, 87, 181, 185, 201, 202, 220, 222,
 227; C 3, 38, 43.
 Lowie, Robert H. —; C 4, 28, 45.
 Lua — 79.
 Lucé, frei Francisco de—; 1, 6, 47; C 5, 6.
 Lucé, frei Teodoro de —; 1, 2, 4, 63, 64, 87, 109, 111;
 C 38.

M

- Macedo, P. Fernando Pinto de —; C 21, 25, 43.
 Madagascar — C 44.
 Madre de Deus, frei João da —; C 12. Veja também:
Arcebispo.
 Malanhova — 229.
 Malhadinhas — C 36.
 Mamiani, P. Luiz Vicêncio —; C 28, 32, 33, 45, 46.
 Mangaba — 173.
 Maranhão — C 29.
 Marco de Pedra — 3.
 Marcgrave, Jorge —; C 44.
 Marino, frei Gregório de S. —; C 22, 44.
 Marquês das Minas (o segundo) — 42, 217, 218.
 Martius, Carl Fr. Fil. v. —; C 44, 46.
 Menezes, Ant. de Sousa de —; C 11, 12.
 Menezes Ant. Luiz de Sousa de Teles de —; 2.º Mar-
 quês das Minas) — 42, 217, 218; C 12.
 Menezes, Fernando de —; C 13.
 Menezes, Francisco Teles de—; C 11.
 Menezes, Luiz de —; C 13.
 Métraux, A. —; C 31, 45.
 Migração — C 6, 36.
 Milho — 69.
 Miranda, Hipólito Cassiano de —; C 11.
 Mirandela — C 31.
 Miscigenação — 28.
 Misericórdia, Santa Casa da —; 28.
 Missão, Ilha da —; C 40.
 Missionários estrangeiros — 94.
 Mistura — 28.
 Mitologia carirí — 228; C 4, 14.
 Moor, Carlos de —; 218.
 Moreau, Pedro—; C 44.
 Mulheres — 8, 232.

N

- Nantes, Frei Anastácio de —; 55, 234.
 Nantes Frei Bernardo de —; 56, 190, 191, 220; C 6, 10,
 23, 28, 46.

Nantes, Frei Martinho de—; 41, 55 e seguintes; C 1-4,
7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 21, 23, 24,
25, 28, 30, 38, 39, 40, 43.

Nassau, Maurício de —; C 37.

Natuba — C 28, 30, 31.

Neópolis — C 41, 42.

Nicolomini, D. Francisco —; 225.

Nordeste, Homem do —; C 29.

Nova Soure — C 31.

Numerais — 18, 79.

Núncio (em Portugal) — 55, 225; C 2.

O

Oacarás (Acarás, Axarás, Xarás) — C 6, 27, 33, 34,
36, 40, 42.

Oliveira, Antônio de —; 2.

Orações — 81.

Ovarará — 78, 79.

P

Pacatuba — C 6, 7, 11, 40, 42.

Paiacús — C 27.

Pais — 8.

Pajés — 8, 11.

Pambú — 74, 75, 76, 109, 111, 131, 134, 165; C 6, 7,
39, 42.

Panatís — C 27.

Pano — 82.

Paraguai — C 6.

Paraíba — 2, 4, 23, 53, 63, 71, 76, 88, 109; C 27, 38, 39.

Parto — 96.

Pastagens — 2.

Paulistas — 53; C 29.

Paulo Afonso, Cachoeira de —; C 35, 36, 41, 42.

Pedidos (de favores) — 206.

Pedra Monumental — 3.

- Pedro II, regente e rei —; C 8.
 Penedo — 70, 192; C 10, 41, 42.
 Penha, Convento da —; C 39.
 Pereira, P. Antônio —; 144.
 Pereira, Francisco —; 177.
 Pereira, Manuel Dantas —; C 15, 18.
 Pernambuco — 1, 2, 3, 4, 6, 62, 63, 64, 70, 71, 88,
 89, 90, 133, 137, 226; C 11, 37, 38, 39.
 Pesca — 12.
 Piedade, Convento da —; 56, 181, 190, 207, 219; C 10,
 14, 15-26.
 Pilar — C 28.
 Platzmann, Júlio —; C 46.
 Ploermel, Frei Clemente de —; 192; C 11.
 Ploermel, Frei José de —; 192.
 Pochim — 192; C 6, 7, 11, 40, 42.
 Poligamia — 96.
 Pombal, Ribeira do —; C 31. Veja também *Canabrava*.
 Pompeu Sobrinho, T. —; C 45, 46.
 Pororocas — 194.
 Portugal — 78, 164.
 Pôsto de Índios — C 31.
 Primério, Frei Fidélis M. de —; C 10, 11, 12, 13, 18,
 20, 21, 22, 37, 38, 39, 44.
 Procás — C 33, 34, 40, 42.

Q

- Quimper — C 1, 5.
 Quipeás — C 28.
 Quirirí, Carirí (língua) — 191; C 6, 32, 45, 46.
 Quirirí (etimologia) — C 28, 34.

R

- Rabbí, Jacó —; C 44.
 Rainha de Portugal — 87; C 21.
 Ratos — 31; C 5.
 Ravasco, Bernardo Vieira —; C 9.

- Rebeldia — 99-101, 102, 125, 177.
 Rede — 228.
 Reduções — C 6.
 Regimen alimentar — 96.
 Rei — 7, 45, 120, 135, 136, 158.
 Rei (Regente e depois D. Pedro II.) — 3, 24, 223, 227.
 Religião — 7, 228.
 Represálias — 52; C 29.
 Ressurreição, Frei Manuel da — 226, 227; C 13, 14.
 Retirada (dos Capuchinhos Bretões) — C 13, 14.
 Ribeira do Pombal — C 31. Veja também *Canabrava*.
 Rio de Janeiro — 53, 184, 197, 226; C 13.
 Rio Grande do Norte — C 29.
 Rodelas — 4, 50, 70, 74, 109; C 5, 6, 27, 35, 36, 39, 40, 42.
 Rodrigues, Arion Dall'Igna —; C 46.
 Rodrigues, Francisco —; 75, 80.
 Roland, P. Jacó —; 173; C 9.
 Romano, Frei João de —; C 18, 19, 20, 22.
 Rugendas, Maurício —; C 26.

S

- Saboia, Duque de —; 142; C 8.
 Saboia, D. Maria Francisca Izabel de —; 87; C 21.
 Sabuiás — C 27, 28.
 Saco dos Morcegos — C 28, 30, 31. Veja também *Mirandela*.
 Sacrifícios — 8.
 Salitre, Rio do —; 108-119; C 3, 7, 8.
 Santa Catarina, Ilha de —; C 36.
 Santa Maria, Frei Agostinho de —; 23.
 São Bento, Convento de —; 145, 153, 162.
 São Félix, Ilha de —; C 40, 42.
 São Francisco, Descrição do Rio de —; 6.
 São Malô (cidade) — 58, 227; C 12.
 São Pedro Dias, Ilha de —; C 35.
 São Pedro Dias da Vargem Redonda — C 35, 42.
 São Pedro do Pôrto da Fólha — C 5, 6, 7, 42.
 São Tiago, Lagoa de —; C 35.

- São Tomé, Ilha de —; C 9.
 Sapoiás — C 27, 28.
 Sêca — 134, 140, 141, 175.
 Semana Santa — 36.
 Senado da Câmara — C 8, 9, 13, 16, 17, 18, 19, 43.
 Sentocé — C 36.
 Sergipe — C 28, 32.
 Sermão (em francês) — 60.
 Serrent, Frei Gabriel de —; 87, 222.
 Sertão, Domingos Afonso —; C 36, 37.
 Séstola, Frei Tomás de —; C 19, 20, 22.
 Sorobabé (Zorobabé) — C 34, 36, 42.
 Sorobebe — C 33.
 Sousa, D. Francisco de —; 197.
 Sousa, Manuel de —; 127, 183.
 Studart, Barão de —; C 13, 43.
 Sucurús — C 27.

T

- Tabaco — 8, 231.
 Tamaxiús — 126, 128, 129, 130.
 Tapicurú (índio) — 75, 76, 77, 99, 127.
 Tapuias — C 31, 44, 45.
 Tática indígena — 115, 116.
 Tatuagem — 13.
 Taunay, Afonso —; C 38.
 Terembés (Tremembés) — C 27.
 Terrace — C 24.
 Tifange, Frei Luiz de —; 181, 182, 183, 184, 186, 197;
 C 9, 10, 19, 24.
 Tiffauges — C 9, 10.
 Tôrre, Casa da —; 159, 168, 199, 212, 219, 222; C 12,
 14, 17, 34, 36.
 Tradições — 3, 14, 15, 96-98, 228-233.
 Traipú — C 5, 6, 7, 42.
 Transferências de aldeias — 103, 106.
 Triunvirato — 120; C 7.
 Tubixabas — 8, 16.

Tupar — C 14.
 Tupí (língua) — C 6, 14.
 Tupis — C 27.
 Turim — C 8.

U

Umãs — C 27.
 Umbú — 24.
 Uracapá — 16, 22, 25, 35, 38, 42, 49, 56, 76, 77, 78, 83,
 99, 101, 109, 134, 138, 160, 162, 165, 177, 179, 180,
 220, 224; C 5, 6, 7, 10, 24, 28, 39, 42.

V

Vacas, Ilha das —; C 6, 7, 39, 42.
 Valença, Frei Apolinário de —; C 1, 2.
 Varazze, Frei Paulo de —; C 15, 19, 20.
 Vargem — C 40, 42.
 Vargem Redonda, São Pedro Dias da —; C 35, 42.
 Viana, Francisco Vicente —; C 21.
 Vieira, P. Antônio —; C 8, 11, 34.
 Vila Franca — 142.
 Vila Nova — C 42.

X

Xarás (Axarás, Acarás) — C 6, 27, 33, 34, 36, 40, 42.
 Xavier, São Francisco —; 53.
 Xenofobia — 44, 85-87, 120; C 13, 14, 16-18.
 Xiquexique — C 36.

Z

Zucchelli da Gradisca, Frei Antônio —; C 13.

Justificação
Fronza e mapa
Dedicatória
Preface
Relação do tempo
Segunda parte
Terceira parte
Relação do tempo
Relatório sobre o tempo
Aprovação

Notícia Bibliográfica
Notas
Cronologia da Bahia
A Família dos
As Missões do Brasil
As Missões do Brasil
As Missões do Brasil
Relação do tempo
Índice Alfabético

Justificação à T

Das vizes do Brasil
Das vizes do Brasil
Mapa das Missões do

INDICE GERAL

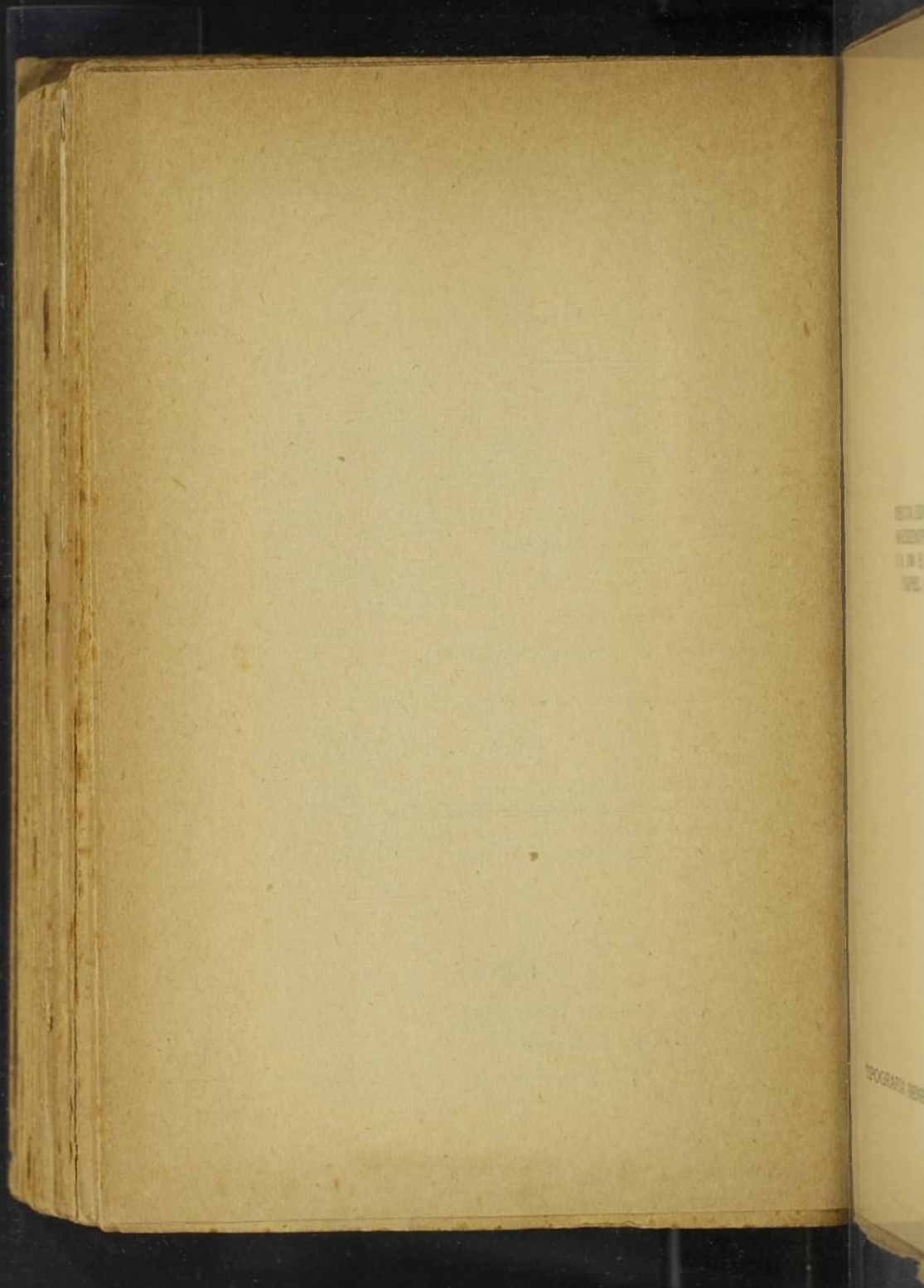
Justificação	IX
Fautes à corriger	
Dédicace	
Préface	
Relation Succinte	1
Seconde Partie	26
Seconde Partie	55
Relation d'une Guerre etc.	108
Récit succinct d'une Tradition	228
Approbations	233

COMENTARIOS

Noticia Bibliográfica	1
Notas	5
Convento da Piedade	15
A Família Cariri	27
As Missões dos Jesuítas no Sertão	30
As Missões Jesuíticas no Rio de São Francisco	33
As Missões dos Capuchinhos Franceses	37
Relação das Obras mais Importantes	43
Índice Alfabético	47
Justificação da Tiragem	

ILUSTRAÇÕES

- Duas vistas do Convento da Piedade;
- Duas vistas da Casa da Tôrre.
- Mapa das Missões de frei Martinho.



DESTA EDIÇÃO FORAM TIRADOS:
100 EXEMPLARES NUMERADOS DE
1 A 100 E 900 EXEMPLARES EM
PAPEL COM LINHA D'AGUA

TIPOGRAFIA BENEDITINA LTDA. — BAHIA — 1952

ERA

011175

E R N

P. 101

101



